

RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES DE PAIEMENT ET LES TENDANCES DES PAIEMENTS 2024

PROPULSER L'AVENIR DES PAIEMENTS EN OFFRANT DES CHOIX

Recherche de Paiements Canada

Notes sur les auteurs

Stephen Yun

Analyste principal, Recherche, Paiements Canada

Avec la contribution de :

Donald Charette

Analyste principal, Gestion des risques, Sécurité de l'information et technologie, Paiements Canada

Ajoké Olorundaré

Analyste principal, Recherche, Paiements Canada

Nicole Apata

Analyste, Recherche, Paiements Canada

Un certain nombre d'organisations ont aidé Paiements Canada en fournissant des données, de l'information, des conseils sur les hypothèses et de la rétroaction.

Paiements Canada tient à souligner les contributions des organisations suivantes :

- ▶ Banque du Canada
- ▶ Léger Marketing inc.
- ▶ Organisation canadienne des fournisseurs de comptes prépayés
- ▶ RFi Group
- ▶ Euromonitor International
- ▶ Statistique Canada
- ▶ Interac Corp.
- ▶ Technology Strategies International

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteurs au moment de la publication et ne doivent être attribués à aucune des organisations susmentionnées.

TABLE DES MATIÈRES

4	Méthodologie	38	Résultats (suite)	78	Annexe I : Graphiques détaillés sur les paiements	82	Figure A6 : Volume et valeur des paiements à distance (tendances sur cinq ans)
5	Sommaire	38	Argent comptant	78	Figure A1 : Total annuel des transactions selon le Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements (volume et valeur)	83	Figure A7 : Volume et valeur des paiements au point de vente (tendances sur cinq ans)
7	Effets papier	41	Chèque et effet papier	79	Figure A2 : Totaux annuels – tous les modes de paiement	84	Figure A8 : Volume et valeur des paiements à distance (sur 12 mois)
8	Carte	43	Carte de débit	79	Figure A3 : Montant moyen des transactions	84	Figure A9 : Volume et valeur des paiements au point de vente (sur 12 mois)
9	Paiements électroniques	45	Carte de crédit	80	Figure A4 : Croissance annuelle moyenne du volume pour tous les modes de paiement (TCAC sur 1, 5 et 10 ans, année de référence = 2023)	85	Figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures
10	Aperçu des recherches	48	Carte prépayée	81	Figure A5 : Croissance annuelle moyenne de la valeur pour tous les modes de paiement (TCAC sur 1, 5 et 10 ans, année de référence = 2023)	86	Annexe II : Méthodologie, définitions et descriptions
11	Faits saillants	50	Paiements sans contact			86	Méthodologie
15	L'écosystème des paiements	53	Transfert électronique de fonds (TEF)			88	Définitions et descriptions
17	ANALYSE DÉTAILLÉE A : TRANSFORMATION DES OPÉRATIONS – RÉPERCUSSIONS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE SUR LES PAIEMENTS	55	Virement en ligne				
22	Résultats	57	Paiements internationaux				
23	Tendances sur cinq ans des paiements au Canada	61	L'écosystème du commerce électronique				
25	Tendances sur 12 mois des paiements au Canada	63	Monnaies numériques				
27	ANALYSE DÉTAILLÉE B : L'ÉVOLUTION DES TENDANCES DES PAIEMENTS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19	66	ANALYSE DÉTAILLÉE C : AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE GRÂCE AUX PAIEMENTS ENTRE COMPTES				
		70	Paiements des entreprises				
		76	Conclusion				

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport réunit des données de plusieurs sources, dont des fournisseurs de services de paiement (FSP), des consultants du domaine ainsi que des chercheurs, dans le but de présenter un ensemble exhaustif de données pour 2023 et de décrire les habitudes de paiement des consommateurs et des entreprises au Canada. La méthode générale englobe une combinaison de données sur le secteur et d'études de marché¹.

Les données sur le secteur proviennent principalement des données du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), des données du secteur sur l'utilisation des cartes de paiement et d'études de marché quantitatives et qualitatives². Elles sont aussi recueillies auprès de FSP et de réseaux de paiement; elles sont alors agrégées par années en fonction des données sur l'utilisation réelle des différents modes de paiement. Quant aux études de marché, elles servent à combler les manques de données et à brosser un portrait détaillé.

Le rapport compare les données recueillies en 2023 avec celles des rapports précédents pour permettre une analyse continue des tendances. Dans les sections suivantes, les données de 2019 et de 2023 sont comparées pour comprendre l'évolution des tendances en matière de paiements³. Des comparaisons sur 12 mois (2022 et 2023) sont également effectuées.

Les valeurs mobilières ainsi que les dérivés sont exclus de l'étude⁴. Les types de paiements qui n'ont pas atteint des volumes importants sont également exclus. Cela comprend les modes de paiement qui représentent moins de un pour cent de la valeur ou du volume total des transactions (comme l'argent électronique)⁵. Enfin, les transactions traitées dans Lynx⁶ sont exclues⁷. Autrement, elles seraient comptées en double, puisque les informations sur le volume et la valeur des paiements contenues dans le présent rapport proviennent des données de compensation.

¹ L'annexe II détaille les méthodes et les hypothèses, dont les méthodes utilisées pour sonder les consommateurs et les entreprises.

² Le présent rapport prend aussi en compte la valeur des opérations qui n'ont pas nécessairement servi à l'échange de biens et de services. Par exemple, la catégorie « Guichet automatique » comprend les retraits d'argent comptant visant le paiement d'achats. Les deux types de transactions entrent dans le cadre de cette recherche, car chacune d'eux constitue un élément important du marché canadien des paiements. Paiements Canada reconnaît que cela pourrait constituer une forme de double comptage. Toutefois, en 2023, la valeur des transactions au guichet automatique a représenté 3 % de la valeur totale des paiements papier. Leur incidence est donc négligeable.

³ Pour consulter les rapports précédents, voir :

[Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2023](#) et

[Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2022](#).

La valeur et le volume totaux des paiements sans contact et des paiements sans contact par carte de crédit sont fondés sur les estimations fournies dans le Payments Forecast 2023 de TSI.

⁴ Lorsqu'un paiement sert à acheter des placements, la transaction est comptabilisée dans le segment de paiements approprié. Lorsque des dérivés, des valeurs mobilières ou d'autres actifs sont échangés et qu'aucun paiement n'est requis ou n'en résulte, la valeur de l'opération n'est pas comptée.

⁵ Dix pour cent des Canadiens adultes ont déclaré avoir déjà détenu une cryptomonnaie comme investissement ou en avoir utilisé une pour faire un paiement en 2023. Pour en savoir plus sur la familiarité des consommateurs avec les monnaies numériques et la probabilité qu'ils les utilisent, consultez la section du rapport qui porte sur les monnaies numériques.

⁶ Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Il traite les paiements de grande valeur à délai de règlement critique avec une finalité de règlement en temps réel et est conforme aux normes de risque canadiennes et internationales.

⁷ Pour obtenir une analyse de Lynx, voir le [rapport annuel](#) de Paiements Canada.

SOMMAIRE

L'économie du Canada repose sur l'échange quotidien de milliards de dollars.

Paiements Canada possède et exploite les systèmes de compensation et de règlement du Canada, ce qui comprend l'infrastructure technologique, les règlements administratifs, les règles et les normes. L'organisation a le devoir d'assurer l'efficacité, la sécurité et la solidité de nos systèmes. En tant que propriétaire et exploitant du SACR, de Lynx et du prochain système de paiement en temps réel (PTR), Paiements Canada joue un rôle primordial pour le système financier du pays.

Chaque année, Paiements Canada résume les tendances de paiement observées au Canada en publiant le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement. Ce dernier fournit des renseignements d'experts sur les principaux facteurs, les nouveaux enjeux et les développements pertinents qui se produisent dans l'écosystème de paiement. Le principal objectif du rapport est de fournir une vue d'ensemble du marché des paiements au Canada. Ce survol dépeint les comportements et les

tendances de la population en la matière, l'utilisation des différents modes de paiement et l'évolution des habitudes.

L'économie canadienne a frôlé les niveaux de croissance pré-pandémiques en 2023, après un ralentissement causé par les mesures de confinement, bien qu'elle ait été perturbée par une légère récession durant l'année, les attentes de ralentissement économique à long terme augmentant. L'inflation est devenue le principal enjeu économique du pays. Pour faciliter la reprise, la Banque du Canada a procédé à une série de hausses des taux d'intérêt. Depuis le début de 2022, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 4,75 points de base à partir d'un creux historique, pour le porter à cinq pour cent en juillet 2023. Il est demeuré stable depuis⁸.

La **politique de resserrement quantitatif** de la Banque du Canada, combinée à l'incertitude du marché quant à la durée pendant laquelle les taux d'intérêt demeureraient élevés, a entraîné un ralentissement de l'économie canadienne et une hausse des coûts d'emprunt pour les Canadiens, les entreprises et le gouvernement. Les consommateurs anticipaient davantage une inflation élevée soutenue, creusant l'écart entre le taux réel et leurs estimations, ce qui les a amenés à limiter ou à reporter leurs achats. Parallèlement, les entreprises ont

moins investi et embauché en raison des taux d'emprunt élevés et de la faiblesse de la demande intérieure⁹.

Par conséquent, le marché des paiements au Canada a connu une croissance modeste sur les plans du volume et de la valeur en 2023. Au total, 21,7 milliards de transactions évaluées à 11,9 billions de dollars ont été effectuées. Le volume du marché canadien des paiements a augmenté de six pour cent et sa valeur, de un pour cent par rapport à 2022. Pour en savoir plus, voir la **figure 1 : Volume et valeur totaux des transactions de paiement**.

Dans l'ensemble, en 2023, les tendances de paiement sont demeurées identiques à celles des cinq années précédentes. Les cartes de crédit et de débit continuent d'être en tête de tous les autres types de paiements au chapitre du volume des transactions, et leur utilisation a continué de croître. Le volume des TEF s'est classé au troisième rang, et a connu une croissance semblable à celle des cinq dernières années comparativement aux cartes de crédit et de débit. Les paiements en argent comptant ont augmenté, mais sont tout de même restés au quatrième rang pour ce qui est du volume des transactions de paiement. Les paiements par chèque n'ont représenté qu'une fraction du volume total des paiements et ont poursuivi leur disparition

graduelle. Les virements en ligne ont également représenté une fraction du volume total des paiements, mais, contrairement aux chèques, ils ont continué d'afficher une forte croissance (augmentation de 136 pour cent au cours des cinq dernières années)¹⁰.

Les TEF et les chèques ont continué de dominer tous les autres types de paiements au chapitre de la valeur des paiements, représentant ensemble 85 pour cent de la valeur totale. La valeur des TEF a augmenté de 40 pour cent au cours des cinq dernières années, ce qui est un peu inférieur à la croissance sur cinq ans de 42 pour cent enregistrée en 2022. La valeur des paiements par virement en ligne a connu la croissance la plus rapide au cours des cinq dernières années, s'établissant à 160 pour cent (contre 187 pour cent en 2022). Le taux de croissance sur cinq ans des virements en ligne (en volume et en valeur) a diminué progressivement au cours des dernières années, ce qui laisse croire que l'utilisation s'est généralisée et que le marché s'approche de la maturité¹¹. Les courbes du volume et de la valeur du taux de croissance des virements en ligne des cinq dernières années devraient finalement s'aplatir. Pour en savoir plus, voir la **figure 2 : Taux de croissance des virements en ligne au cours des cinq dernières années (volume et valeur)**.

⁸ Pour en savoir plus, voir : [Aperçu de la situation économique et budgétaire | EEA 2023](#).

⁹ Ibid.

¹⁰ Données sur les transactions du SACR en 2023.

¹¹ Ibid.

SOMMAIRE

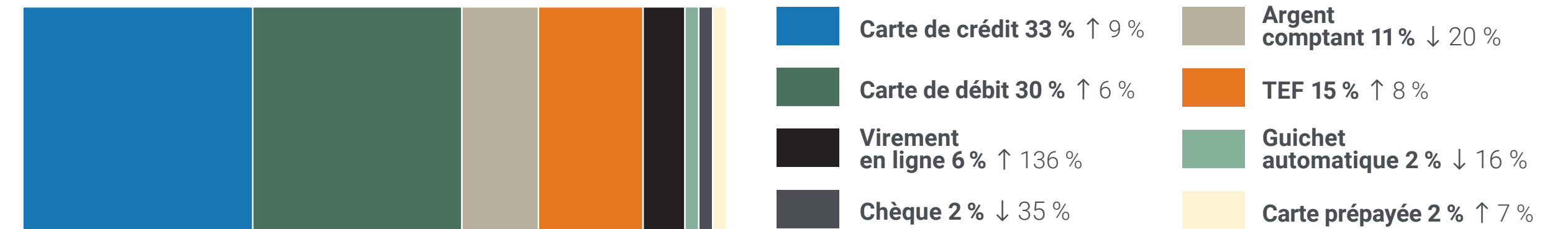
Les paiements sans contact sont demeurés très populaires. Au cours des six derniers mois, l'utilisation des paiements sans contact chez les commerçants, pour des catégories comme les épicerie (69 pour cent), les pharmacies (49 pour cent) et les dépanneurs (36 pour cent), a été stable par rapport à 2022¹². Dans d'autres catégories, comme les stations-service (53 pour cent), les restaurants et bars (48 pour cent) et les restaurants et cafés à service rapide (44 pour cent), l'utilisation des paiements sans contact au cours des six derniers mois a augmenté sur 12 mois¹³. Les Canadiens étaient cependant moins préoccupés par le fait de ne pas pouvoir payer par des méthodes sans contact. Il y a eu une baisse importante de la proportion de Canadiens qui ont déclaré avoir évité de magasiner à des endroits qui n'acceptaient pas les paiements sans contact depuis le début de la pandémie (17 pour cent en juin 2023 comparativement à 38 pour cent en juin 2020)¹⁴.

Le commerce électronique demeure une option attrayante pour les consommateurs. Les ventes par commerce électronique ont représenté 5,7 pour cent des ventes au détail totales en 2023, par rapport à 5,5 pour cent en 2022¹⁵. Plus de la moitié des consommateurs canadiens (57 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné en 2023, une hausse par rapport à 55 pour cent l'an dernier¹⁶.

FIGURE 1 : VOLUME ET VALEUR TOTAUX DES TRANSACTIONS DE PAIEMENT

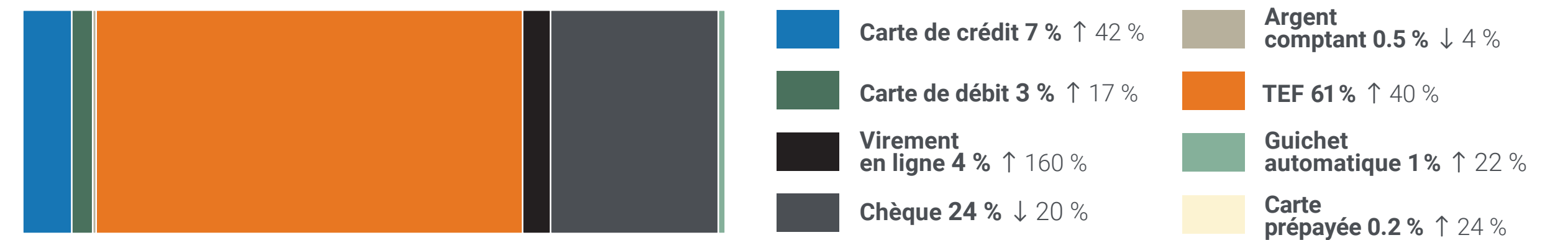
VOLUME EN 2023

21,7 G



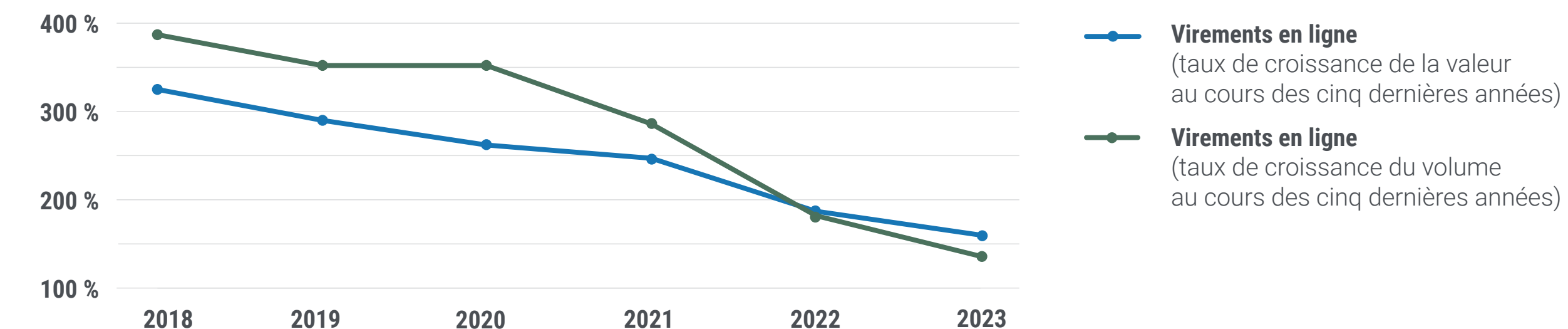
VOLUME EN 2023

11,9 T \$



↑/↓ Les flèches indiquent une croissance ou une baisse au cours des cinq dernières années.

FIGURE 2 : TAUX DE CROISSANCE DES VIREMENTS EN LIGNE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (VOLUME ET VALEUR)



12 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

13 Ibid.

14 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

15 Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2023. Pour en savoir plus, voir : [Le Quotidien - Commerce de détail, décembre 2023](#). Remarque : Les données sont désaisonnalisées.

16 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

SOMMAIRE

Effets papier

Les modes de paiement papier comprennent l'argent comptant, les chèques et d'autres effets papier. Le volume total des transactions par effets papier a augmenté de 10 pour cent, tandis que la valeur a diminué de 10 pour cent en 2023 par rapport à l'année précédente. L'augmentation du volume était attribuable à un bond de 15 pour cent du volume des paiements en espèces, tandis que la diminution de la valeur était attribuable à une baisse de 11 pour cent de la valeur des chèques commerciaux. Le volume global des transactions par chèque a diminué de six pour cent par rapport à 2022. Ce résultat s'explique par une baisse de 18 pour cent du volume des chèques personnels. Pour en savoir plus, voir le **tableau 1 : Croissance des paiements par effets papier sur 12 mois**.

TABLEAU 1 : CROISSANCE DES PAIEMENTS PAR EFFETS PAPIER SUR 12 MOIS

Volume (en millions de transactions)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
Argent comptant	2 077	2 380	15 %
Chèque (total)	405	379	-6 %
Chèque (personnel)	191	157	-18 %
Chèque (commercial)	214	222	4 %
GA	388	385	-1 %
Total	2 870	3 144	10 %

Valeur (en millions de dollars)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
Argent comptant	60 122	62 590	4 %
Chèque (total)	3 212 624	2 864 460	-11 %
Chèque (personnel)	72 375	59 500	-18 %
Chèque (commercial)	3 140 249	2 804 960	-11 %
GA	85 044	82 091	-3 %
Total	3 357 790	3 009 141	-10 %

SOMMAIRE

Carte

Les paiements par carte comprennent les cartes de crédit, de débit et prépayées. En 2023, le volume et la valeur des transactions par carte ont augmenté de cinq pour cent par rapport à l'année précédente. Les cartes de crédit, de débit et prépayées ont connu une croissance du volume identique (cinq pour cent), tandis que les cartes prépayées ont été en tête pour ce qui est de l'augmentation de la valeur qui a atteint 10 pour cent (voir le **tableau 2 : Croissance des paiements par carte sur 12 mois**).

Les cartes de crédit étaient en tête de tous les autres types de cartes en volume et en valeur. Les transactions par carte de crédit ont constitué 51 pour cent du volume total des paiements par carte et 72 pour cent de la valeur totale des paiements par carte. Quant à elles, les transactions sans contact par carte de crédit ont continué de représenter un plus grand volume que les transactions sans contact par carte de débit. Le volume des transactions sans contact par carte de crédit a augmenté de 20 pour cent par rapport à 2022, alors que le volume des transactions sans contact par carte de débit a augmenté de 13 pour cent sur 12 mois. L'augmentation de la valeur des transactions sans contact par carte de crédit a également été supérieure à celle de la valeur des transactions sans contact par carte de débit (21 pour cent contre 19 pour cent respectivement). La valeur totale des transactions sans contact par carte de crédit a été supérieure à celle des transactions sans contact par carte de débit en 2023, selon un ratio de plus de 2:1.

TABLEAU 2 : CROISSANCE DES PAIEMENTS PAR CARTE SUR 12 MOIS

Volume (en millions de transactions)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
Carte de débit (total)	6 315	6 634	5 %
Carte de débit (sans contact seulement)	4 370	4 935	13 %
Carte de crédit (total)	6 794	7 150	5 %
Carte de crédit (sans contact seulement) ¹⁷	5 515	6 617	20 %
Carte de crédit (à distance) ¹⁸	679	715	5 %
Carte prépayée	331	349	5 %
Total	13 440	14 133	5 %

Valeur (en millions de dollars)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
Carte de débit (total)	295 013	302 224	2 %
Carte de débit (sans contact seulement)	117 508	139 911	19 %
Carte de crédit (total)	799 976	847 387	6 %
Carte de crédit (sans contact seulement)	281 092	338 789	21 %
Carte de crédit (à distance)	79 998	84 739	6 %
Carte prépayée	21 776	24 040	10 %
Total	1 116 765	1 173 651	5 %

¹⁷ Remarque : Le volume et la valeur des transactions sans contact par carte de crédit pour 2022 et 2023 sont fondés sur une nouvelle méthode de calcul utilisée par TSI. Par conséquent, les estimations du volume et de la valeur totaux des transactions sans contact par carte et par carte de crédit de 2016 à 2022 ont été revues et différeront des rapports canadiens sur les modes et les tendances de paiement précédents.

¹⁸ Les transactions de carte de crédit à distance comprennent toutes les transactions n'ayant pas lieu dans les commerces physiques (ayant pignon sur rue) ou virtuels (boutiques en ligne) des bénéficiaires. On parle ainsi des cas où le payeur fait plutôt appel à une institution financière ou à un fournisseur de services de paiement comme intermédiaire pour transférer les fonds au bénéficiaire (p. ex., pour les paiements de factures et les abonnements).

SOMMAIRE

Paiements électroniques

Les paiements électroniques comprennent les transferts électroniques de fonds (TEF) et les virements en ligne. Les TEF englobent les dépôts directs, les versements électroniques, les débits préautorisés et les autres transactions de paiement de factures en ligne. Les virements en ligne comprennent toutes les transactions électroniques déclenchées via un service ou un fournisseur en ligne préprovisionné ou lié à un compte de dépôt relevant d'une institution financière (p. ex., Virement Interac et PayPal).

Le total du volume et de la valeur des paiements électroniques a augmenté de six pour cent et de cinq pour cent respectivement en 2023 par rapport à l'année précédente (voir le **tableau 3 : Croissance des paiements électroniques sur 12 mois**). Le volume des transactions par TEF sur 12 mois a diminué en 2023 par rapport à 2022 (cinq pour cent contre 11 pour cent respectivement). Le volume des transactions par TEF a légèrement progressé en 2023 par rapport à 2022 (trois pour cent contre un pour cent). Le volume et la valeur des transactions par virement en ligne ont aussi augmenté sur 12 mois en 2023. La croissance du volume des virements en ligne a dépassé celle de 2022 (14 pour cent contre 11 pour cent respectivement). La croissance de la valeur des virements en ligne est demeurée plus ou moins stable par rapport à 2022 (20 pour cent contre 19 pour cent respectivement).

TABLEAU 3 : CROISSANCE DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES SUR 12 MOIS

Volume (en millions de transactions)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
TEF	3 101	3 179	3 %
Virement en ligne	1 118	1 278	14 %
Total	4 219	4 457	6 %

Valeur (en millions de dollars)

Mode de paiement	2022	2023	Variation (%)
TEF	6 931 749	7 247 042	5 %
Virement en ligne	387 255	464 053	20 %
Total	7 319 004	7 711 095	5 %



APERÇU DES RECHERCHES

Les Canadiens veulent des options de paiement qui leur facilitent la vie et qui offrent une valeur tangible, qu'il s'agisse de paiements numériques ou non numériques.

Quant à eux, les consommateurs et les entreprises du pays ont indiqué l'importance capitale qu'ont pour eux les modes de paiement commodes, efficaces, sûrs, confidentiels et à faible coût. Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, l'écosystème des paiements canadien a connu une demande accrue d'options de paiement numérique et d'expériences de paiement conviviales. Les Canadiens veulent également continuer d'avoir accès à des options de paiement qu'ils ont déjà utilisées en raison de leur facilité d'utilisation et de leur fiabilité.



Faits saillants

La majorité des Canadiens adopteraient l'envoi et la réception des paiements en temps réel pour divers cas de paiement si on leur en donnait la possibilité.

- ▶ Trois Canadiens sur cinq (60 pour cent) s'imaginent bien envoyer ou recevoir des paiements en temps réel¹⁹.
- ▶ Les trois principaux cas de paiement pour envoyer de l'argent en temps réel sont les suivants :
 1. Envoyer à une personne ou à une entreprise un paiement dont la somme dépasse la limite ou la limite quotidienne des transactions par Virement Interac (20 pour cent)²⁰.
 2. Payer une facture de carte de crédit (19 pour cent)²¹.
 3. Payer les dépenses du ménage, notamment celles liées à l'eau, à l'électricité, au téléphone et à Internet (17 pour cent)²².
- ▶ Les trois principaux cas de paiement pour recevoir de l'argent en temps réel sont les suivantes :
 1. Recevoir d'une personne ou d'une entreprise un paiement dont la somme dépasse la limite ou la limite quotidienne des transactions par Virement Interac (20 pour cent)²³.
 2. Recevoir un paiement du gouvernement, comme des prestations d'assurance-emploi, d'aide sociale ou d'urgence (20 pour cent)²⁴.
 3. Effectuer les remboursements en cas d'annulation, de retour ou de paiement en trop, comme lorsque les clients annulent un service, retournent de la marchandise ou demandent un remboursement pour un paiement en trop (19 pour cent)²⁵.

¹⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

De nombreuses entreprises canadiennes souhaitent explorer des moyens d'améliorer leurs opérations et leurs processus grâce à l'intelligence artificielle générative (IAG).

- ▶ Près d'une entreprise sur deux (49 pour cent) souhaite utiliser l'IAG pour accroître l'efficacité de ses opérations et de ses processus²⁶.
- ▶ Les trois utilisations de l'IAG les plus avantageuses pour les entreprises sont les suivantes :
 1. Détecter et prévenir la fraude, notamment en analysant les tendances des données, des anomalies et des menaces pour aider à repérer et à prévenir les activités frauduleuses en temps réel (44 pour cent)²⁷.
 2. Automatiser le traitement des paiements, dont le rapprochement des transactions et l'appariement des factures, ce qui permet de réduire les erreurs, de gagner du temps et de réduire les coûts d'exploitation (37 pour cent)²⁸.
 3. Créer des expériences personnalisées pour les clients, comme des recommandations sur mesure, des publicités ciblées et des options de paiement spécifiques (29 pour cent)²⁹.

Les Canadiens étaient plus nombreux à envoyer des paiements internationaux qu'il y a un an.

- ▶ En 2023, un Canadien sur cinq a envoyé de l'argent à l'étranger en utilisant son compte bancaire canadien, ce qui représente une augmentation de 33 pour cent par rapport à 2022³⁰.
- ▶ En effet, les Canadiens sont plus nombreux à envoyer des fonds à des membres de leur famille vivant à l'étranger, à faire des achats auprès de détaillants en ligne étrangers et à payer des factures de fournisseurs étrangers ou à rembourser des sommes dues à un gouvernement étranger³¹.
- ▶ Les frais supplémentaires ou cachés (26 pour cent) et le coût élevé de chaque transaction (23 pour cent) représentaient les principaux irritants liés aux paiements internationaux. Ils étaient suivis par le fait de ne pas connaître le taux de change appliqué avant le règlement de la transaction (17 pour cent), le montant maximal pouvant être envoyé (17 pour cent) et le délai de traitement du virement (17 pour cent)³².

²⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

³¹ Ibid.

³² Ibid.



APERÇU DES RECHERCHES

La majorité des Canadiens n'ont pas l'intention de cesser d'utiliser l'argent comptant, et le dollar canadien numérique suscite la division parmi les consommateurs.

- ▶ Cinquante-cinq pour cent des Canadiens n'ont aucune intention de cesser d'utiliser l'argent comptant, alors que seulement 13 pour cent d'entre eux n'en utilisent plus³³.
- ▶ Même s'il est utilisé moins fréquemment pour les achats au PDV, l'argent comptant est toujours considéré comme une option de paiement fiable, largement acceptée et sûre dont les Canadiens ne veulent pas se passer³⁴.
- ▶ Trente-six pour cent des Canadiens trouvent attrayant un dollar canadien numérique, tandis que ce n'est pas le cas pour 30 pour cent d'entre eux³⁵.
- ▶ Près de deux Canadiens sur trois (63 pour cent) utiliseraient encore l'argent comptant si un dollar canadien numérique était émis³⁶.



³³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

APERÇU DES RECHERCHES

La majorité des Canadiens étaient moins préoccupés par la COVID-19 depuis le début de la pandémie, ce qui se reflète dans leurs attitudes et leur comportement en matière de paiement.

- ▶ L'enquête de 2023 a révélé que l'incidence de la COVID-19 sur la confiance générale des consommateurs et leur comportement en matière de paiement a diminué.
- ▶ Cinquante-et-un pour cent des Canadiens n'étaient pas préoccupés par la COVID-19, tandis que moins d'un Canadien sur quatre (23 pour cent) l'était³⁷. Pour en savoir plus, voir la **figure 3 : Niveau de préoccupation des Canadiens à l'égard de la COVID-19**.
- ▶ Les consommateurs étaient moins préoccupés par le fait de ne pas pouvoir payer par des méthodes sans contact. Il y a eu une baisse importante de la proportion de Canadiens qui ont déclaré avoir évité de magasiner à des endroits qui n'acceptent pas les paiements sans contact depuis le début de la pandémie (17 pour cent en juin 2023 comparativement à 38 pour cent en juin 2020)³⁸.
- ▶ Les consommateurs évitent moins d'utiliser de l'argent comptant par crainte de transmission du virus. Il y a eu une baisse importante de la proportion de Canadiens qui ont déclaré avoir utilisé les guichets automatiques moins souvent qu'auparavant depuis le début de la pandémie (46 pour cent en juin 2023 comparativement à 69 pour cent en juin 2020)³⁹. Il y a également eu une baisse importante de la proportion de Canadiens qui ont déclaré ne pas être à l'aise de manipuler des espèces depuis le début de la pandémie (22 pour cent en juin 2023 comparativement à 42 pour cent en septembre 2020)⁴⁰. Pour en savoir plus, voir la **figure 4 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants depuis le début de la pandémie ?**
- ▶ Les consommateurs ont repris leurs habitudes d'achat pré-pandémiques, comme se rendre dans un magasin pour acheter de la nourriture. Toutefois, ce qui n'a pas changé, c'est l'attrait des Canadiens pour les paiements numériques (Virement Interac, paiements mobiles ou par carte sans contact) et l'achat en ligne d'un grand nombre de leurs biens et services (p. ex., vêtements, articles ménagers, produits de santé et de beauté)⁴¹.

37 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

38 Ibid.

39 Ibid.

40 Ibid.

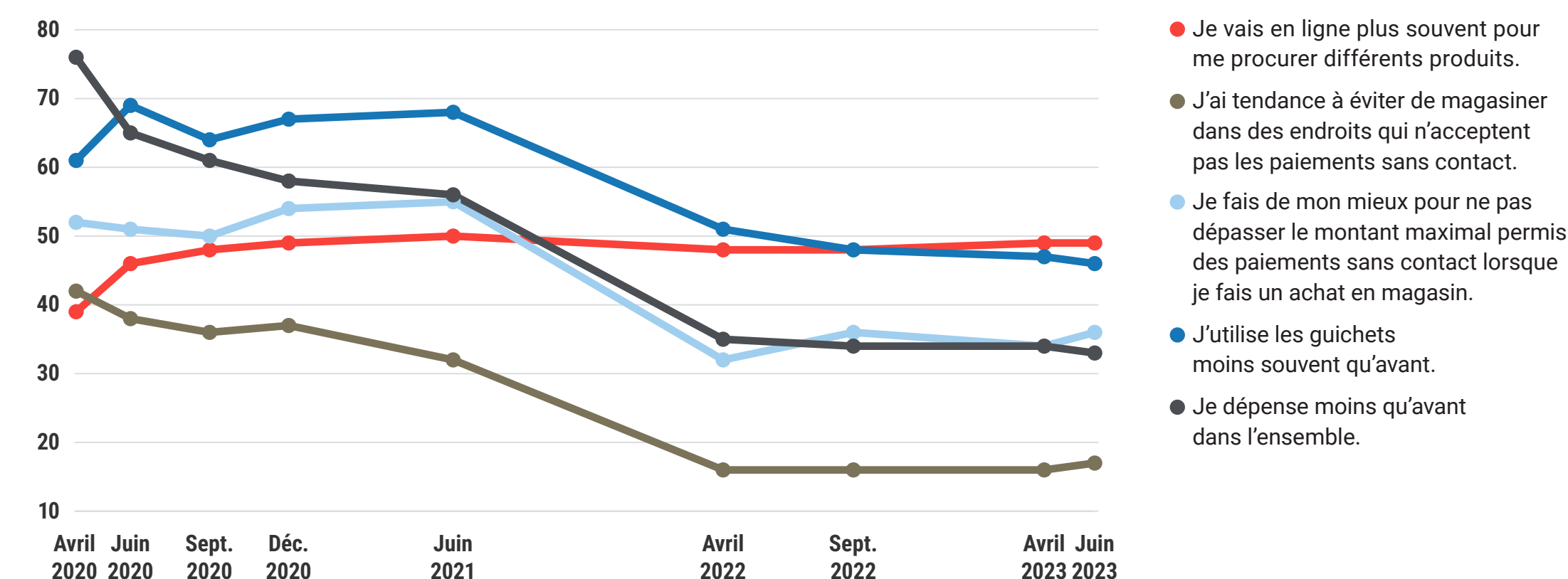
41 Ibid.

FIGURE 3 : NIVEAU DE PRÉOCCUPATION DES CANADIENS À L'ÉGARD DE LA COVID-19

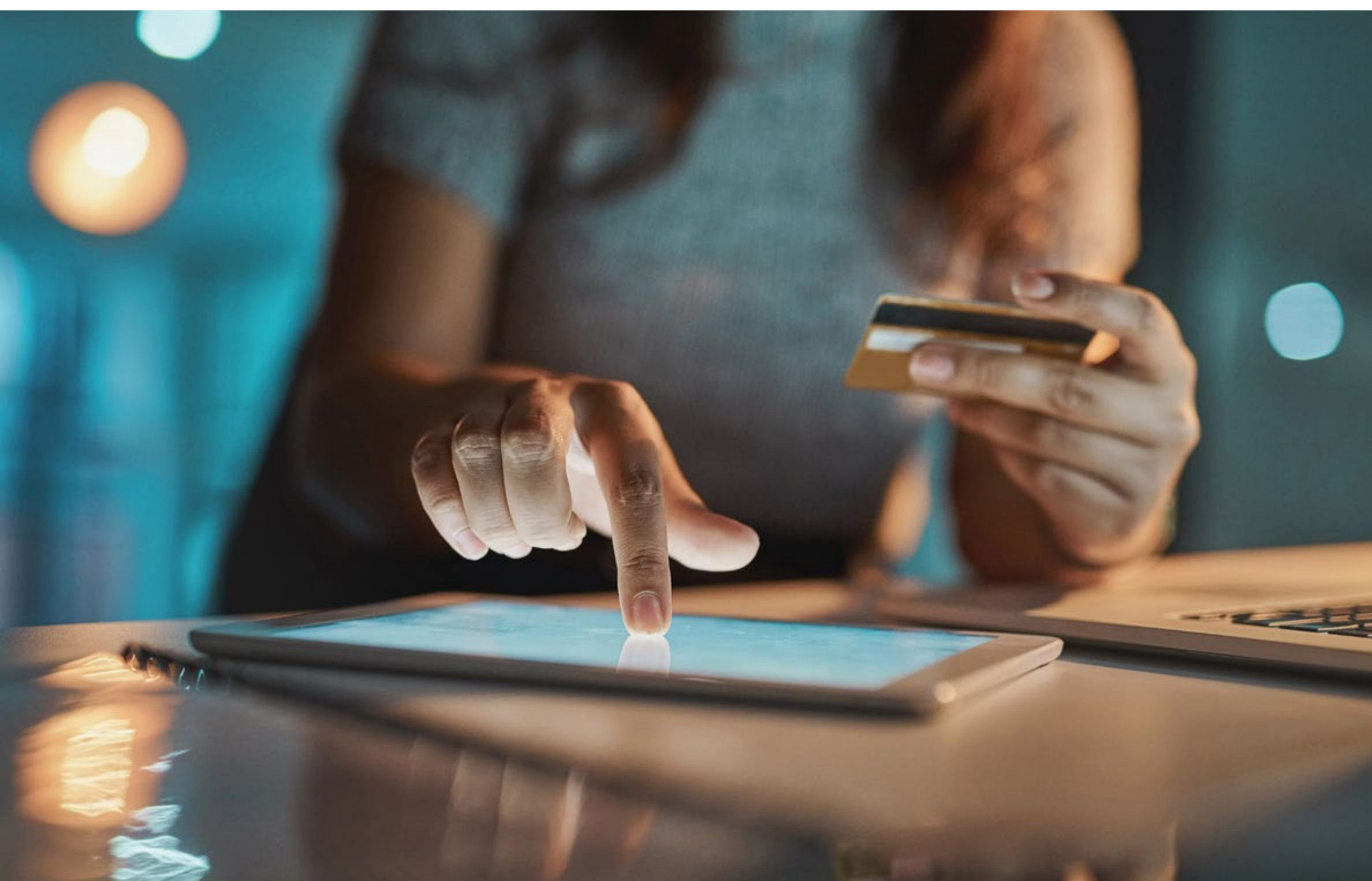
COHORTE GÉNÉRATIONNELLE	NON PRÉOCCUPÉE	PRÉOCCUPÉE
Génération Z Personnes nées entre 1997–2012	55 %	21 %
Génération Y Personnes nées entre 1981–1996	58 %	18 %
Génération X Personnes nées entre 1966–1980	53 %	20 %
Baby boomer Personnes nées entre 1946–1965	42 %	29 %

FIGURE 4 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS ?

Depuis le début de la pandémie de COVID-19...



L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS



L'écosystème canadien des paiements est resté à l'écoute de l'innovation intérieure et internationale, de la modernisation des systèmes de paiements et du travail des organismes de réglementation visant à façonner l'avenir du secteur.

En ce qui concerne les paiements, la commodité, l'efficacité, la sécurité, la protection des renseignements personnels et les faibles coûts étaient au premier plan des préoccupations des consommateurs et des entreprises.

L'Énoncé économique de l'automne de 2023 du ministère des Finances du Canada comportait des propositions de changement à la Loi canadienne sur les paiements (Loi CP) visant l'élargissement de l'adhésion à Paiements Canada. Les modifications proposées à la Loi CP ont été incluses dans la Loi d'exécution de l'Énoncé économique de l'automne de 2023, aussi connue sous le nom de projet de loi C-59, et ont été adoptées par le gouvernement du Canada. Ces changements législatifs cruciaux favoriseront davantage le choix et l'innovation, jetant les bases requises pour procurer des avantages notables et des occasions importantes aux gens de partout au pays. En collaboration avec ses membres, les parties prenantes et les organismes de réglementation, Paiements Canada apportera aux règlements administratifs les modifications qui permettront de mettre en œuvre les changements à la Loi CP⁴².

Le gouvernement du Canada a publié le règlement définitif d'application de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail (LAPD), qui propulsera la modernisation des paiements au Canada. Ce règlement d'application appuie la LAPD, le nouveau cadre législatif régissant les activités de paiement de détail au Canada. La LAPD est conçue pour protéger les consommateurs

⁴² Pour en savoir plus, voir [l'Énoncé économique de l'automne 2023 reflète les priorités de l'industrie des paiements](#).

L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS

en établissant des exigences liées au risque opérationnel qui s'appliquent aux FSP et sont destinées à la protection des fonds et du système financier. Une fois que des changements auront été apportés à la Loi CP pour élargir l'adhésion à Paiements Canada, la LAPD encadrera les FSP admissibles à l'adhésion à Paiements Canada et à la participation à ses systèmes⁴³.

Paiements Canada a annoncé la mise en œuvre réussie d'un autre centre de données qui renforcera davantage la résilience globale de Lynx, le système de paiement de grande valeur du Canada. Cette technologie aide à soutenir la continuité des opérations de Paiements Canada d'une manière sûre, et permet ainsi au système Lynx de fonctionner sans interruption en cas de perturbation ou de catastrophe soudaine⁴⁴.

Paiements Canada a présenté sa réponse aux exigences proposées d'harmonisation de la norme ISO 20022 pour les paiements transfrontaliers par le Committee on Payments and Market Infrastructures de la Bank for International Settlements. Cette consultation représente une étape importante vers l'amélioration de l'interopérabilité des systèmes de paiement et des paiements transfrontaliers. L'adoption mondiale harmonisée de la norme ISO 20022 est essentielle pour une transition en douceur du format actuel de type de message (MT) au nouveau format d'échange de messages (MX)⁴⁵.

Depuis 2020, la Banque du Canada se penche sur le concept d'un dollar canadien numérique en collaboration avec les Canadiens et de nombreux autres intervenants. Elle a publié un rapport résumant les commentaires reçus à ce jour au sujet d'un possible dollar canadien numérique. Il en ressort que : i) les Canadiens accordent une grande valeur à la détention d'espèces soutenues par leur banque centrale et veulent conserver l'accès aux billets de banque; ii) les Canadiens accordent de la valeur à leur droit à la protection des renseignements personnels, et bon nombre d'entre eux ont exprimé des préoccupations quant au fait qu'un dollar numérique puisse compromettre ce droit; iii) un dollar numérique devrait être facilement accessible et ne devrait pas induire d'obstacles ni aggraver ceux qui existent déjà; et iv) un dollar numérique ne devrait pas accroître les risques à la stabilité financière⁴⁶. La Banque du Canada a déclaré qu'un dollar canadien numérique ne produirait pas d'intérêt ni n'obligerait les Canadiens à divulguer des renseignements personnels pour accéder au système de paiement⁴⁷.



⁴³ Pour en savoir plus, voir [Règlement définitif d'application de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail](#).

⁴⁴ Pour en savoir plus, voir [Paiements Canada renforce la résilience de Lynx, le système de paiement de grande valeur du Canada, grâce à un centre de données supplémentaire](#).

⁴⁵ Pour en savoir plus, voir [Paiements Canada appuie l'harmonisation de la norme ISO 20022 pour améliorer les paiements transfrontaliers](#).

⁴⁶ Pour en savoir plus, voir [Consultations sur le dollar canadien numérique : la Banque du Canada publie un rapport et annonce les prochaines étapes](#).

⁴⁷ Pour en savoir plus, voir [Dollar canadien numérique : commentaires reçus en 2020-2023 et prochaines étapes](#).



ANALYSE DÉTAILLÉE A

TRANSFORMATION DES OPÉRATIONS — RÉPERCUSSIONS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE SUR LES PAIEMENTS

PAR DONALD CHARETTE

La technologie financière évoluant sans cesse, le fonctionnement harmonieux des paiements repose en grande partie sur l'interaction entre l'innovation, la technologie et la confiance. L'intelligence artificielle générative (IAG) se démarque comme une technologie perturbatrice susceptible de redéfinir les systèmes de paiement.



Historique de l'IAG dans le domaine des paiements

L'IAG est issue de l'apprentissage automatique, un sous-ensemble de l'intelligence artificielle qui existe depuis les années 1950. Au début des années 2000, l'apprentissage machine a contribué à l'amélioration des systèmes de détection de la fraude et, dans les années 2010, l'IA a pris de l'expansion dans des domaines comme celui des robots conversationnels au sein du service à la clientèle et des services bancaires personnalisés. Les récents progrès réalisés dans le domaine des modèles génératifs ont marqué l'évolution de l'IAG et des caractéristiques qui la distinguent de l'IA, ainsi que de sa capacité à générer des résultats uniques sous diverses formes comme des images, des textes, des enregistrements audio et vidéo, et d'interagir avec les humains en utilisant le langage naturel.

Applications de l'IAG aux paiements

L'intégration de l'IAG dans les systèmes de paiement améliore la façon dont les entreprises interagissent avec leurs clients, protège leurs opérations et aide leur main-d'œuvre à devenir plus performante.

Expériences client hyperpersonnalisées : L'IAG permet aux plateformes de paiement d'offrir des recommandations, des promotions et des services financiers personnalisés⁴⁸. Les consommateurs canadiens pourraient profiter d'expériences de paiement personnalisées facilitées par l'IAG qui pourraient comporter notamment des assistants de vente au détail personnels et du soutien de la part de robots conversationnels avec lesquels les clients peuvent interagir en tout temps en utilisant le langage naturel.

48 Visa Consulting and Analytics - Generative AI in payments (2023): Considerations for financial institutions intending to leverage generative artificial intelligence (GenAI) within their organizations.

Détection et prévention de la fraude : L'IAG est utilisée pour améliorer la détection et la prévention de la fraude au sein des services bancaires et d'autres services financiers. En analysant des milliards et même des billions de bases de données transactionnelles en temps réel, ces systèmes peuvent détecter des tendances et des anomalies suspectes avec plus de précision et de rapidité. Les nouveaux cas d'utilisation portent sur des défis émergents comme la fraude de paiement initié par le payeur autorisé (PIPA), dans le cadre de laquelle des tactiques trompeuses sont utilisées pour inciter des personnes à effectuer des virements électroniques de fonds sur des comptes frauduleux⁴⁹.

Effectif plus efficace grâce à l'IA : En prenant en charge des activités banales et chronophages, l'IAG peut permettre au personnel de se concentrer sur des tâches plus complexes et stratégiques. Les chefs de file du secteur bancaire du monde entier qui ont adopté cette technologie vantent sa capacité à traiter et à analyser rapidement de vastes ensembles de données, à fournir aux employés des renseignements exploitables et à renforcer les processus décisionnels⁵⁰.

Avantages pour les entreprises et les consommateurs Canadiens

Bien qu'elle en soit encore à l'étape de l'adoption précoce, l'IAG présente un potentiel important pour les entreprises et les consommateurs. Des organisations se concentrent actuellement sur l'application de la technologie à l'augmentation de leur efficacité et de leur productivité, à la réduction de leurs coûts et à l'amélioration de leurs produits et de leurs services⁵¹.

La génération de texte est un cas d'utilisation largement adopté dans divers secteurs, suivie par la génération de codes, puis la création d'images et d'éléments audio et vidéo⁵². Nous constatons également que la démocratisation de l'accès aux données permet aux consommateurs et aux entreprises de prendre de meilleures décisions fondées sur les données⁵³.

La création de services et de produits hyperpersonnalisés adaptés aux préférences des clients est un avantage très attendu, car elle accroît la satisfaction et la fidélité tout en stimulant la croissance de l'entreprise. Un exemple d'amélioration des interactions humain-machine est l'introduction d'agents autonomes, des robots utilisant d'importants modèles de langage qui sont capables de raisonner et d'exécuter des tâches de manière indépendante⁵⁴.

L'IAG POUR LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS CANADIENS

VALEUR

Les recherches montrent que les organisations cherchent actuellement à accroître leur efficacité et leur productivité, puis à réduire leurs coûts et à améliorer leurs produits et services.

ADOPTION

La génération de texte est un cas d'utilisation largement adopté dans divers secteurs, suivie par la génération de codes, la création d'images et d'éléments audio et vidéo.

DÉMOCRATISATION DES DONNÉES

Nous voyons l'IAG surmonter les obstacles à l'accès aux données et donner aux consommateurs et aux entreprises les renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions fondées sur les données.

SERVICES HYPERPERSONNALISÉS

On s'attend à ce que l'utilisation de l'IAG génère une valeur future pour créer de nouveaux produits et services hyperpersonnalisés qui répondent aux besoins uniques de leurs clients, ce qui améliorera la satisfaction et la fidélisation des consommateurs et, ultimement, stimulera la croissance de l'entreprise.



49 Symcor lance une nouvelle solution pour lutter contre la fraude aux paiements. Avril 2024.

50 Google Cloud Next '24. Séance : AI for Banking: Streamline core banking services and personalize customer experiences. Las Vegas, Nevada. 10 avril 2024. CB-Insights. AI strategies for 11 of the world's largest companies. Mai 2024.

51 State of Generative AI in the Enterprise. Now decides next: Insights from the leading edge of generative AI adoption. Deloitte Quarter one report. Janvier 2024.

52 Ibid.

53 Google Cloud Next '24. Séance : AI for Banking: Streamline core banking services and personalize customer experiences. Las Vegas, Nevada. 10 avril 2024.

54 CB-Insights. Generative AI Predictions. 2024.

Risques liés à l'IAG

Bien que l'IAG soit prometteuse sur le plan de la transformation, les organisations doivent investir dans la surveillance, l'évaluation et l'atténuation des risques qu'elle pose afin d'assurer une utilisation responsable.

Externalités : La croissance exponentielle et la mise en œuvre des technologies de l'IAG peuvent entraîner des répercussions imprévues ou difficiles à évaluer sur les personnes ou la société. La technologie est utilisée dans la génération de médias synthétiques, les campagnes de désinformation et l'augmentation des fraudes qui ont une incidence sur la santé mentale des gens, l'intégrité des institutions démocratiques et la confiance générale dans notre écosystème d'information⁵⁵.

Qualité des données : Les modèles d'IA ne sont aussi bons que les données qui les alimentent. Des données inexacts ou biaisées peuvent entraîner des décisions et des prédictions erronées.

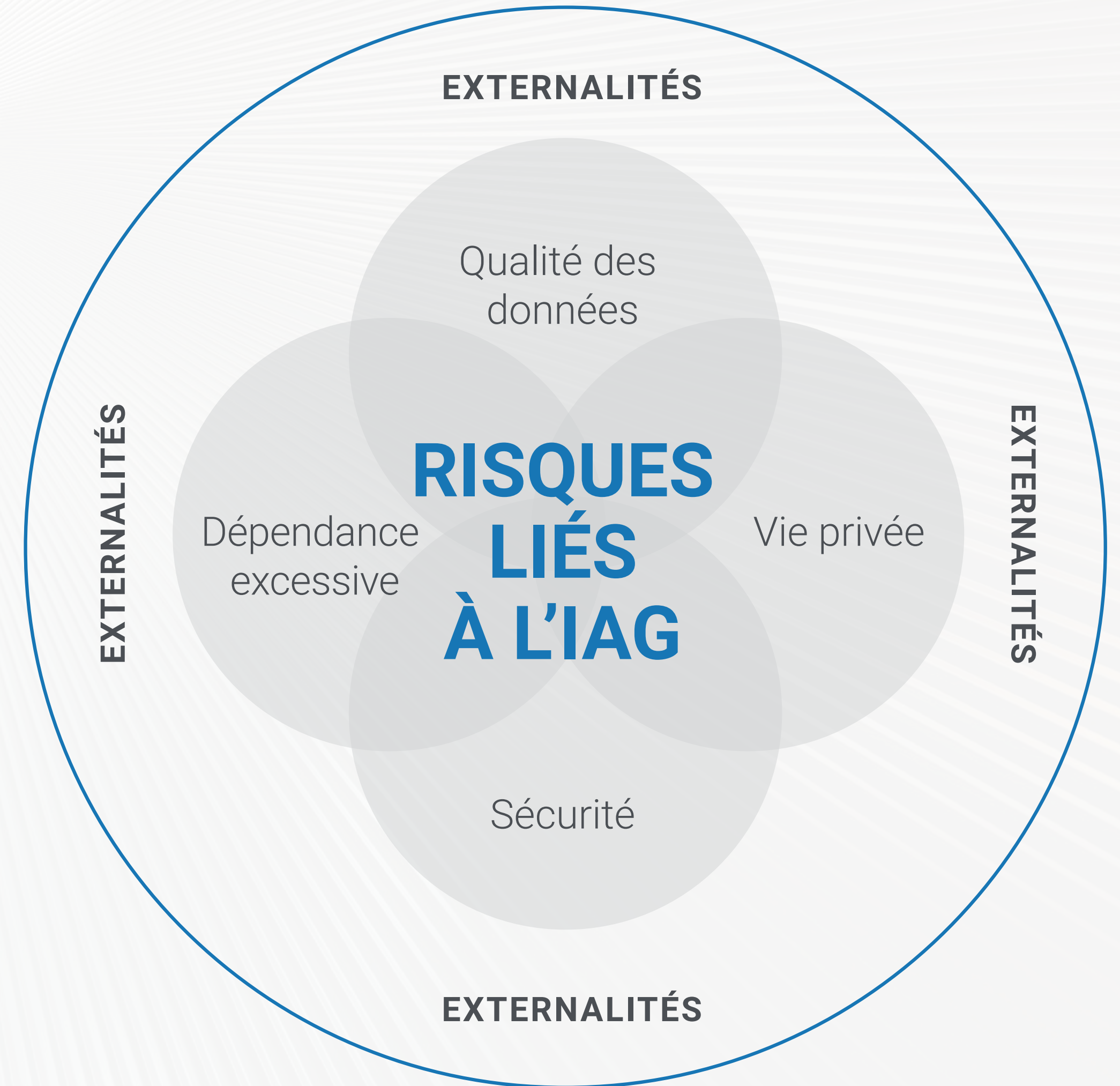
Vie privée : L'IAG exige souvent l'accès à de vastes quantités de données personnelles et financières pour entraîner efficacement les modèles. Il est crucial, mais difficile, de veiller à ce que ces technologies soient conformes à la réglementation, car elles peuvent parfois fonctionner d'une manière qui n'est pas entièrement transparente ou explicable.

Sécurité : L'IAG peut accroître les risques que pose l'IA (hameçonnage, code malveillant et atteinte à la confidentialité des données) et présenter elle-même des risques uniques (ensembles de données empoisonnées et contenu biaisé), ce qui a une incidence sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes de paiement en raison de leur complexité et de leur ouverture⁵⁶.

Dépendance excessive à l'IA : À mesure que les systèmes d'IAG exécutent des tâches plus courantes, les employés peuvent commencer à accepter des résultats de systèmes d'IA incorrects, ce qui se traduit par un effectif qui a perdu ses compétences analytiques, essentielles pour déterminer s'il doit faire confiance à l'IA ou dans quelle mesure il peut le faire⁵⁷. De plus, les systèmes d'IAG peuvent produire de faux renseignements, ce qui peut mener à des décisions opérationnelles coûteuses en l'absence d'une supervision assurée par une personne compétente.

Tendances Mondiales En Matière D'adoption Et Leçons Apprises

L'IAG réalise d'importants progrès dans l'écosystème mondial des paiements, et les premiers adhérents soulignent l'importance de son introduction progressive et stratégique en mettant l'accent sur les cas d'utilisation à forte incidence⁵⁸. En intégrant d'abord les systèmes d'IA à l'interne, les employés peuvent se familiariser avec la nouvelle technologie dans un environnement contrôlé, ce qui leur permet de cerner et de régler efficacement les problèmes potentiels avant de mettre sur le marché des produits destinés aux clients.



⁵⁵ Center for Humane Technology. Foundations of Humane Technology Online Course. 2023. NIST AI 600-1 Initial Public Draft. Artificial Intelligence Risk Management Framework: Generative Artificial Intelligence Profile. Avril 2024.

⁵⁶ NIST AI 600-1 Initial Public Draft. Artificial Intelligence Risk Management Framework: Generative Artificial Intelligence Profile. Avril 2024. Centre canadien pour la cybersécurité. L'intelligence artificielle générative – ITSAP00.041.

⁵⁷ Samir Passi et Mihaela Voreanu. 2022. Overreliance on AI: Literature Review. Microsoft Technical Report MSR-TR-2022-12.

⁵⁸ Google Cloud Next '24. Séance : AI for Banking: Streamline core banking services and personalize customer experiences. Las Vegas, Nevada. 10 avril 2024. CB-Insights. AI strategies for 11 of the world's largest companies. Mai 2024.

De plus, les organisations s'efforcent actuellement de s'assurer que leurs infrastructures technologiques et leur capital humain sont bien préparés pour soutenir les expansions futures et s'adapter aux changements du contexte sociotechnique. On ne saurait trop insister sur les mesures proactives de cybersécurité, y compris les améliorations qui tirent parti de l'IA et de l'apprentissage machine. En ce qui a trait à l'application de l'IA et de l'apprentissage machine à la cybersécurité, le secteur des services financiers est en tête, 38 pour cent des organisations canadiennes affichant des applications avancées et matures des technologies de l'IA et de l'apprentissage machine⁵⁹.

Perspectives

L'adoption sociale de l'IAG par les organisations peut passer rapidement de la stratégie initiale et de l'établissement d'une infrastructure technologique appropriée à la résolution des problèmes d'effectif, comme les pénuries de talents, grâce à des efforts de formation et de requalification ainsi qu'à la mise en œuvre de cadres de gestion des risques et de gouvernance pour répondre aux exigences du contexte réglementaire qui évolue rapidement⁶⁰.

En ce qui concerne les progrès technologiques, nous verrons probablement les modèles d'IAG devenir plus spécialisés, plus efficaces et mieux intégrés dans divers secteurs. Les organisations qui traitent des renseignements sensibles peuvent choisir de breveter des modèles de formation décentralisés et axés sur la préservation de la vie privée, ainsi que des modèles d'IA plus modestes déployés à la limite du réseau plutôt que de grands modèles

de langage pour répondre aux préoccupations de protection de la vie privée et de sécurité⁶¹.

Il y a aussi beaucoup d'investissements et de progrès en cours dans le domaine des flux de travail gérés par des agents d'IA⁶²; au lieu de compter sur un seul modèle d'IA pour s'occuper d'une tâche complète, plusieurs agents sont utilisés, chacun étant spécialisé dans différentes parties d'une tâche. Cette approche devrait grandement améliorer l'évolutivité, réduire les hallucinations et accroître l'efficacité, tout en améliorant la résilience du système.

Façonner l'avenir des paiements : adopter l'IAG prometteuse avec prudence

À mesure qu'elle continue d'évoluer et de s'intégrer à l'écosystème mondial des paiements, l'IAG offre un potentiel de transformation qui pourrait redéfinir la façon dont les transactions sont effectuées et sécurisées. Cette avancée technologique promet d'améliorer l'expérience client, de rationaliser les transactions et de renforcer les capacités de détection des fraudes et de sécurité. Toutefois, elle exige également un examen attentif de questions comme la dépendance excessive, la confidentialité des données, la sécurité et l'équilibre sociotechnique requis pour utiliser le plein potentiel de l'IAG de manière responsable.



TENDANCES MONDIALES EN MATIÈRE D'ADOPTION

Les premiers essais dans le secteur bancaire ont démontré que l'IAG peut stimuler considérablement la productivité de la main-d'oeuvre, certains cas d'utilisation plus avancés étant explorés dans la génération de codes, ce qui laisse entrevoir un avenir prometteur pour sa mise en œuvre plus vaste dans le secteur des services financiers.

LEÇONS APPRISES

- ▶ Introduction progressive et stratégique
- ▶ Veiller à ce que l'infrastructure technologique et le capital humain soient bien préparés
- ▶ Être proactif avec les mesures de cybersécurité

59 CDW, La cybersécurité au centre de l'attention 2024 : Tendances, menaces et stratégies.

60 State of Generative AI in the Enterprise. Now decides next: Insights from the leading edge of generative AI adoption. Deloitte Quarter one report. Janvier 2024.

61 CB-Insights. Generative AI Predictions 2024. CB-Insights. AI strategies for 11 of the world's largest companies. Mai 2024.

62 The Dawning Age of Agents | AI News & Insights. Article de blogue publié le 6 mars 2024.



RÉSULTATS⁶³

Les sections ci-dessous s'appuient sur différents canaux de données et visent à donner une vue d'ensemble des habitudes des consommateurs et des entreprises en ce qui concerne les paiements papier, par carte et électroniques.

⁶³ Toutes les variations en pourcentage indiquées dans les sections suivantes sont fondées sur un calcul de la variation annuelle moyenne en pourcentage, sauf indication contraire. Pour trouver la variation en pourcentage, vous devez d'abord soustraire la valeur antérieure de l'indice de la valeur ultérieure, puis diviser cette différence par la valeur antérieure de l'indice et finalement multiplier le résultat par 100.

RÉSULTATS

Tendances sur cinq ans des paiements au Canada

En 2023, les Canadiens ont effectué 21,7 milliards de transactions par chèque d'une valeur totale de 11,9 billions de dollars. Le volume total des paiements et leur valeur ont augmenté de cinq pour cent et de 20 pour cent respectivement au cours des cinq dernières années (voir le **tableau 4 : Tendances sur cinq ans des paiements au Canada**).

Malgré des baisses de plus de 10 pour cent des volumes de transactions en espèces et par chèque, le volume total des paiements a augmenté en raison de la croissance continue des volumes de paiements numériques (cartes, TEF et virements en ligne). Les Canadiens ont utilisé plus souvent des cartes de débit et de crédit, qui représentaient respectivement 30 pour cent et 33 pour cent du volume total des paiements en 2023. Quant à elles, les cartes de crédit et les cartes prépayées sont en tête pour ce qui est de la croissance du volume au cours des cinq dernières années, à neuf pour cent et à sept pour cent respectivement.

TABLEAU 4 : TENDANCES SUR CINQ ANS DES PAIEMENTS AU CANADA

Mode de paiement	Volume total en 2019		Volume total en 2023		Changement par rapport à 2019 %
	en millions	% du volume total	en millions	% du volume total	
Chèque	584	3 %	379	2 %	-35 %
Débit	6 256	30 %	6 634	30 %	6 %
GA	456	2 %	385	2 %	-16 %
Carte prépayée	326	2 %	349	2 %	7 %
TEF	2 947	14 %	3 179	15 %	8 %
Crédit	6 552	32 %	7 150	33 %	9 %
Virement en ligne	541	3 %	1 278	6 %	136 %
Argent comptant	2 957	14 %	2 380	11 %	-20 %
Total	20 618	100 %	21 734	100 %	5 %

Mode de paiement	Valeur totale en 2019		Valeur totale en 2023		Changement par rapport à 2019 %
	en M\$	% de la valeur totale	en M\$	% de la valeur totale	
Chèque	3 586 221	36 %	2 864 460	24 %	-20 %
Débit	259 255	3 %	302 224	3 %	17 %
GA	67 082	1 %	82 091	1 %	22 %
Carte prépayée	19 337	0.2 %	24 040	0.2 %	24 %
TEF	5 178 683	52 %	7 247 042	61 %	40 %
Crédit	595 114	6 %	847 387	7 %	42 %
Virement en ligne	178 225	2 %	464 053	4 %	160 %
Argent comptant	65 159	1 %	62 590	0.5 %	-4 %
Total	9 949 077	100 %	11 893 887	100 %	20 %

RÉSULTATS

Ensemble, les TEF et les chèques ont représenté 85 pour cent de la valeur totale des paiements en 2023. La valeur des TEF a continué de croître à long terme, contrairement aux chèques. La valeur des paiements par chèque a diminué de 20 pour cent entre 2019 et 2023. Cette baisse est principalement attribuable à une réduction de 20 pour cent de la valeur des paiements par chèque commercial au cours de cette période. Les entreprises sont passées des paiements par chèque aux virements en ligne (augmentation de 160 pour cent) et aux TEF (augmentation de 40 pour cent) dans les cas d'utilisation traditionnelle des chèques, comme les paiements entre particuliers et les paiements de factures, et ce, principalement parce qu'elles les trouvaient rapides, pratiques, sûrs et peu coûteux.

Les virements en ligne représentaient six pour cent du volume total des paiements en 2023. Même s'ils représentent une proportion relativement faible du volume et de la valeur totaux des paiements, les virements en ligne ont continué d'afficher la plus forte croissance du volume et de la valeur de tous les modes de paiement au cours des cinq dernières années (136 pour cent et 160 pour cent respectivement). Le rythme de la croissance du volume et de la valeur des virements en ligne a progressivement ralenti (voir le **tableau 5 : Taux de croissance sur cinq ans des paiements par virement en ligne**).

TABLEAU 5 : TAUX DE CROISSANCE SUR CINQ ANS DES PAIEMENTS PAR VIREMENT EN LIGNE

Virement en ligne	2015 à 2019	2016 à 2020	2017 à 2021	2018 à 2022	2019 à 2023
Volume	352 %	352 %	286 %	182 %	136 %
Valeur	290 %	262 %	247 %	187 %	160 %

RÉSULTATS

Tendances sur 12 mois des paiements au Canada

L'analyse qui suit compare les données de 2023 aux données de 2022 (voir le **tableau 6 : Tendances sur un an des paiements au Canada**). Cette comparaison sert à vérifier si les tendances des dernières années se poursuivent et à détecter l'émergence de tendances potentielles.

Malgré la hausse de l'inflation et le ralentissement de l'économie, le volume et la valeur totaux des paiements ont connu des gains modestes sur 12 mois (six pour cent et un pour cent respectivement). Les volumes et les valeurs des paiements par carte ont augmenté en 2023, les cartes prépayées affichant la plus forte croissance de la valeur des transactions, soit 10 pour cent, comparativement aux cartes de débit et de crédit. Les cartes de crédit et de débit ont été les deux principaux modes de paiement des achats au PDV et en ligne par les Canadiens et ont représenté 63 pour cent du volume total des paiements en 2023 (à peu près inchangé par rapport à 2022).

TABLEAU 6 : TENDANCES SUR UN AN DES PAIEMENTS AU CANADA

Mode de paiement	Volume total en 2022		Volume total en 2023		Changement par rapport à 2022 %
	en millions	% du volume total	en millions	% du volume total	
Chèques	405	2 %	379	2 %	-6 %
Débit	6 315	31 %	6 634	30 %	5 %
GA	388	2 %	385	2 %	-1 %
Carte prépayée	331	2 %	349	2 %	5 %
TEF	3 101	15 %	3 179	15 %	3 %
Crédit	6 794	33 %	7 150	33 %	5 %
Virement en ligne	1 118	5 %	1 278	6 %	14 %
Argent comptant	2 077	10 %	2 380	11 %	15 %
Total	20 529	100 %	21 734	100 %	6 %

Mode de paiement	Valeur totale en 2022		Valeur totale en 2023		Changement par rapport à 2022 %
	en M\$	% de la valeur totale	en M\$	% de la valeur totale	
Chèques	3 212 624	27 %	2 864 460	24 %	-11 %
Débit	295 013	3 %	302 224	3 %	2 %
GA	85 044	1 %	82 091	1 %	-3 %
Carte prépayée	21 776	0 %	24 040	0.2 %	10 %
TEF	6 931 749	59 %	7 247 042	61 %	5 %
Crédit	799 976	7 %	847 387	7 %	6 %
Virement en ligne	387 255	3 %	464 053	4 %	20 %
Argent comptant	60 122	1 %	62 590	0.5 %	4 %
Total	11 793 559	100 %	11 893 887	100 %	1 %

RÉSULTATS

Le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement de l'an dernier a révélé que la diminution de l'utilisation des chèques a ralenti entre 2020 et 2022. Plus précisément, la baisse du volume des paiements par chèque sur 12 mois était de 26 pour cent en 2020, de six pour cent en 2021, puis le volume a rebondi de 0,2 pour cent en 2022. En 2023, le volume des paiements par chèque a diminué de six pour cent par rapport à l'année précédente. Cette baisse de l'utilisation des chèques est comparable aux baisses sur 12 mois observées par le passé pour ce mode de paiement avant la pandémie (de 2015 à 2019). En 2023, le taux de réduction du volume des paiements par chèque semble être revenu au taux pré-pandémique prévu.

Le volume et la valeur des virements en ligne ont augmenté de 14 pour cent et de 20 pour cent respectivement en 2023. Bien que ces taux de croissance n'aient pas été aussi importants que les taux de croissance sur cinq ans, ils ont largement dominé ceux de tous les autres modes de paiement. Le faible taux de croissance sur 12 mois des virements en ligne pourrait être attribuable à la quasi-saturation du nombre moyen d'utilisateurs actifs uniques de Virement Interac par mois au Canada. En 2023, on dénombrait 27,6 millions de ces utilisateurs, soit 68 pour cent de la population canadienne totale⁶⁴.

Le volume des transactions par TEF est passé à 3,2 milliards, ce qui représente une augmentation de trois pour cent en 2023 (comparativement à un pour cent l'an dernier). La valeur des TEF est passée à 7,2 billions de dollars, ce qui représente une augmentation de cinq pour cent en 2023 (comparativement à 11 pour cent l'an dernier). Les gains de volume et de valeur sur 12 mois sont attribuables à la croissance du volume et de la valeur des transferts automatisés de fonds (TAF [quatre pour cent et six pour cent respectivement]).



64 Données fournies par Interac.

A close-up photograph of a person's hand holding a black smartphone over a payment terminal. The terminal has a keypad with blue and white buttons. The background is blurred, showing another person's arm. The text is overlaid on the top half of the image.

ANALYSE DÉTAILLÉE B

L'ÉVOLUTION DES TENDANCES DES PAIEMENTS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

PAR STEPHEN YUN

Ce qui suit est un extrait d'un article de la série « Les paiements sous la loupe » publié sur paiements.ca le 30 janvier 2024.

Pour lire l'article complet, allez à : [L'évolution des tendances des paiements pendant la pandémie de COVID-19](#).

Pour comprendre comment et pourquoi la pandémie a changé les habitudes et les pratiques de paiement des Canadiens, il est utile d'abord de comprendre les répercussions sociales et économiques de la pandémie sur la population canadienne.

ANALYSE DÉTAILLÉE B



La pandémie de COVID-19 a donné lieu à un soutien financier sans précédent de la part du gouvernement fédéral pour les Canadiens et les entreprises pendant le ralentissement économique. Ce soutien a été principalement offert au moyen de paiements dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). À un moment donné en 2020, 11,7 millions de Canadiens recevaient des paiements par l'entremise de la PCU ou de la SSUC, ce qui signifie qu'environ 40 pour cent de tous les adultes canadiens recevaient de l'aide du gouvernement⁶⁵. Le gouvernement a également assuré aux entreprises un accès continu au crédit et à la liquidité. Cela était en réponse aux restrictions temporaires qu'il avait imposées aux entreprises non essentielles et qui ont entraîné des pertes d'emplois et une réduction des revenus d'emploi⁶⁶.

Le paiement de ces soutiens financiers a été effectué par dépôt direct ou par chèque. Pour de nombreux Canadiens, les paiements représentaient un filet de sécurité pour payer leurs factures et maintenir les entreprises à flot. Il était essentiel de recevoir un paiement du gouvernement en temps opportun; pour cette raison, les paiements électroniques étaient préférables aux paiements papier. Les paiements par dépôt direct ont été plus nombreux que les paiements par chèque, dont le rapport était de 7:1⁶⁷. Le receveur général du Canada a émis 10,4 millions de chèques et effectué 78,4 millions de paiements par dépôt direct liés aux paiements de la PCU et de la SSUC

entre mars et décembre 2020. Une des conséquences de la pandémie, c'est qu'elle a montré aux Canadiens que les paiements numériques étaient plus rapides, commodes et fiables que les paiements papier.

La pandémie a eu des effets néfastes sur la croissance de la population canadienne. En 2020, la croissance démographique a chuté à des niveaux sans précédent depuis la Première Guerre mondiale. La baisse de la croissance démographique est attribuable à une diminution de la migration internationale et à la perte nette de résidents non permanents. Le pourcentage de croissance démographique attribuable à la migration internationale est passé d'un sommet record de 85 pour cent en 2019 à 68 pour cent en 2020⁶⁸. La plus importante perte nette de résidents non permanents (-88 901) a été causée par la diminution du nombre d'étudiants et de titulaires de permis de travail⁶⁹.

La pandémie a exercé une plus forte pression sur le portefeuille des consommateurs, car les perturbations de l'offre et la demande refoulée ont stimulé l'inflation, qui a atteint son plus haut niveau en 30 ans (+5,1 pour cent) en janvier 2022. Les prix de la nourriture et du logement n'ont cessé d'augmenter par rapport à 2021 et ont dépassé le taux global (+5,7 pour cent et +6,2 pour cent respectivement)⁷⁰. L'inflation des prix à la consommation a dépassé l'augmentation des salaires moyens depuis le printemps 2021.

La combinaison des défis financiers auxquels font face de nombreuses entreprises en raison de l'élimination progressive des programmes de soutien d'urgence en cas de pandémie, de la diminution de la croissance démographique et de l'inflation persistante des prix à la consommation a entraîné une réduction globale des dépenses des consommateurs et des entreprises. Par conséquent, la valeur et le volume totaux des paiements ont diminué et étaient inférieurs au niveau d'avant la pandémie de 2020 à 2021⁷¹.

Regard sur les habitudes et les pratiques de paiement pré-pandémiques des Canadiens

Parmi les tendances des paiements observées au cours de la période de cinq ans précédant la pandémie de COVID-19 (entre 2014 et 2019), plus d'une se dégagent. Pour plus de détails, voir la **figure 5 : Volume et valeur des transactions au point de vente (2014 à 2019)** et la **figure 6 : Volume et valeur des transactions à distance des consommateurs (2014 à 2019)**.

Transactions au point de vente⁷²

- ▶ Les paiements en espèces ont connu une baisse constante et marquée dans l'environnement des transactions au point de vente (PDV). Malgré cela, l'argent comptant était encore un mode de paiement commun en 2019, 61 pour cent des Canadiens ayant

65 Pour en savoir plus, voir : [Ottawa has spent \\$240B fighting COVID-19 in just 8 months. A CBC investigation follows the money.](#)

66 Pour en savoir plus, voir : [Aperçu du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.](#)

67 Pour en savoir plus, voir : [Ottawa has spent \\$240B fighting COVID-19 in just 8 months. A CBC investigation follows the money.](#)

68 Pour en savoir plus, voir : [La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après deux ans.](#)

69 Ibid.

70 Ibid. Le « taux global » représente l'inflation totale dans une économie. Le chiffre de l'inflation globale comprend l'inflation dans un panier de biens qui comprend des produits comme les aliments et l'énergie. En janvier, les augmentations annuelles des prix des aliments (+5,7 %) et du logement (+6,2 %) étaient supérieures au taux global.

71 Données du SACR, Paiements Canada.

72 Les paiements au point de vente comprennent les transactions ayant lieu dans les commerces physiques (ayant pignon sur rue) ou virtuels (boutiques en ligne) des bénéficiaires, y compris celles qui sont effectuées dans une application et d'autres plateformes de commerce électronique.

ANALYSE DÉTAILLÉE B



déclaré avoir effectué un achat au comptant dans un commerce au cours d'une semaine donnée⁷³.

- ▶ Les paiements électroniques a continué d'augmenter dans les commerces, en particulier ceux effectués par carte de débit ou de crédit. Les Canadiens préféraient utiliser les cartes de débit et de crédit pour leurs transactions dans les PDV parce qu'ils étaient perçus comme offrant de la commodité, de la rapidité et des récompenses. Ces facteurs ont motivé l'utilisation de ces modes de paiement par rapport aux modes traditionnels de paiement papier⁷⁴.
- ▶ Une autre raison pour laquelle les Canadiens ont utilisé plus souvent les cartes de débit et de crédit est la croissance des paiements sans contact (par carte et appareil mobile) au PDV. En 2019, 4,7 milliards de transactions sans contact d'une valeur de 156 milliards de dollars ont été faites, soit une augmentation du volume et de la valeur de 15 pour cent et de 20 pour cent respectivement par rapport à l'année précédente⁷⁵. La familiarité grandissante des consommateurs et des commerçants avec les paiements sans contact et la capacité de payer avec des cartes sans contact ont stimulé cette hausse importante. Bien que l'utilisation de la carte sans contact ait été populaire, l'utilisation d'appareils mobiles sans contact a été adoptée moins rapidement au Canada, même si un plus grand nombre

de Canadiens avaient maintenant des appareils dotés de la technologie de communication en champ proche⁷⁶.

Environnement des transactions à distance⁷⁷

- ▶ Les transactions de paiement de factures représentaient la plus grande proportion des transactions à distance faites par les consommateurs. Le transfert électronique de fonds (TEF) était le principal mode de paiement utilisé par les Canadiens sur le plan du volume et de la valeur des transactions⁷⁸. Les consommateurs choisissaient généralement d'envoyer leurs paiements périodiques aux entreprises au moyen d'un TEF (p. ex., en utilisant des services bancaires en ligne pour payer les factures du ménage). Ils avaient également recours à ce mode de paiement pour établir des débits préautorisés (au moyen d'un compte de dépôt) pour rembourser leur prêt hypothécaire ou leur prêt auto. Cependant, les TEF ont été graduellement remplacés par les paiements par carte de crédit pour régler les factures⁷⁹.
- ▶ Alors que les cartes de crédit étaient principalement utilisées dans les transactions au PDV, les détenteurs s'en servaient aussi pour payer à distance une partie de leurs factures, ce qui représentait 15 pour cent du total des factures payées au Canada en 2018⁸⁰. Les consommateurs utilisaient les cartes de crédit pour régler des dépenses récurrentes, principalement en raison des programmes de récompenses offerts avec ces cartes. Entre 2014 et 2019, le nombre de paiements

à distance par carte de crédit a augmenté de 55 pour cent. La croissance de ce segment s'est faite en grande partie au détriment de l'utilisation des chèques et des TEF⁸¹.

- ▶ L'utilisation des virements en ligne pour le paiement des particuliers et des entreprises a continué d'augmenter chez les Canadiens, dépassant l'utilisation des chèques à compter de 2018. En 2019, les virements en ligne ont représenté 23 pour cent du volume total de transactions à distance des consommateurs, tandis que le volume de transactions par chèque a diminué à 10 pour cent (par rapport à 16 pour cent en 2015).

73 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2020](#).

74 Ibid.

75 Ibid.

76 Ibid.

77 L'environnement de paiement à distance comprend toutes les transactions qui ne sont pas effectuées dans les commerces physiques (ayant pignon sur rue) ou virtuels (boutiques en ligne) des bénéficiaires. On parle ainsi des cas où le payeur fait plutôt appel à une institution financière ou à un fournisseur de services de paiement comme intermédiaire pour transférer les fonds au bénéficiaire.

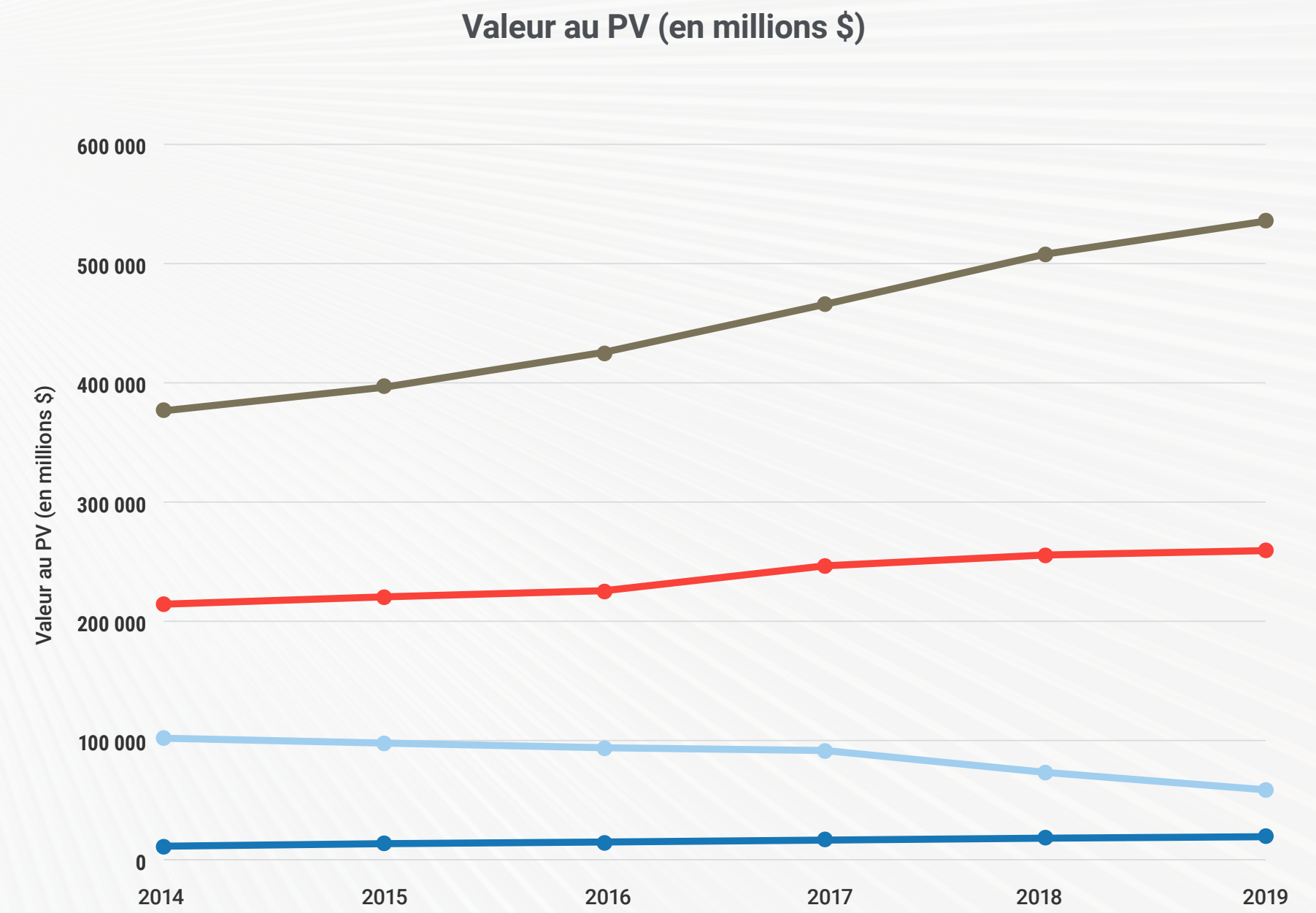
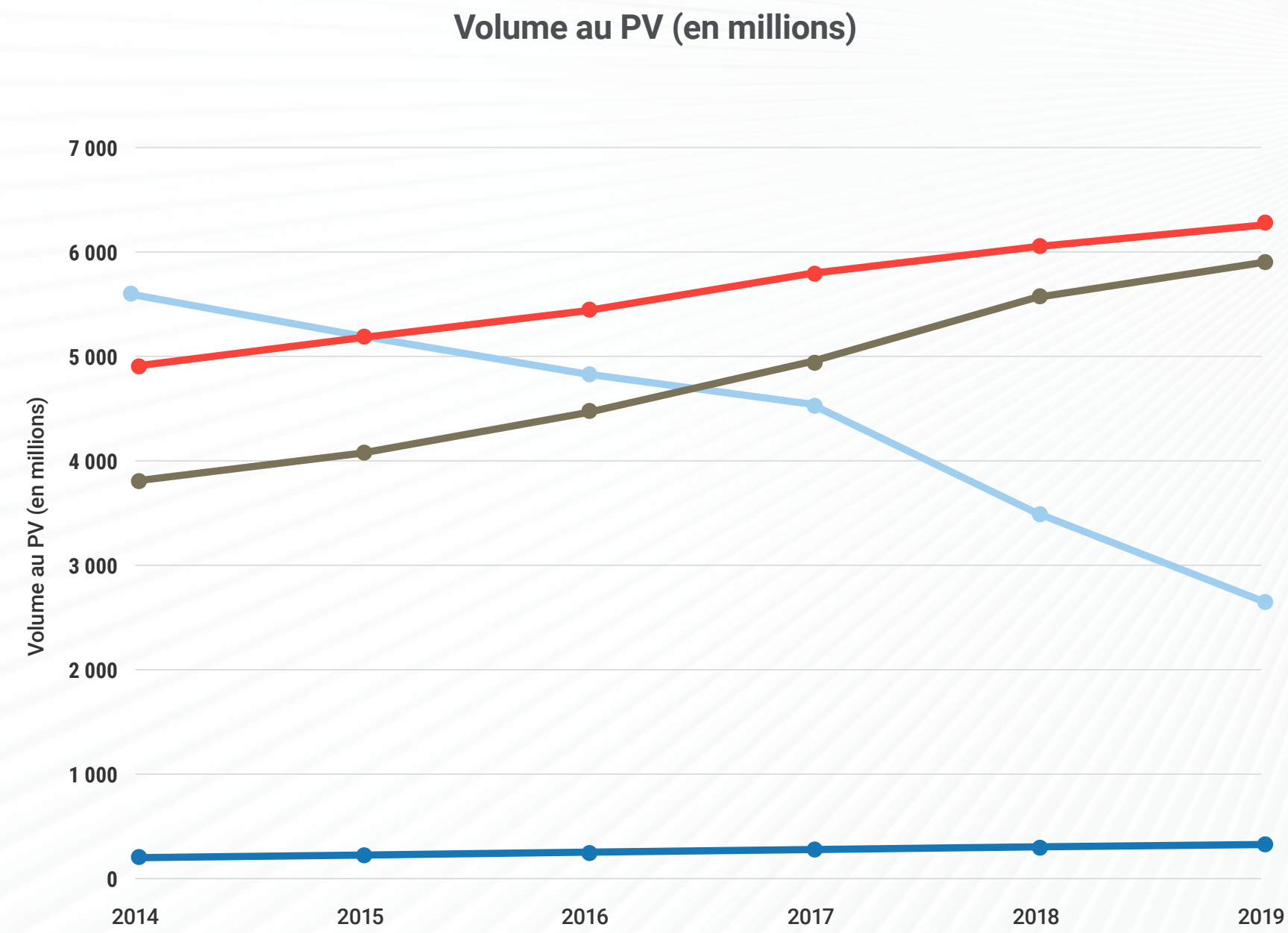
78 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2020](#).

79 Ibid.

80 Ibid.

81 Ibid.

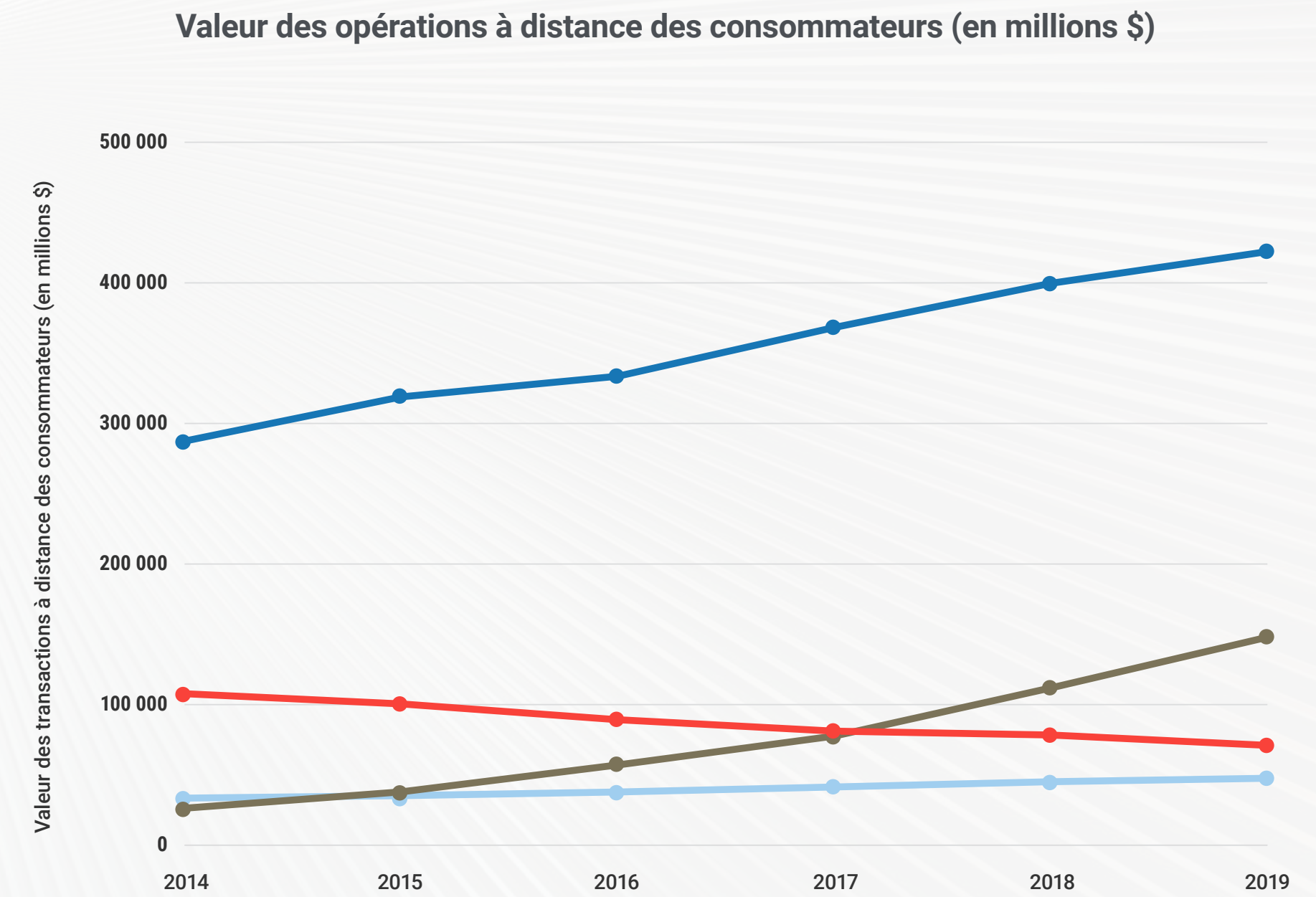
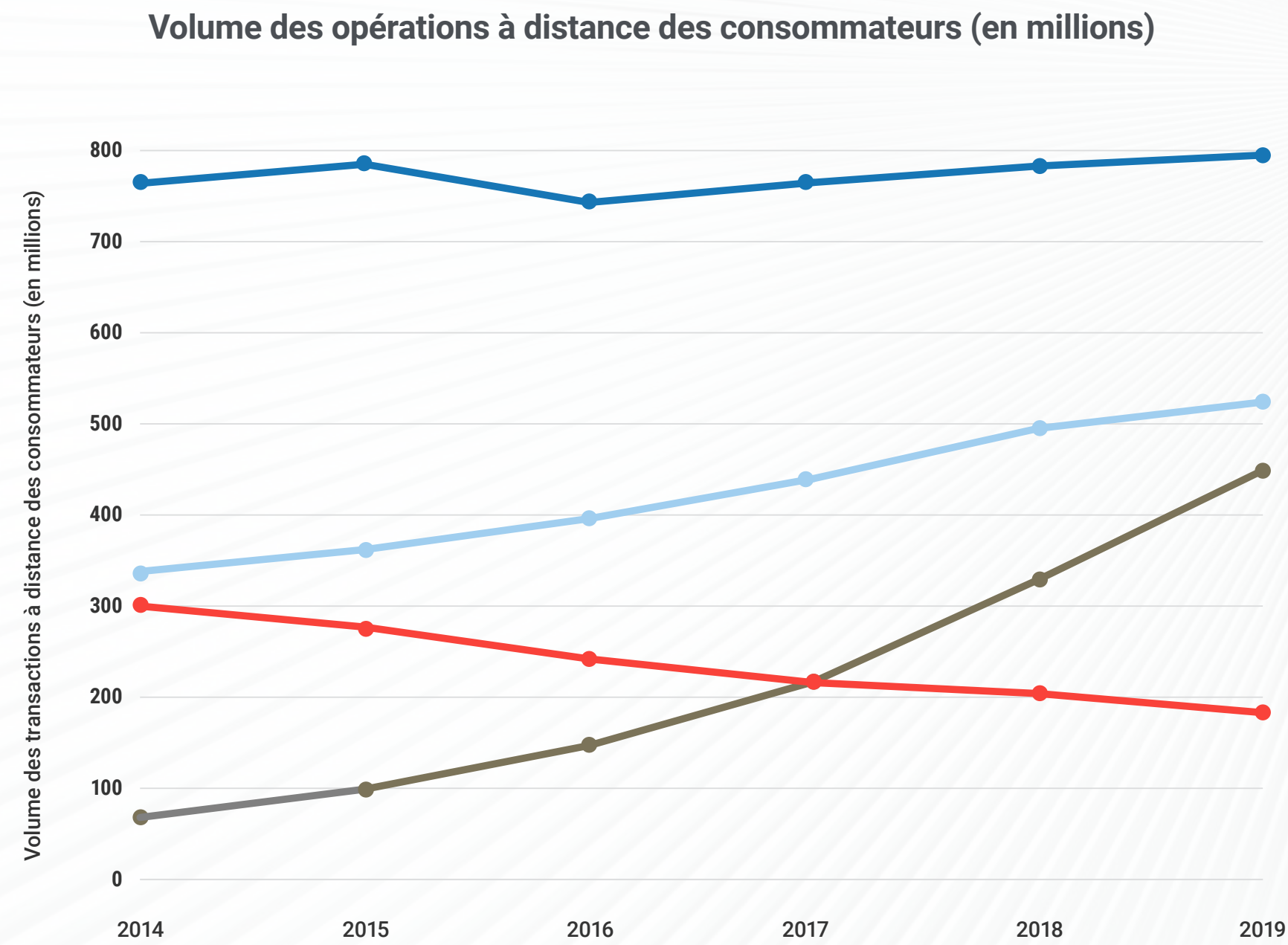
FIGURE 5 : VOLUME ET VALEUR DES TRANSACTIONS AU POINT DE VENTE (2014 À 2019)



Mode de paiement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Carte de débit	4 907	5 178	5 436	5 794	6 050	6 256
● Carte prépayée	200	225	253	278	304	326
● Carte de crédit	3 807	4 072	4 459	4 949	5 564	5 897
● Argent comptant	5 587	5 196	4 832	4 543	3 502	2 661

Mode de paiement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Carte de débit	214 340	220 483	225 661	246 499	255 600	259 255
● Carte prépayée	11 395	13 500	14 895	16 495	18 112	19 337
● Carte de crédit	376 522	396 270	425 659	465 782	507 895	535 603
● Argent comptant	101 949	97 870	93 956	91 630	73 304	58 643

FIGURE 6 : VOLUME ET VALEUR DES TRANSACTIONS À DISTANCE DES CONSOMMATEURS (2014 À 2019)



Mode de paiement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Chèque et effect papier	300	277	242	216	204	183
● TEF de particuliers	764	785	743	765	783	795
● Virement en linge	68	99	147	217	329	449
● Carte de crédit à distance	338	362	396	440	495	524

Mode de paiement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
● Chèque et effect papier	107 750	100 500	89 250	81 125	78 375	71 000
● TEF de particuliers	287 436	318 889	333 572	368 264	399 673	422 243
● Virement en linge	26 293	37 931	57 067	77 616	111 859	147 927
● Carte de crédit à distance	33 469	35 224	37 836	41 403	45 146	47 609

Incidence de la pandémie de COVID-19 sur les habitudes et les pratiques de paiement des canadiens

Parmi les tendances des paiements observées au cours des trois années suivant le début de la pandémie de COVID-19 (entre 2020 et 2022), plus d'une se dégagent. Pour plus de détails, voir la **figure 7 : Volume et valeur des transactions au point de vente (2019 à 2022)** et la **figure 8 : Volume et valeur des transactions à distance des consommateurs (2019 à 2022)**.

Environnement des transactions au point de vente

► La pandémie de COVID-19 a accéléré la diminution de l'utilisation de l'argent comptant, car de nombreux Canadiens ont évité de manipuler de l'argent comptant et de toucher aux terminaux de paiement au PDV en raison de préoccupations liées à la transmission du virus⁸². Au cours de la première année de la pandémie, le volume et la valeur des transactions en espèces au PDV ont diminué de 24 pour cent et de 21 pour cent, respectivement, par rapport à 2019⁸³. Après 2020, les paiements en espèces au PDV ont continué de diminuer, puis la diminution a ralenti lorsque les mesures de santé publique se sont améliorées et que l'économie a repris. Les paiements en espèces ont rebondi pour plusieurs raisons :

- Les Canadiens étaient moins préoccupés par le risque de transmission du virus de la COVID-19 associé à la manipulation des pièces de monnaie et du papier-monnaie.
- Certains ont recommencé à utiliser de l'argent comptant comme c'était le cas avant la pandémie, par exemple, pour le paiement du loyer, des repas, des divertissements et des services professionnels et personnels⁸⁴.
- Les Canadiens se sont tournés vers les paiements numériques.
 - La croissance des paiements sans contact a été soutenue par la disponibilité accrue des options de paiement sans contact et numérique, l'augmentation des valeurs maximales des transactions sans contact de 100 \$ à 250 \$ pour les cartes de crédit et l'introduction de nouvelles options de paiement, comme les codes QR par PayPal⁸⁵.
 - En fait, en ce qui concerne les achats, 37 pour cent des consommateurs ont dit avoir évité de faire des achats dans des endroits qui n'acceptaient pas les paiements sans contact⁸⁶. Les paiements sans contact ont continué d'être utilisés fréquemment par les Canadiens après la première année de la pandémie. En 2022, près de neuf Canadiens sur dix (89 pour cent) ont présenté une carte (de crédit, de débit ou prépayée) au moins une fois au cours d'un mois donné pour effectuer un achat au PDV⁸⁷.



82 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2021](#).

83 Données du SACR, Paiements Canada.

84 Pour en savoir plus, voir : [Canadian Payment Methods and Trends Report 2023 \(Rebond et croissance : Rapport 2022 sur les modes de paiement et les tendances des paiements au Canada\)](#).

85 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2021](#).

86 Ibid.

87 Pour en savoir plus, voir : [Canadian Payment Methods and Trends Report 2023 \(Rebond et croissance : Rapport 2022 sur les modes de paiement et les tendances des paiements au Canada\)](#).

ANALYSE DÉTAILLÉE B



- La pandémie a entraîné une forte croissance des paiements en ligne en 2020, avec 477 millions de transactions d'une valeur de 56 milliards de dollars (une hausse par rapport aux 420 millions de transactions évaluées à 47 milliards de dollars il y a un an)⁸⁸. Près de la moitié (47 pour cent) des Canadiens ont utilisé les plateformes de commerce électronique plus fréquemment pour acheter une plus vaste gamme de produits pendant la pandémie⁸⁹. Malgré le retour aux achats au PDV, les opérations de commerce électronique ont augmenté en 2022. Les ventes par commerce électronique ont représenté 6,5 pour cent des ventes au détail en 2022, une augmentation par rapport à 6,12 pour cent en 2021⁹⁰.

- ▶ Forts des gains réalisés en 2021, le volume et la valeur des paiements par carte de débit et de crédit sont revenus aux niveaux prépandémiques en 2022, après un important creux en 2020 causé par la pandémie.

- Le volume et la valeur des transactions par carte de débit au PDV ont diminué de neuf pour cent et de trois pour cent respectivement entre 2019 et 2020. Les cartes de débit ont toutefois continué de représenter un volume plus important que les cartes de crédit pour le volume de transactions sans contact.

- Le volume et la valeur des transactions par carte de crédit au PDV ont diminué de cinq pour cent au cours de la même période. Les cartes de crédit représentaient la majeure partie de la valeur des transactions au PDV.

- Dans l'ensemble, la baisse du volume et de la valeur des paiements par carte a été que celle qui touchait les paiements en espèces et dont il était question plus haut.

Environnement des transactions à distance

- ▶ La pandémie de COVID-19 a eu une faible incidence sur le volume et la valeur des transactions par TEF effectuées par des particuliers en 2020. Au cours de la première année de la pandémie, le volume de TEF de particuliers a augmenté de un pour cent et la valeur de ces TEF a augmenté de cinq pour cent⁹¹. Le volume et la valeur ont continué de croître et, en 2022, le volume des TEF de particuliers a atteint 870 millions de transactions d'une valeur de 565 milliards de dollars. Ils représentaient respectivement 35 pour cent du volume total et 57 pour cent de la valeur totale des transactions à distance de particuliers⁹². L'utilisation du TEF chez les consommateurs a continué d'être liée aux paiements périodiques et aux paiements de factures en ligne⁹³.

- ▶ Le volume des transactions par carte de crédit a diminué en raison de la pandémie de 2020, en baisse de cinq pour cent par rapport à 2019. Il a rebondi rapidement et a dépassé le niveau prépandémique en 2021 et a continué de croître en 2022⁹⁴. Les consommateurs ont continué d'utiliser les cartes de crédit pour payer des dépenses récurrentes, dont des factures du ménage (assurance, service Internet, téléphone cellulaire, abonnements, adhésions, gardiennage à domicile et services d'entrepreneurs)⁹⁵.

88 Pour en savoir plus, voir : Canadian Payment Methods and Trends Report 2023 (Rebond et croissance : Rapport 2022 sur les modes de paiement et les tendances des paiements au Canada).

89 Ibid.

90 Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2022. Pour en savoir plus, voir : [Le Quotidien – Commerce de détail, décembre 2022](#).

91 Données du SACR, Paiements Canada.

92 Ibid.

93 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2023](#).

94 Données du SACR, Paiements Canada.

95 Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2023](#).

- ▶ Les virements en ligne ont poursuivi leur croissance en 2020, augmentant considérablement, à savoir de 48 pour cent en volume et de 40 pour cent en valeur. Ils ont représenté 31 pour cent du volume total des paiements au Canada (comparativement à 23 pour cent en 2019).
- ▶ De nouveaux cas d'utilisation sont apparus pour les virements en ligne pendant la pandémie, remplaçant l'argent comptant et les chèques. En raison des consignes sur la distanciation physique, de nombreux Canadiens ont pris la responsabilité de faire l'épicerie pour leur famille, leurs colocataires et leurs voisins. Interac a signalé que les Canadiens avaient utilisé le service Virement Interac plus souvent qu'avant le début de la pandémie pour fractionner les factures d'épicerie et les achats dans les magasins à grande surface⁹⁶. Un autre cas d'utilisation pour les virements en ligne pendant la pandémie était l'envoi d'un soutien financier à la famille et à des voisins⁹⁷.
- ▶ Même si les virements Interac étaient davantage utilisés pour les virements entre particuliers, le niveau d'utilisation a commencé à plafonner en 2022, et un plus grand nombre de Canadiens ont dit que leur utilisation était demeurée la même depuis le début de la pandémie (62 pour cent en 2022 comparativement à 51 pour cent en 2020)⁹⁸. Par conséquent, le nombre de nouveaux cas d'utilisation pour les virements Interac liés à la pandémie n'a pas augmenté de façon importante en 2022, probablement parce que de nombreux Canadiens avaient l'impression que la pandémie était en grande partie terminée ou qu'ils avaient épuisé tous les nouveaux cas d'utilisation.
- ▶ Les Canadiens ont fait moins de paiements par chèque en raison de la pandémie.
 - L'utilisation des chèques personnels a continué de diminuer en 2020, le volume et la valeur réduisant de 14 pour cent et de 17 pour cent respectivement par rapport à 2019⁹⁹. La baisse globale était attribuable à l'utilisation accrue de modes de paiement électronique comme les TEF et les paiements par virements en ligne par les Canadiens. La pandémie a contribué à l'augmentation des paiements électroniques au détriment des chèques, car de nombreux Canadiens ont choisi de ne pas encaisser de chèques en raison de préoccupations au sujet de la transmission du virus par contact de surface¹⁰⁰.
 - Toutefois, la diminution de l'utilisation des chèques personnels a ralenti entre 2021 et 2022. La variation du volume des paiements par chèque sur 12 mois a été de +11 pour cent en 2021 et de -7 pour cent en 2022¹⁰¹. La valeur des chèques a augmenté de neuf pour cent en 2021 et diminué de sept pour cent en 2022¹⁰².
 - Bien que l'utilisation des chèques personnels ait été assez faible, 42 pour cent des Canadiens ayant déclaré utiliser rarement des chèques (c.-à-d. moins d'une fois par mois) et 39 pour cent ayant affirmé n'avoir jamais utilisé de chèques, certains Canadiens ont recommencé à recourir aux chèques pour les mêmes cas d'utilisation de paiements qu'avant la pandémie. (p. ex., loyer, services à domicile et cadeaux)¹⁰³.

⁹⁹ Données du SACR, Paiements Canada.

¹⁰⁰ Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2021](#).

¹⁰¹ Données du SACR, Paiements Canada.

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2023](#).

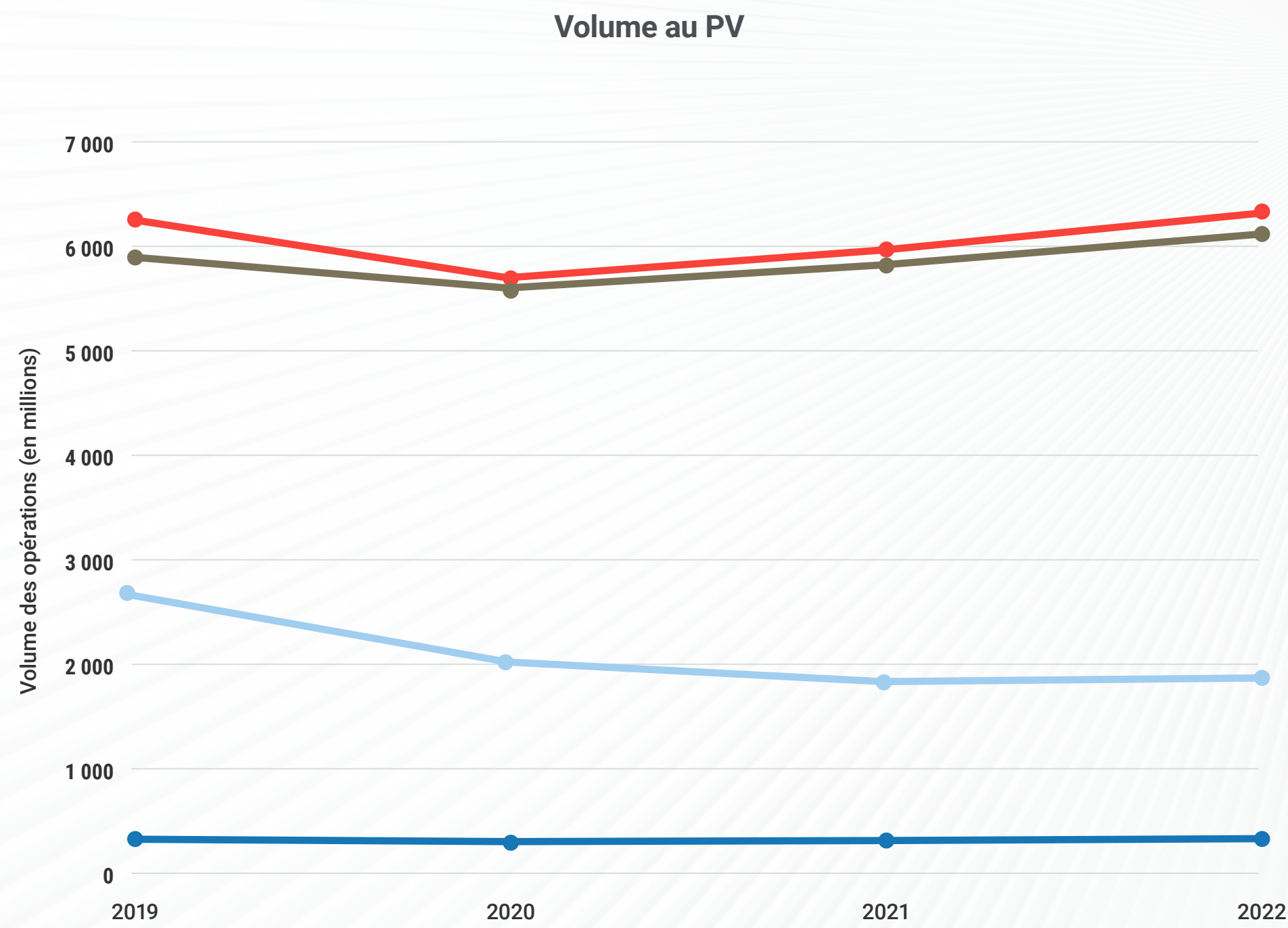
⁹⁶ Pour en savoir plus, voir : [Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements 2021](#).

⁹⁷ Ibid.

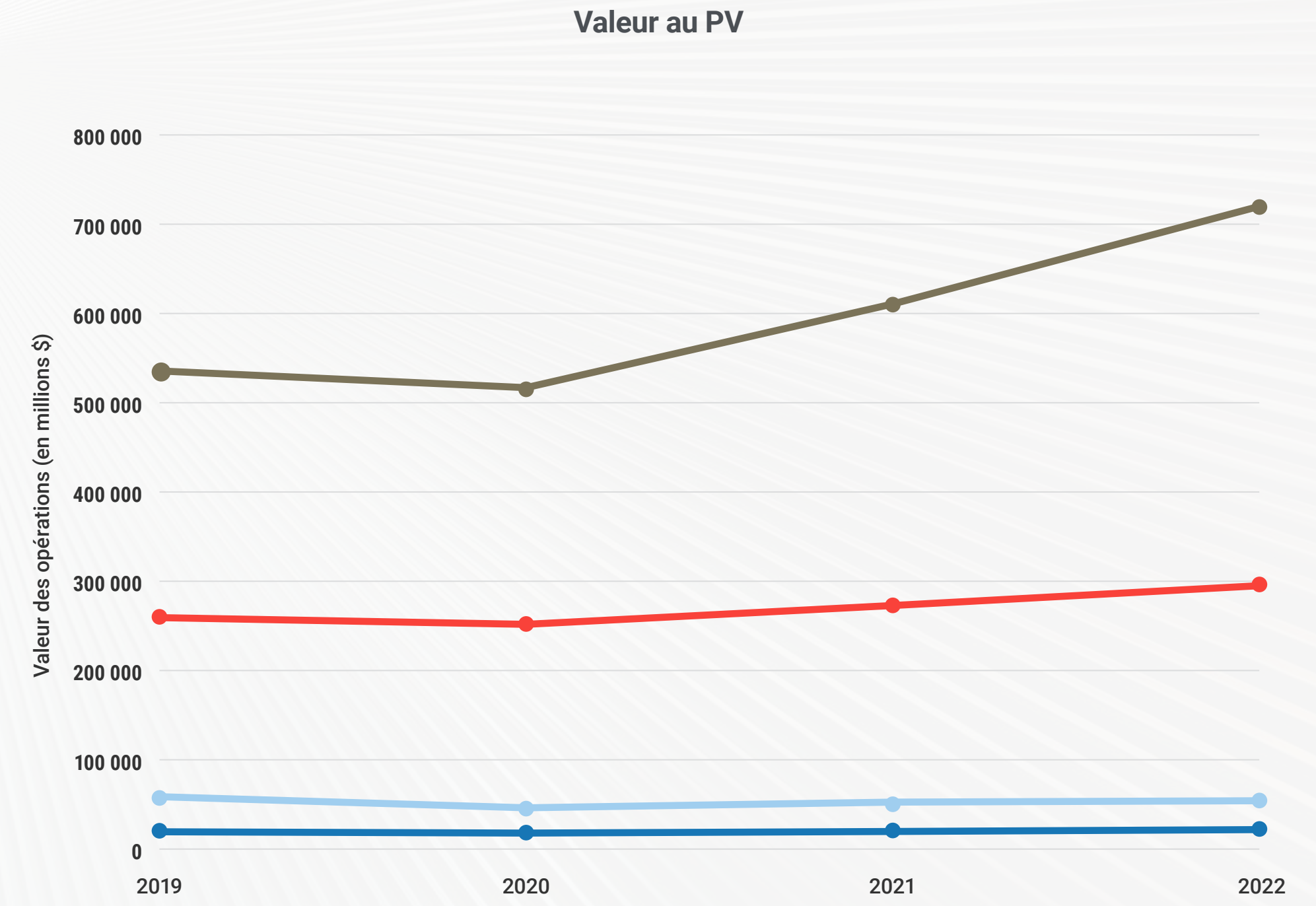
⁹⁸ Ibid.



FIGURE 7 : VOLUME ET VALEUR DES TRANSACTIONS AU POINT DE VENTE (2019 À 2022)

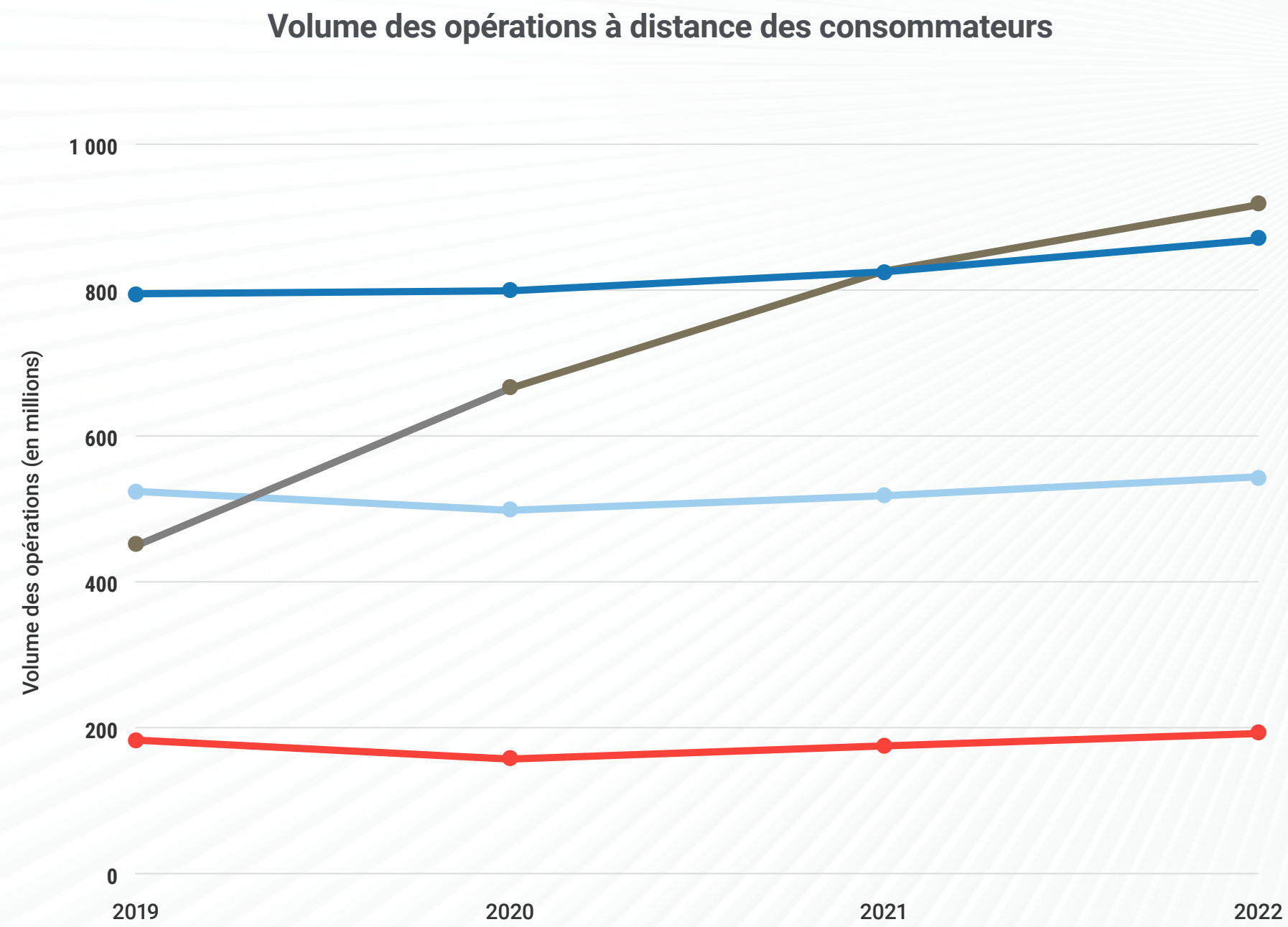


Mode de paiement	2019	2020	2021	2022
● Carte de débit	6 256	5 699	5 964	6 315
● Carte prépayée	326	303	313	331
● Carte de crédit	5 897	5 601	5 822	6 115
● Argent comptant	2 661	2 022	1 834	1 869

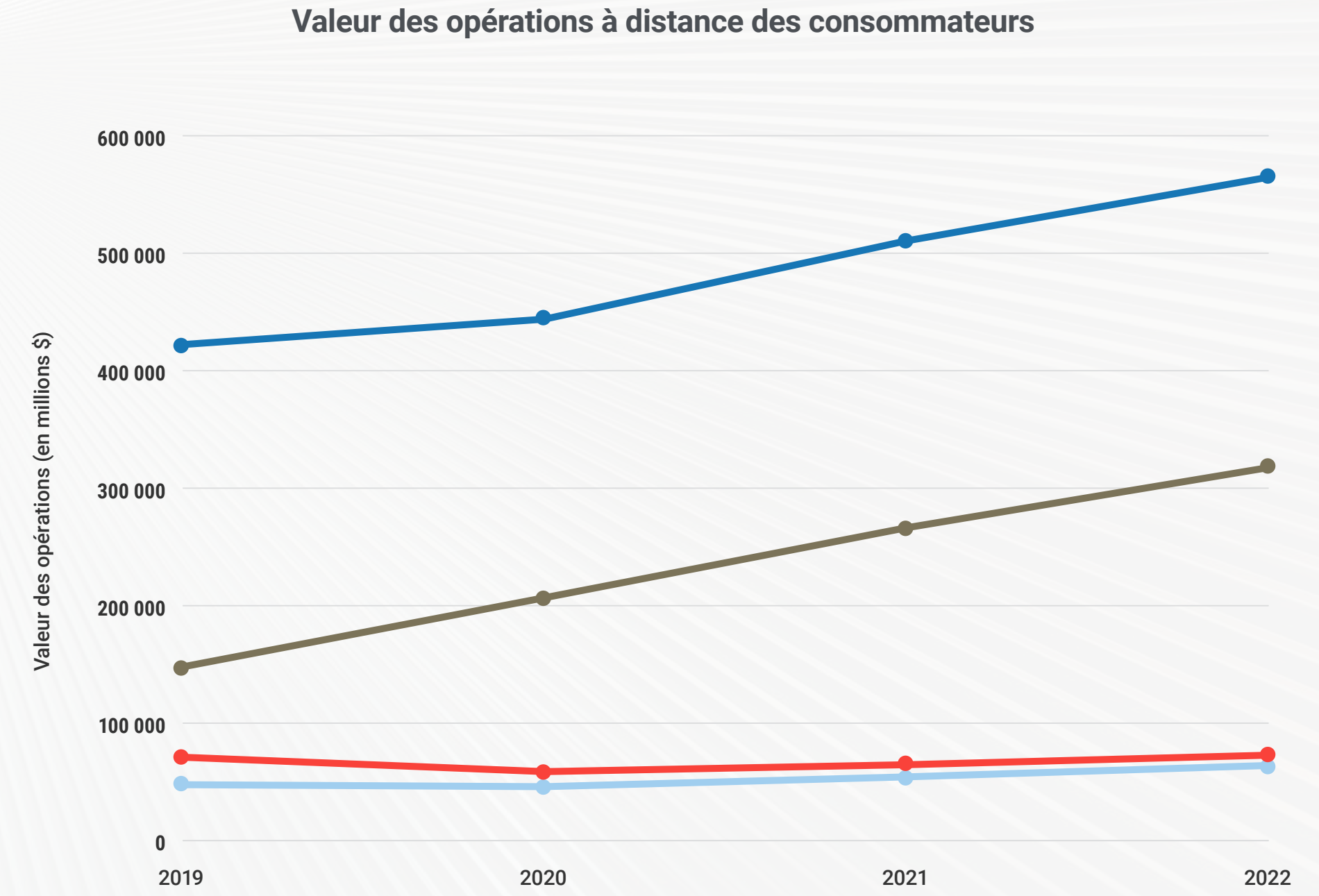


Mode de paiement	2019	2020	2021	2022
● Carte de débit	259 255	251 731	272 819	295 013
● Carte prépayée	19 337	17 884	19 670	21 776
● Carte de crédit	535 603	516 879	610 616	719 978
● Argent comptant	58 643	46 212	52 574	54 110

FIGURE 8 : VOLUME ET VALEUR DES TRANSACTIONS À DISTANCE DES CONSOMMATEURS (2019 À 2022)



Mode de paiement	2019	2020	2021	2022
Chèque et effet papier	183	157	175	192
TEF de particuliers	795	799	825	869
Virement en ligne	449	665	826	917
Carte de crédit à distance	524	498	518	544



Mode de paiement	2019	2020	2021	2022
Chèque et effet papier	71 000	58 750	64 625	72 750
TEF de particuliers	422 243	443 888	510 538	56 4687
Virement en ligne	147 927	206 772	266 328	31 7549
Carte de crédit à distance	47 609	45 945	54 277	63 998

Conclusion

Les répercussions sociales et économiques de la pandémie sur la vie des Canadiens se feront sentir pendant des années. La baisse de l'immigration pendant la COVID-19, combinée aux pressions structurelles liées au vieillissement de la population, continuera d'avoir une incidence sur les déséquilibres du marché du travail, ce qui réduira la productivité globale et la production économique¹⁰⁴. Conjuguée à de modestes augmentations salariales, l'inflation élevée qui touche déjà particulièrement le prix des aliments et du logement, posera à court terme de plus grands défis liés à l'abordabilité¹⁰⁵. Ces obstacles financiers à l'accession à la propriété nuiront à la mobilité sociale et économique, en particulier pour les Néo-Canadiens et les jeunes familles¹⁰⁶.

Ces résultats n'ont pas fini d'influer sur les habitudes et les pratiques de paiement globales des Canadiens. Les difficultés économiques et l'incertitude amènent les consommateurs à réduire leurs dépenses personnelles et à conserver plus d'argent par précaution. La pandémie a montré aux Canadiens que les paiements numériques étaient plus rapides, commodes, sûrs et fiables que les paiements papier. Elle a également accéléré l'adoption des paiements numériques par les consommateurs. Les paiements par carte de crédit et de débit sont toujours en tête de tous les autres types de paiements au PDV en ce qui a trait au volume et à la valeur des transactions et continuent de gagner du terrain. Le TEF se classe encore devant tous les autres types de paiements dans l'environnement des transactions à distance avec,

en tête, le crédit et le débit par TAF. Les virements en ligne continuent d'être le type de paiement qui croît le plus rapidement, le service Virement Interac en tête.

Même après la levée des restrictions sanitaires et la reprise de l'économie, un plus grand nombre de Canadiens continuent de magasiner en ligne une grande variété de biens et de services. Ce virage des consommateurs vers les paiements sans contact et numériques a entraîné une demande accrue d'options de paiement numérique et d'expériences de paiement conviviales qui, à son tour, stimulera la croissance, la concurrence et l'innovation sur le marché canadien des paiements.



¹⁰⁴ Pour en savoir plus, voir : [La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après deux ans](#).

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Ibid.

RÉSULTATS¹⁰⁷

(SUITE)

Faits saillants de 2023

- ▶ L'argent comptant est demeuré le quatrième mode de paiement le plus utilisé, derrière les cartes de crédit et de débit et les TEF au point de vue du volume. Il représentait 11 pour cent du volume total des paiements et 0,5 pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ Un total de 2,4 milliards de transactions en argent comptant pour une valeur de 62,6 milliards de dollars ont été effectuées en 2023.
- ▶ Le volume des transactions en espèces a augmenté de 15 pour cent, tandis que leur valeur a augmenté de quatre pour cent sur 12 mois.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de crédit était de 26 \$, ce qui est un peu moins qu'en 2022 (29 \$).

Argent comptant

Les Canadiens ont effectué un total de 2,4 milliards de transactions d'une valeur de 62,6 milliards de dollars en 2023. La valeur moyenne des transactions en espèces était de 26 \$ en 2023, par rapport à 29 \$ en 2022.

Dans l'ensemble, les transactions en argent comptant ont représenté 11 pour cent du volume total des transactions de paiement et 0,5 pour cent de la valeur totale des transactions. Un plus grand nombre de Canadiens ont recommencé à utiliser l'argent comptant pour des transactions de faible valeur. Le volume des transactions en espèces a augmenté de 15 pour cent, tandis que la valeur des transactions a augmenté de quatre pour cent par rapport à 2022.

Toutefois, au cours de la dernière décennie, les cartes de crédit et de débit et, plus récemment, les virements en ligne, ont graduellement remplacé l'argent comptant comme

mode de paiement quotidien de prédilection pour les Canadiens. Ce changement de comportement en matière de paiements a été motivé par plusieurs facteurs, notamment la facilité et la commodité accrues des paiements sans contact, l'obtention de récompenses pour l'utilisation de cartes de débit et de crédit, et d'autres avantages liés aux paiements par carte et par virement en ligne, comme la rapidité de la transaction, la facilité du suivi des dépenses et l'amélioration de la sécurité¹⁰⁸.

Malgré la tendance à la baisse de l'utilisation des espèces, près de la moitié des Canadiens (49 pour cent) ont fréquemment utilisé de l'argent comptant en 2023. Ces personnes qui utilisaient de l'argent comptant toutes les deux semaines ou plus souvent pour faire des paiements. Les utilisateurs fréquents d'argent comptant étaient plus âgés, moins instruits, n'étaient pas bancarisés et vivaient dans des régions rurales. Ils étaient également plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes et d'avoir un revenu annuel du ménage plus faible¹⁰⁹.

Parmi les Canadiens qui ont utilisé de l'argent comptant au moins une fois par mois, 31 pour cent l'ont principalement fait pour régler des paiements quotidiens liés à des achats ou des dépenses ou pour payer un ami ou un membre de leur famille¹¹⁰. Trente-sept pour cent ont utilisé de l'argent comptant non seulement pour les paiements quotidiens, mais en ont aussi gardé en cas d'urgence¹¹¹. Les Canadiens âgés (55 ans et plus) étaient beaucoup plus susceptibles que les autres groupes d'âge d'utiliser l'argent comptant de cette façon. Plus de trois Canadiens sur dix (32 pour cent) conservaient principalement de l'argent comptant en cas d'urgence, ce qui signifie qu'ils avaient cessé d'utiliser l'argent comptant pour les paiements quotidiens¹¹². Dans l'ensemble, ces constatations laissent croire que la fin de l'utilisation de l'argent comptant est encore loin. Même si les paiements en espèces sont à la baisse, l'utilisation globale de l'argent comptant demeure prédominante.

¹⁰⁷ Toutes les variations en pourcentage indiquées dans les sections suivantes sont fondées sur un calcul de la variation annuelle moyenne en pourcentage, sauf indication contraire. Pour trouver la variation en pourcentage, vous devez d'abord soustraire la valeur antérieure de l'indice de la valeur ultérieure, puis diviser cette différence par la valeur antérieure de l'indice et finalement multiplier le résultat par 100.

¹⁰⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

¹⁰⁹ Ibid. Remarque : Utilisation fréquente de l'argent comptant = tous les jours, deux ou trois fois par semaine, une fois par semaine ou toutes les deux ou trois semaines.

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

RÉSULTATS



Les Canadiens qui ont continué d'utiliser l'argent comptant l'ont fait pour plusieurs raisons. La rapidité, l'acceptation généralisée et la capacité d'utiliser leurs propres fonds plutôt que d'emprunter étaient les trois principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant¹¹³. Pour en savoir plus sur les principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant, voir le **tableau 7 : Cinq principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant (consommateurs)**. Les jeunes Canadiens (âgés de 18 à 34 ans) en particulier ont payé en argent comptant parce qu'il leur est plus facile de contrôler leurs dépenses et que c'est anonyme¹¹⁴. La protection des renseignements personnels est une caractéristique distinctive de l'argent comptant que n'offrent pas les cartes de débit, les cartes de crédit et les virements en ligne. Bien qu'elle offre aussi cette caractéristique, la cryptomonnaie n'est pas largement acceptée comme forme de paiement et elle est perçue comme une réserve de valeur risquée par la majorité des Canadiens en raison de sa volatilité¹¹⁵.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de paiements en espèces a diminué. Moins de Canadiens ont fait des paiements en espèces. La pandémie de COVID-19 a accéléré ce déclin, mais l'utilisation de l'argent comptant a légèrement rebondi à mesure que les mesures de santé publique ont été levées et que l'économie a repris de l'élan. Les paiements en argent comptant se sont redressés parce que les Canadiens étaient moins préoccupés par le risque de transmission du virus de la COVID-19 lié à la manipulation

des pièces de monnaie et du papier-monnaie¹¹⁶. Les Canadiens ont aussi recommencé à utiliser de l'argent comptant comme c'était le cas avant la pandémie, par exemple pour le paiement du loyer, des repas, des divertissements et des services professionnels et personnels¹¹⁷.

L'argent comptant était toujours une option de paiement de prédilection pour les achats de faible valeur. Sept utilisateurs sur dix paient leurs achats de faible valeur (20 \$ ou moins) en espèces¹¹⁸. Parmi les autres utilisations fréquentes de l'argent comptant, mentionnons laisser un pourboire (55 pour cent), rembourser quelqu'un pour l'argent qu'on lui a emprunté (38 pour cent), faire un cadeau en argent (26 pour cent), faire un don de bienfaisance (19 pour cent), faire des achats de grande valeur (plus de 20 \$, soit 18 pour cent), payer des biens ou des services « au noir » pour éviter de payer des taxes (15 pour cent) et verser une pension alimentaire pour enfant (14 pour cent)¹¹⁹.

Les principales raisons pour lesquelles certains consommateurs utilisent de l'argent comptant pour faire des achats au PDV sont : le fait d'avoir en main de l'argent comptant qu'ils veulent dépenser (42 pour cent), le fait que le montant de la transaction soit peu élevé — moins de 15 \$ (33 pour cent), la facilité et la commodité de l'argent comptant pour cette transaction (27 pour cent), le fait que les paiements en argent comptant

se font rapidement (23 pour cent) et le fait que le commerçant préfère les paiements en argent comptant ou n'accepte que ce mode de paiement¹²⁰.

Les consommateurs qui ont utilisé l'argent comptant pour effectuer des paiements entre particuliers l'ont fait principalement pour les raisons suivantes : il était plus facile et plus pratique pour eux d'utiliser de l'argent comptant (31 pour cent), la personne à qui ils donnaient de l'argent préférait recevoir de l'argent comptant ou n'acceptait que cela (30 pour cent), ils avaient en main de l'argent qu'ils voulaient dépenser (27 pour cent), les paiements en argent comptant se font rapidement (23 pour cent) et le montant de la transaction était peu élevé (moins de 15 \$, c'est-à-dire 21 pour cent)¹²¹.

En 2023, un Canadien sur cinq a reçu au moins une partie de son revenu d'emploi mensuel en argent comptant, et quatre pour cent des Canadiens ont reçu la majeure partie de leur revenu en argent comptant (c.-à-d. que plus de 50 pour cent de leur revenu mensuel a été versé en argent comptant)¹²². La proportion de Canadiens qui n'ont reçu aucune partie de leur revenu d'emploi mensuel en argent est demeurée inchangée par rapport à l'an dernier, à 70 pour cent¹²³.

Les principaux irritants liés à l'utilisation de l'argent comptant pour les paiements étaient le manque de liquidités, le fait de ne pas pouvoir utiliser de grosses coupures et le fait de ne

113 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

114 Ibid.

115 Ibid.

116 Ibid.

117 Ibid.

118 Ibid.

119 Ibid.

120 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

121 Ibid.

122 Ibid.

123 Ibid.

RÉSULTATS

pas pouvoir effectuer d'achats en ligne¹²⁴. Les jeunes Canadiens étaient beaucoup plus susceptibles que les autres groupes d'âge de mentionner également la difficulté de récupérer l'argent perdu ou volé et le fait que l'argent comptant est moins pratique que les cartes de débit ou de crédit et le Virement Interac¹²⁵. Les jeunes Canadiens étaient également beaucoup plus susceptibles que les autres groupes d'âge de se sentir plus « coupables de dépenser » lorsqu'ils effectuaient des paiements en argent comptant plutôt que par carte ou par voie numérique. Près d'un répondant sur cinq (17 pour cent) est de cet avis concernant l'argent comptant¹²⁶. Comparativement aux autres groupes d'âge, les Canadiens plus âgés étaient peu susceptibles d'avoir de la difficulté ou de ressentir de la frustration lorsqu'ils recouraient à de l'argent comptant pour effectuer leurs paiements. Deux répondants sur cinq n'ont pas éprouvé de difficultés lorsqu'ils ont effectué des paiements en espèces¹²⁷.

Malgré la tendance vers une société sans argent comptant, ce dernier continuera de servir de réserve de valeur et de mode de paiement pendant un certain temps. Près de la moitié des Canadiens (49 pour cent) croient que les magasins de détail se passeront entièrement d'argent comptant au cours des 10 prochaines années. Parallèlement, 52 pour cent des Canadiens s'inquiètent de ne pas pouvoir utiliser de l'argent comptant pour faire des achats au PDV¹²⁸. Ce résultat semble contredire les tendances actuelles d'utilisation de l'argent comptant, à savoir que le volume et la valeur des paiements en espèces ont diminué au cours de la dernière décennie. La raison pour laquelle les Canadiens craignent de ne pas être en mesure de recourir à de l'argent

comptant pour effectuer des paiements dans un magasin même s'il est moins souvent utilisé pour des achats au PDV est que l'argent comptant est perçu comme étant fiable, une option de paiement de rechange sécuritaire et largement acceptée dont ils ne veulent pas se passer.

En fait, 55 pour cent des Canadiens ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas que l'argent comptant disparaisse, alors que seulement 13 pour cent des Canadiens s'en passent déjà totalement¹²⁹. Les jeunes Canadiens étaient beaucoup plus susceptibles que les autres groupes d'âge de ne pas utiliser d'argent comptant. Un jeune Canadien sur cinq n'a pas du tout utilisé d'argent comptant, alors qu'ils étaient 35 pour cent à envisager de s'en passer. Les Canadiens âgés et d'âge moyen (35 à 54 ans) étaient beaucoup plus susceptibles que les jeunes Canadiens de vouloir continuer à utiliser l'argent comptant. Soixante-et-un pour cent des Canadiens âgés et 57 pour cent des Canadiens d'âge moyen n'avaient pas l'intention de se passer complètement d'argent comptant.

Il y a plusieurs autres raisons pour lesquelles certains Canadiens n'ont pas envie que l'argent comptant disparaisse. De nombreuses personnes dépendent encore beaucoup de l'argent comptant, spécialement les personnes âgées, les personnes non bancarisées et celles qui utilisent l'argent comptant pour faire de petits paiements. L'argent comptant reste le mode de paiement de choix en cas de crise, parce qu'il est largement accepté et non touché par les problèmes technologiques (comme une panne de courant ou d'Internet).

124 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

125 Ibid.

126 Ibid.

127 Ibid.

128 Ibid.

129 Ibid.

TABLEAU 7 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DE L'ARGENT COMPTANT (CONSOMMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente d'argent comptant (n=1 854)

Largement accepté	38 %
Rapidité	37 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	26 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	21 %
Suivi plus facile des dépenses	21 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

Faits saillants de 2023

- ▶ L'utilisation des chèques a diminué de six pour cent en volume depuis 2022, pour s'établir à 379 millions de transactions, et représentait deux pour cent du volume total des paiements (inchangé par rapport à 2022).
- ▶ L'utilisation des chèques a diminué de 11 pour cent en valeur depuis 2022, pour s'établir à 2,9 billions de dollars, et représentait 24 pour cent de la valeur totale des paiements (comparativement à 28 pour cent en 2022).
- ▶ L'utilisation des chèques personnels a diminué sur 12 mois, le volume et la valeur baissant tous deux de 18 pour cent. Le volume des chèques commerciaux a augmenté de quatre pour cent et leur valeur a diminué de 11 pour cent.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par chèque a diminué de cinq pour cent pour s'établir à 7 568 \$, comparativement à 7 937 \$ en 2022.

Chèque et effet papier

L'utilisation globale des chèques a diminué en 2023. Le volume et la valeur ont diminué respectivement de six pour cent et de 11 pour cent par rapport à 2022. Les Canadiens ont effectué 379 millions de transactions par chèque d'une valeur totale de 2,9 billions de dollars.

La baisse sur 12 mois de l'utilisation globale des chèques s'explique par la diminution de l'utilisation des chèques par les particuliers et les entreprises. L'utilisation des chèques personnels a baissé de 18 pour cent en volume pour atteindre 157 millions de transactions. La valeur a diminué de 18 pour cent pour atteindre 60 milliards de dollars. L'utilisation des chèques commerciaux a augmenté de quatre pour cent pour atteindre 222 millions de transactions. La valeur a diminué de 11 pour cent pour s'établir à 2,8 billions de dollars. La valeur moyenne des transactions par chèque a diminué de cinq pour cent pour s'établir à 7 568 \$, comparativement à 7 937 \$ en 2022.

En 2023, le volume des chèques représentait deux pour cent du volume total des paiements, restant stable par rapport à l'année précédente. La valeur des chèques représentait 24 pour cent de la valeur totale des paiements, comparativement à 28 pour cent en 2022. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de 11 pour cent de la valeur des chèques commerciaux. Il est important de se rappeler que si le volume des chèques est faible et que leur valeur est élevée, c'est parce que les chèques sont surtout utilisés par les entreprises. Le nombre moyen de paiements par chèque est donc faible, mais la valeur moyenne des

transactions est élevée parce que les entreprises s'en servent pour effectuer des paiements importants.

Comparativement à l'utilisation des chèques commerciaux, l'utilisation des chèques personnels était beaucoup plus faible. Trente-neuf pour cent des Canadiens ont déclaré avoir utilisé des chèques moins d'une fois par mois. Quarante-trois pour cent des Canadiens n'ont pas utilisé de chèques du tout¹³⁰. Ceux qui utilisent régulièrement des chèques l'ont fait principalement parce qu'ils facilitent le suivi des dépenses, parce qu'ils leur permettent d'utiliser leurs propres fonds plutôt que d'emprunter et parce qu'ils sont perçus comme étant plus faciles d'utilisation et plus pratiques que d'autres modes de paiement¹³¹. Pour en savoir plus sur les principaux facteurs d'utilisation des chèques, voir le **tableau 8 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des chèques (consommateurs)**.

Les cas d'utilisation les plus courants des paiements par chèque à quelqu'un au cours de la période de six mois la plus récente étaient les suivants : paiement ou cadeau à un particulier (78 pour cent), paiement du loyer (60 pour cent), frais de gardiennage (50 pour cent), services à domicile comme les entrepreneurs ou les services d'entretien (47 pour cent), services de santé comme la thérapie ou les services d'un aide-soignant (45 pour cent), paiement de prêt personnel (41 pour cent) et achats au détail (38 pour cent)¹³².

Les cas d'utilisation courants des paiements par chèque à une entreprise au cours d'une période donnée de six mois étaient liés aux : frais de copropriété (91 pour cent), factures de carte de crédit (76 pour cent), services publics (72 pour



¹³⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

¹³¹ Ibid.

¹³² Ibid. Remarque : Les mentions « sans objet » sont exclues.

RÉSULTATS

cent), taxes et impôts (72 pour cent), versements hypothécaires (66 pour cent), dons de bienfaisance (64 pour cent), frais d'adhésion (64 pour cent) et frais scolaires (64 pour cent)¹³³.

Un peu plus d'un Canadien sur quatre (26 pour cent) a reçu un paiement par chèque au cours des six derniers mois¹³⁴. Les principales raisons pour lesquelles une personne a reçu un paiement par chèque étaient : le paiement ou cadeau d'autres personnes (69 pour cent), paiement du loyer (62 pour cent), le remboursement d'un prêt (57 pour cent) et la paie (33 pour cent)¹³⁵. Les principales raisons pour lesquelles une entreprise a reçu un paiement par chèque étaient liées aux : dividendes/placements (97 pour cent), réclamations d'assurance (96 pour cent), règlements judiciaires (91 pour cent) et décaissement du gouvernement (75 pour cent)¹³⁶.

Les principales raisons pour lesquelles les Canadiens ne faisaient pas de paiements par chèque plus souvent étaient : aucune raison ou aucun besoin d'en faire plus (53 pour cent), aucun intérêt à payer par chèque (33 pour cent), moins commode que les autres modes de paiement (25 pour cent), pas assez rapide (12 pour cent) et ne reçoivent pas de rabais ou de récompenses pour avoir utilisé ce mode de paiement (12 pour cent)¹³⁷.

Il y a un décalage entre la façon dont les entreprises préfèrent payer les travailleurs à la demande et la façon dont ces derniers veulent être payés lorsqu'il s'agit de paiements par chèque. Une entreprise canadienne sur quatre (25 pour cent) préfère payer les travailleurs à la demande par chèque, tandis que seulement 13 pour cent des travailleurs à la demande préfèrent ce mode de paiement¹³⁸. Une proportion beaucoup plus élevée de travailleurs à la demande âgés de 55 ou plus (30 pour cent) préfèrent être payés par chèque que les jeunes (18 à 34 ans) ou les travailleurs à la demande d'âge moyen (35 à 54 ans), soit huit pour cent et six pour cent respectivement¹³⁹.

TABLEAU 8 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CHÈQUES (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de chèque (n=524)

Suivi plus facile des dépenses	26 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds plutôt que d'emprunter	20 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	20 %
Plus sûr que les autres modes de paiement/moins de risques de vol/d'utilisation abusive	17 %
Largement accepté	16 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

133 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023. Remarque : Les mentions « sans objet » sont exclues.

134 Ibid.

135 Ibid. Remarque : Les mentions « sans objet » sont exclues.

136 Ibid.

137 Ibid.

138 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises et des consommateurs canadiens, 2023.

139 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

Faits saillants de 2023

- ▶ Les cartes de débit¹⁴⁰ sont demeurées le deuxième mode de paiement le plus utilisé pour les achats. Elles arrivent derrière les cartes de crédit en fonction du volume. Au total, 6,6 milliards de transactions par carte de débit d'une valeur de 302 milliards de dollars ont été effectuées en 2023.
- ▶ Le nombre de transactions par carte de débit a augmenté de cinq pour cent par rapport à 2022 et représentait 30 pour cent du volume total des paiements (aucun changement par rapport à 2022).
- ▶ La valeur des transactions par carte de débit a augmenté de deux pour cent par rapport à 2022 et représentait trois pour cent de la valeur totale des paiements (aucun changement par rapport à 2022).
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de débit était de 46 \$, soit un peu moins qu'il y a un an (47 \$).

Carte de débit

Les cartes de débit se sont classées au deuxième rang derrière les cartes de crédit en tant que mode de paiement le plus utilisé au Canada en 2023.

Les transactions par carte de débit représentaient 30 pour cent du volume total des paiements (comparativement à 33 pour cent pour les cartes de crédit). Le volume des transactions par carte de débit effectuées au PDV a également continué de surpasser celui des transactions par carte de crédit (6,6 milliards contre 6,5 milliards respectivement) en 2023.

La croissance sur 12 mois du volume et de la valeur des transactions par carte de débit s'explique par plusieurs raisons. Un plus grand nombre de commerçants canadiens avaient commencé à offrir les transactions par carte de débit sans contact comme option de paiement au PDV¹⁴¹. Plusieurs des grandes banques canadiennes ont fait passer de 100 \$ à 150 \$ le montant maximal des paiements par carte de débit sans contact et ont instauré des programmes de récompenses pour encourager l'utilisation des cartes de débit¹⁴². Enfin, l'introduction des cartes virtuelles Visa Débit a permis aux entreprises de proposer une autre option de paiement à leurs clients en ligne¹⁴³.

¹⁴¹ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Flash Interac est la fonction de paiement sans contact de débit Interac qui permet aux titulaires de carte d'effectuer des achats au PDV en plaçant leur carte de débit ou leur téléphone cellulaire devant un terminal de paiement au point de vente compatible avec Flash Interac (aucun NIP n'est requis).

Cinquante-deux pour cent des Canadiens ont effectué un ou plusieurs achats par carte de débit au cours d'une semaine donnée, les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans les utilisant un peu plus que les Canadiens de 55 ans et plus (58 pour cent contre 51 pour cent respectivement)¹⁴⁴. Parmi les principaux facteurs d'utilisation des cartes de débit chez les Canadiens, mentionnons la capacité de faire rapidement un paiement, l'acceptation généralisée et la préférence d'utiliser leurs propres fonds. Les raisons de l'utilisation n'ont pas changé depuis 2022. Pour en savoir plus, voir le **tableau 9 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de débit (consommateurs)**¹⁴⁵.

La proportion de Canadiens qui ont effectué un achat par carte de débit sans contact à l'aide de leur carte physique est beaucoup plus élevée que celle des Canadiens qui utilisent leur portefeuille mobile. Soixante-dix pour cent des Canadiens ont fait un ou plusieurs achats sans contact avec leur carte de débit physique dans un commerce au cours d'une semaine donnée¹⁴⁶. Trente-quatre pour cent des Canadiens ont effectué un ou plusieurs achats au moyen de leur appareil mobile¹⁴⁷. Dans l'ensemble, le volume des transactions par Flash Interac¹⁴⁸ (y compris les transactions par carte et mobiles) a augmenté de 13 pour cent par rapport à l'année précédente, passant à 4,9 milliards de



¹⁴⁰ Les paiements par carte de débit comprennent toutes les transactions faites par carte de débit, par exemple les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile) et les paiements effectués dans des applications par débit Interac.

RÉSULTATS

transactions en 2023¹⁴⁹. La valeur des transactions par Flash Interac a augmenté de 19 pour cent pour atteindre 140 milliards de dollars en 2023¹⁵⁰.

Soixante-huit pour cent des cartes de débit en circulation au Canada sont des cartes comarquées affichant à la fois le logo d'Interac et celui de Visa ou de Mastercard¹⁵¹.

Ces cartes permettent aux consommateurs d'effectuer des achats par carte de débit au PDV et en ligne lorsque les commerçants acceptent les cartes Visa ou Mastercard.

À l'avenir, la croissance des transactions par carte de débit sera liée aux achats en ligne. Afin de mieux protéger la vie privée et la sécurité des consommateurs dans le domaine du commerce électronique, Interac a lancé son service de vérification et ses produits de vérification des documents en décembre 2022. Ces produits permettent aux utilisateurs d'authentifier leurs renseignements dans l'espace numérique tout en protégeant leur vie privée et, ce faisant, offrent aux Canadiens la tranquillité d'esprit lorsqu'ils effectuent leurs achats par carte de débit en ligne¹⁵². Compte tenu du déclin

continu des paiements en espèces et de la migration des consommateurs vers les paiements numériques, les cartes de débit sont particulièrement en mesure de surfer sur cette tendance. Elles sont habituellement utilisées pour les achats de faible valeur, comme l'argent comptant, et les coûts de transaction sont plus faibles¹⁵³. Elles sont aussi plus largement acceptées que les cartes prépayées ou les cartes émises par un commerce¹⁵⁴. Enfin, l'utilisation des cartes de débit pourrait augmenter en raison de l'inflation plus élevée et de l'incertitude économique auxquelles font face les Canadiens. L'utilisation des cartes de débit pour gérer les dépenses et éviter de s'endetter est probablement une priorité pour de nombreux Canadiens dans le contexte d'une crise liée au coût de la vie.

TABLEAU 9 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE DÉBIT (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de débit (n=1 951)

Largement acceptée	45 %
Rapidité	44 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	38 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	34 %
Suivi plus facile des dépenses	28 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

149 Données fournies par Interac.

150 Ibid.

151 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

152 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

153 Ibid.

154 Ibid.

Faits saillants de 2023

- ▶ Les cartes de crédit¹⁵⁵ ont dominé tous les autres modes de paiement sous le rapport du volume de transactions, celui-ci ayant augmenté de cinq pour cent pour atteindre 7,1 milliards de transactions par rapport à 2022.
- ▶ La valeur des transactions par carte de crédit a augmenté de six pour cent pour atteindre 847 milliards de dollars.
- ▶ Pour leur part, les transactions par carte de crédit ont constitué 33 pour cent du volume total des paiements et sept pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de débit était de 46 \$, soit un peu moins qu'il y a un an (47 \$).

Carte de crédit

Les cartes de crédit sont restées le mode de paiement le plus fréquemment utilisé par les Canadiens sous le rapport du volume des transactions, et elles ont aussi représenté la majeure partie de la valeur globale des transactions par carte.

Le volume et la valeur des transactions par carte de crédit ont augmenté de cinq pour cent et de six pour cent respectivement depuis 2022. Le nombre de cartes de crédit en circulation a augmenté de cinq pour cent en 2023 pour atteindre 124 millions au cours de la dernière année¹⁵⁶. Quatre-vingt-un pour cent des Canadiens déclarent utiliser fréquemment leur carte de crédit pour effectuer des paiements (c.-à-d. au moins une fois par mois). Les jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans) sont plus susceptibles d'utiliser les cartes de crédit toutes les deux semaines ou plus souvent (76 pour cent), comparativement aux personnes de 55 ans et plus (63 pour cent)¹⁵⁷.

Malgré la hausse des taux d'intérêt et la crainte d'une récession économique en 2023, l'utilisation des cartes de crédit est demeurée forte. La croissance de l'utilisation des cartes de crédit a été favorisée en partie parce que les exploitants de cartes de crédit offrent des options de paiement « acheter maintenant, payer plus tard », ce qui a permis aux consommateurs de payer leurs achats par versements à un faible taux d'intérêt. De nombreux émetteurs de cartes de crédit ont également proposé à leurs clients de consolider différentes dettes, y compris celles liées à leurs cartes de crédit, en une seule dette à un

taux d'intérêt inférieur. Il a ainsi été plus facile pour les clients de réduire ou de rembourser intégralement leurs dettes de carte de crédit¹⁵⁸.

Le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement de l'an dernier mentionne que les détaillants ont été autorisés à commencer à facturer des frais supplémentaires pouvant atteindre 2,4 pour cent sur les paiements par carte de crédit et de débit depuis novembre 2022. Auparavant, les détaillants absorbaient les frais imposés par leurs banques pour couvrir les frais d'interchange. Ceux-ci étaient appliqués par la banque émettrice de la carte à chaque achat par carte de crédit ou de débit. D'après les données de recherche, les trois quarts (75 pour cent) des titulaires d'une carte de crédit l'utiliseraient un peu moins s'ils devaient payer des frais supplémentaires allant jusqu'à 2,4 pour cent¹⁵⁹.

À la fin de 2023, le gouvernement fédéral a conclu une entente avec Visa et Mastercard afin de réduire les frais d'interchange liés aux cartes de crédit pour les petites entreprises. À compter du troisième trimestre de 2024, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif affichant des ventes par carte Visa de moins de 300 000 \$ et des ventes par carte Mastercard de moins de 175 000 \$ seront admissibles à une réduction des frais d'interchange pouvant atteindre les 27 pour cent¹⁶⁰. Ce changement pourrait diminuer la probabilité que les détaillants imposent des frais supplémentaires aux clients pour les paiements par carte de crédit, ce qui signifie que

¹⁵⁶ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

¹⁵⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

¹⁵⁸ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

¹⁵⁹ Pour en savoir plus, voir : [Canadian Merchant Surcharging – Doomsday for credit cards? Or a bump on the road?](#)

¹⁶⁰ Pour en savoir plus, voir : [Visa and Mastercard lower Canadian interchange fees.](#)

¹⁵⁵ Les paiements par carte de crédit comprennent toutes les transactions effectuées par carte de crédit, par exemple les cartes au dossier et les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile).



RÉSULTATS

le volume et la valeur des cartes de crédit ne seront pas touchés.

La grande majorité des Canadiens (86 pour cent) déclarent que leur carte de crédit principale leur a valu certaines récompenses, comparativement à 85 pour cent en 2022¹⁶¹. Les Canadiens sont attirés par les cartes de crédit surtout pour les récompenses qui y sont associées, 57 pour cent des utilisateurs fréquents de cartes de crédit indiquant que c'est leur principale raison de les utiliser¹⁶². Voir le **tableau 10 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de crédit (consommateurs)** pour la liste complète des facteurs d'utilisation des cartes de crédit.

Parmi toutes les cartes de crédit en circulation qui proposent des récompenses, les remises en argent constituent les offres les plus courantes (45 pour cent), devançant les récompenses de voyage (19 pour cent) et les récompenses au PDV (16 pour cent)¹⁶³. Trente-et-un pour cent des Canadiens ont déclaré qu'ils détenaient toujours un solde sur leurs cartes à la fin de leur cycle de facturation, ce qui est légèrement plus qu'en 2022 (30 pour cent). Parmi les titulaires de carte de crédit qui avaient un solde, la valeur moyenne était de 4 712 \$ au cours d'un mois donné¹⁶⁴.

Plus de la moitié des Canadiens (55 pour cent) ont utilisé leurs cartes de crédit pour payer une facture ou des

dépenses ménagères au cours de la dernière année (comparativement à 52 pour cent en 2022)¹⁶⁵. Les types de factures ou de dépenses les plus susceptibles d'être payées par carte de crédit sont notamment liés aux services de diffusion en continu comme Netflix, Apple TV+ et Spotify (46 pour cent); aux adhésions, par exemple à un centre d'entraînement physique, à un club social et à des services de trousse de repas (45 pour cent); et aux abonnements aux médias et aux logiciels comme The Globe and Mail, The New York Times et LinkedIn Premium (44 pour cent)¹⁶⁶. Les autres factures et de dépenses du ménage habituellement payées par carte de crédit étaient liées au téléphone cellulaire (32 pour cent), au service Internet (28 pour cent), aux services à domicile comme le gardiennage et les entrepreneurs (25 pour cent), le câble (24 pour cent) et l'assurance habitation (22 pour cent)¹⁶⁷.

Les cartes de crédit ont dominé tous les autres modes de paiement au PDV sous le rapport de la valeur des transactions, qui a augmenté de six pour cent pour atteindre 763 milliards de dollars par rapport à 2022. Les cartes de crédit représentaient 66 pour cent de la valeur totale des transactions au PDV en 2023. En ce qui concerne les achats en ligne, les cartes de crédit sont demeurées le principal mode de paiement : 56 pour cent des acheteurs en ligne ont utilisé une carte de crédit au cours des 12 derniers mois (contre 63 pour cent en 2022)¹⁶⁸.

La croissance future de l'utilisation des cartes de crédit devrait être stimulée par les Canadiens dont les cotes de crédit sont considérées par les prêteurs comme acceptables ou à faible risque. Compte tenu de la hausse des prix et de la nécessité d'avoir accès à des fonds plus importants pour couvrir les dépenses quotidiennes, les émetteurs de cartes de crédit ont augmenté la valeur maximale des paiements par carte de crédit des comptes existants et nouveaux afin de répondre aux besoins de leurs clients. Cela a entraîné une hausse graduelle, mais constante du taux de défaillance, c'est-à-dire du nombre des impayés chez les consommateurs en 2023¹⁶⁹. Par exemple, selon un rapport du premier trimestre de 2023 de TransUnion, il y a eu une augmentation de neuf points de base des cas sérieux de défaillance¹⁷⁰. Par conséquent, les émetteurs de cartes de crédit pourraient dorénavant resserrer leurs critères quant à l'augmentation de la limite de crédit et à l'émission de nouvelles cartes pour les clients actuels et nouveaux, ce qui pourrait peser sur les taux de croissance du volume et de la valeur des cartes de crédit l'an prochain.

Les émetteurs de cartes ont investi davantage dans leurs programmes de fidélisation, offrant à leurs clients des récompenses flexibles et à valeur ajoutée en 2023. RBC a permis aux clients d'obtenir des points de récompense sur les cartes de crédit et de débit émises par elle et même de les regrouper¹⁷¹. Capital One a lancé sa carte de crédit



161 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

162 Ibid.

163 Ibid.

164 Ibid.

165 Ibid.

166 Ibid.

167 Ibid.

168 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

169 Le taux de défaillance chez les consommateurs désigne la proportion de retards de paiement de plus de 90 jours.

170 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

171 Ibid.

RÉSULTATS

Récompenses intelligentes^{MC} octroyées aux clients pour les paiements effectués sur leur solde. Les titulaires de carte accumulent des points pour chaque dollar appliqué au paiement de leur solde, qu'ils peuvent échanger contre des options comme des cartes-cadeaux et des crédits portés à leur compte¹⁷². Tim Hortons a lancé pour les Canadiens qui dépensent fréquemment de l'argent dans les restaurants Tim Hortons sa carte de crédit Finances Tims qui leur permet d'obtenir des points FidéliTim. Les titulaires de cette carte obtiennent des points FidéliTim pour tout achat admissible et bénéficient d'une multiplication des points de base pour les achats effectués aux restaurants Tim Hortons, à l'épicerie, dans des stations-service, aux bornes de recharge de véhicule électrique et pour le transport en commun¹⁷³. Ces tactiques aideront à stimuler l'utilisation des cartes de crédit.

TABLEAU 10 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de crédit (n=2 449)

Occasion de profiter de rabais et de programmes de récompenses	57 %
Largement acceptée	47 %
Rapidité	41 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	35 %
Suivi plus facile des dépenses	26 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

172 Pour en savoir plus, voir la carte [Récompenses intelligentes Mastercard de Capital One](#).

173 Pour en savoir plus, voir [Carte de crédit Tim](#).

Faits saillants de 2023

- ▶ Au total, 349 millions de transactions par carte prépayée d'une valeur de 24 milliards de dollars ont été effectuées en 2023.
- ▶ Le volume des transactions par carte prépayée a augmenté de cinq pour cent, tandis que la valeur des transactions a augmenté de 10 pour cent par rapport à l'année précédente.
- ▶ Ce résultat a été attribué à la croissance du volume et de la valeur des transactions par carte prépayée en boucle ouverte et en boucle fermée en 2023¹⁷⁴.
- ▶ Le taux de croissance sur cinq ans des cartes prépayées vient au deuxième rang, derrière les cartes de crédit, dans l'écosystème des cartes. Depuis 2019, le volume et la valeur des cartes prépayées ont augmenté de sept pour cent et de 24 pour cent respectivement.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte prépayée a augmenté de cinq pour cent pour atteindre 69 \$ par rapport à 2022.

174 Une carte prépayée à boucle ouverte est une carte prépayée physique ou virtuelle qui peut être utilisée partout où la marque de la carte prépayée est acceptée. Une carte prépayée à boucle fermée est une carte prépayée physique ou virtuelle qui ne peut être utilisée que pour faire des achats auprès d'une seule entreprise. Les cartes prépayées à boucle fermée sont aussi appelées cartes-cadeaux émises par le commerçant.

Carte prépayée

En 2023, le volume et la valeur des cartes prépayées¹⁷⁵ ont augmenté de cinq pour cent et de 10 pour cent respectivement.

Le volume total a atteint 349 millions de transactions, soit une valeur de 24 milliards de dollars¹⁷⁶. Le nombre total de cartes prépayées en circulation a augmenté de 10 pour cent par rapport à 2022, pour atteindre 92,6 millions. Depuis 2019, le nombre de cartes prépayées en circulation a augmenté de 29 pour cent¹⁷⁷. Cette augmentation s'explique par la croissance plus forte du nombre de cartes prépayées en boucle ouverte en circulation comparativement à celle des cartes prépayées en boucle fermée (33 pour cent et 24 pour cent respectivement) au cours des cinq dernières années¹⁷⁸. Les principales raisons pour lesquelles les Canadiens utilisaient fréquemment des cartes prépayées comprenaient la capacité de faire des paiements rapidement, de recevoir des rabais ou des récompenses et d'utiliser leurs propres fonds. Pour en savoir plus, voir le **tableau 11 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes prépayées (consommateurs)**¹⁷⁹.

Le volume des transactions par carte prépayée à boucle ouverte a augmenté de six pour cent pour atteindre

175 Ce rapport porte sur les cartes prépayées en boucle ouverte et en boucle fermée.

176 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

177 Ibid.

178 Ibid.

179 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

180 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

181 Ibid.

182 Datos Insights, Canadian Prepaid Account Market 2024: Results and Forecast.

183 Ibid.

184 Données fournies par Groupe Peoples.

185 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

186 Ibid.

187 Datos Insights, Canadian Prepaid Account Market 2024: Results and Forecast.

76 millions de transactions depuis 2022. Elles représentaient 22 pour cent du volume total des cartes prépayées en 2023, soit la même proportion que l'année précédente¹⁸⁰. La valeur des transactions par carte prépayée à boucle ouverte a augmenté de 13 pour cent pour atteindre 7,3 milliards de dollars sur 12 mois. Elles représentaient 30 pour cent de la valeur totale des transactions par carte prépayée en 2023 (contre 29 pour cent en 2022)¹⁸¹.

Le total des ajouts de fonds sur tous les comptes prépayés à boucle ouverte a augmenté de six pour cent pour atteindre 11,4 milliards de dollars en 2023. Les ajouts de fonds moyens par compte prépayé à boucle ouverte ont augmenté de un pour cent pour atteindre 181 \$¹⁸². Les Canadiens ont effectué en moyenne 7,3 paiements en utilisant toutes leurs cartes prépayées au cours d'une semaine donnée pour une valeur moyenne de 431 \$ (comparativement à 7,6 et à 501 \$ respectivement en 2022)¹⁸³.

Les cartes prépayées à boucle ouverte circulaient en plus grand nombre que de cartes prépayées à boucle fermée (ratio de 1,5 :1) en 2023. Elles plaisent aux Canadiens parce qu'elles ne sont pas liées à un détaillant en particulier. La majorité des détaillants canadiens (90 pour cent) ont accepté les cartes prépayées à boucle ouverte

comme mode de paiement en 2023, ce qui les a rendues plus attrayantes pour les consommateurs.

Les cartes prépayées American Express ont connu une forte croissance. Le nombre de cartes en circulation a augmenté de 18 pour cent, pour atteindre 4,1 millions de cartes¹⁸⁴. American Express a progressivement gagné du terrain sur le marché canadien des cartes prépayées à boucle ouverte et représente maintenant environ 20 pour cent du portefeuille de cartes prépayées du Canada¹⁸⁵.

On s'attend à ce que le nombre d'entreprises de technologie financière facilitant l'émission de cartes prépayées à boucle ouverte continue à augmenter au Canada. Plusieurs d'entre elles ont produit des cartes prépayées à boucle ouverte rechargeables « ciblant les jeunes consommateurs et présentées comme un moyen plus économique et efficace de gérer les dépenses que les cartes de crédit ou de débit pour les membres de ce groupe démographique »¹⁸⁶. La croissance du marché des cartes prépayées à boucle ouverte sera également stimulée par des programmes commerciaux et gouvernementaux qui ont eux-mêmes connu un essor considérable¹⁸⁷.

RÉSULTATS

En 2023, l'utilisation de cartes prépayées en boucle fermée par les Canadiens a augmenté. Trente pour cent des Canadiens ont indiqué avoir utilisé n'importe quel type de carte prépayée en boucle fermée au cours d'un mois donné (comparativement à 29 pour cent en 2022)¹⁸⁸. Les trois types de cartes prépayées en boucle fermée les plus utilisés au cours d'un mois donné étaient les cartes de services alimentaires (p. ex., Starbucks et Tim Hortons [13 pour cent]), les cartes-cadeaux d'Amazon (12 pour cent) et les cartes de transport en commun (p. ex., OPUS, PRESTO, GO, U-pass et Compass [huit pour cent])¹⁸⁹.

Un peu moins d'un Canadien sur quatre (24 pour cent) a indiqué avoir déjà utilisé une carte de transport en commun pour payer des passages afin de se déplacer notamment en autobus, en train ou en métro¹⁹⁰. Pour ceux qui ont déjà utilisé une carte de transport en commun, les deux méthodes les plus fréquemment utilisées pour ajouter des fonds à leur carte consistaient à le faire manuellement chaque fois que c'était nécessaire (49 pour cent) et à utiliser une fonction de chargement automatique qui effectue instantanément l'ajout lorsque le solde est inférieur à un certain montant (26 pour cent)¹⁹¹.

Le volume des transactions par carte prépayée à boucle fermée a augmenté de cinq pour cent pour atteindre 273 millions de transactions depuis 2022. Elles représentaient 78 pour cent du volume total des cartes prépayées en 2023, soit la même proportion que l'année précédente¹⁹². La valeur des transactions par carte prépayée

en boucle fermée a augmenté de neuf pour cent pour atteindre 16,8 milliards de dollars, soit 70 pour cent de la valeur totale des transactions par carte prépayée en 2023 (comparativement à 71 pour cent en 2022)¹⁹³.

En moyenne, les Canadiens ont déposé une valeur supplémentaire dans toutes leurs cartes-cadeaux ou de commerçant 5,8 fois au cours d'un mois donné. La valeur moyenne totale de ces ajouts mensuels était de 78 \$¹⁹⁴. Les Canadiens ont effectué en moyenne 5,8 paiements en utilisant toutes leurs cartes prépayées au cours d'une semaine donnée pour une valeur moyenne de 72 \$¹⁹⁵.

Dans l'ensemble, la croissance du marché des cartes prépayées devrait se poursuivre grâce aux nouveaux services offerts par les émetteurs de cartes. Par exemple, de plus en plus de fournisseurs de cartes prépayées proposent des programmes de récompenses ou d'autres offres à valeur ajoutée comme les remises en argent, les bons en ligne échangeables chez certains détaillants participants et l'exonération des frais de transaction à l'étranger (pour les achats effectués à l'étranger), aux personnes qui optent pour certains forfaits¹⁹⁶.

Depuis la fin de la pandémie, l'augmentation continue des paiements sans espèces et sans contact a également propulsé l'utilisation des cartes prépayées au Canada. L'année 2023 a marqué une augmentation de l'utilisation des cartes prépayées sans contact, en particulier pour les transactions de valeur plus modeste¹⁹⁷.

188 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

189 Ibid.

190 Ibid.

191 Ibid.

192 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

193 Ibid.

194 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023. Remarque : Les mentions « sans objet » sont exclues.

195 Ibid.

196 Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2023).

197 Ibid.

TABLEAU 11 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES PRÉPAYÉES (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes prépayées (n=284)

Rapidité	26 %
Occasion de profiter de rabais et de programmes de récompenses	25 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	23 %
Largement acceptée	23 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	22 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

Faits saillants de 2023

- ▶ Le volume des transactions sans contact a augmenté de 17 pour cent pour s'établir à 11,5 milliards, tandis que leur valeur a augmenté de 20 pour cent pour atteindre 479 milliards de dollars par rapport à 2022.
- ▶ Les paiements sans contact ont constitué 53 pour cent du volume total des paiements et quatre pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ Les paiements par débit sans contact ont représenté 43 pour cent du volume total des transactions sans contact et 29 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact.
- ▶ Pour leur part, les paiements par crédit sans contact ont représenté 57 pour cent du volume total des paiements sans contact et 71 pour cent de la valeur totale des paiements sans contact.

Paiements sans contact

En 2023, un total de 11,5 milliards de paiements sans contact¹⁹⁸ ont été effectués, et leur valeur s'est élevée à 479 milliards de dollars¹⁹⁹.

Le volume et la valeur des paiements sans contact ont augmenté respectivement de 17 pour cent et de 20 pour cent, sur 12 mois. Pour en savoir plus, voir la **figure 9 : Croissance des paiements sans contact, de 2019 à 2023, volume et valeur**. La valeur moyenne des transactions sans contact était de 41 \$, en légère hausse par rapport à la valeur de 40 \$ enregistrée l'année dernière en raison d'une modeste augmentation de la valeur moyenne des transactions sans contact par carte de crédit et par carte de débit²⁰⁰.

Comme les Canadiens sont de moins en moins préoccupés par la pandémie de COVID-19, leur attitude à l'égard des paiements sans contact au PDV a changé. Comme les Canadiens étaient moins préoccupés par le fait de ne pas être en mesure de payer par des méthodes sans contact, il y a eu une baisse importante de la proportion de Canadiens qui ont déclaré avoir évité de magasiner à des endroits qui n'acceptaient pas les paiements sans contact depuis le début de la pandémie (38 pour cent en juin 2020 comparativement à 17 pour cent en juin 2023).

Néanmoins, les paiements sans contact sont demeurés un mode de paiement fréquent chez les consommateurs en 2023. En 2023, près de neuf Canadiens sur dix (88 pour cent) ont effectué un paiement sans contact par carte (de crédit, de débit ou prépayée) au moins une fois au cours d'un mois donné pour effectuer un achat au PDV²⁰¹. Parmi ceux qui ne se sont pas servis des paiements sans contact pour effectuer un achat au PDV au cours d'un mois donné, 30 pour cent préféraient insérer leur carte et entrer leur NIP²⁰². Vingt-six pour cent d'entre eux ne faisaient pas confiance au système de paiement sans contact pour des raisons de sécurité, tandis que 26 pour cent préféraient payer en espèces ou par d'autres modes de paiement²⁰³.

Les épicerie et les supermarchés étaient en tête des catégories d'achat pour l'utilisation des paiements sans contact au PDV en 2023. Soixante-neuf pour cent des utilisateurs de cartes sans contact ont effectué un achat sans contact de produits dans les épicerie ou les supermarchés²⁰⁴. Les stations-service (53 pour cent) et les pharmacies (49 pour cent) étaient aussi des PDV populaires pour les paiements sans contact par carte²⁰⁵. En 2023, les restaurants (48 pour cent) et les lieux de divertissement (19 pour cent) ont continué de connaître une forte hausse du nombre d'utilisateurs ayant effectué des paiements sans contact, ce qui a ainsi augmenté les

198 Par « paiement sans contact », on entend l'apposition d'une carte ou d'un appareil mobile sur un lecteur de manière à effectuer un paiement au point de vente (dans un commerce physique).

199 Remarque : Le volume et la valeur des transactions sans contact par carte de crédit pour 2022 et 2023 sont fondés sur une nouvelle méthode de calcul utilisée par TSI. Par conséquent, les estimations du volume et de la valeur du total des paiements sans contact par carte et carte de crédit de 2016 à 2022 ont été revues et diffèrent des rapports canadiens sur les modes et les tendances de paiement précédents.

200 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

201 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023. Remarque : Le paiement sans contact consiste à taper une carte physique ou un téléphone intelligent muni d'un portefeuille mobile sur un terminal de paiement dans un magasin.

202 Ibid.

203 Ibid.

204 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

205 Ibid.



RÉSULTATS

gains de 2022 à la suite de la relance économique et de la reprise de nombreuses activités intérieures²⁰⁶.

Le nombre total de transactions sans contact par carte de débit a augmenté de 13 pour cent pour s'établir à 4,9 milliards de transactions, tandis que la valeur totale de ces opérations a augmenté de 19 pour cent pour atteindre 139,9 milliards de dollars par rapport à 2022²⁰⁷. Les transactions par carte de débit ont représenté 43 pour cent du volume total des transactions sans contact et 29 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact en 2023. La valeur moyenne des transactions sans contact par carte de débit est passée de 27 \$ à 28 \$ en un an²⁰⁸.

Le volume des transactions sans contact par carte de crédit a atteint 6,6 milliards en 2023, soit une croissance de 20 pour cent sur 12 mois²⁰⁹. En 2023, la valeur totale des transactions sans contact par carte de crédit a augmenté de 21 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre 479 milliards de dollars²¹⁰. Les transactions par carte de crédit ont représenté 57 pour cent du volume total des transactions sans contact et 71 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact en 2023. La valeur moyenne des transactions a augmenté de un pour cent sur un an pour atteindre 51 \$²¹¹.

Près des trois quarts des propriétaires de téléphones intelligents (74 pour cent) au Canada l'ont utilisé pour effectuer un paiement au cours des six derniers mois en 2023²¹². Les paiements à distance ont dominé l'espace des paiements mobiles, les paiements de factures (39 pour cent) et les paiements entre particuliers (34 pour cent) étant les cas de paiement les plus courantes chez les propriétaires de téléphones intelligents²¹³.

Trente-cinq pour cent des propriétaires de téléphones intelligents ont utilisé ceux-ci pour effectuer un paiement mobile sur un site de commerce électronique. Les paiements mobiles au PDV ont augmenté sur 12 mois. En 2023, un plus grand nombre de Canadiens plaçaient leur téléphone intelligent muni d'un portefeuille mobile devant le lecteur d'un terminal. Les paiements mobiles dans les cafés sont passés de 29 pour cent à 33 pour cent, tandis que les paiements mobiles dans d'autres types de commerces sont passés de 22 pour cent à 27 pour cent²¹⁴.

Le nombre total de paiements mobiles sans contact au PDV était de 2,7 milliards, ce qui représente 23 pour cent du volume total de transactions sans contact en 2023²¹⁵. La valeur totale des paiements mobiles sans contact au PDV était de 69,9 milliards de dollars, ce qui représente 15 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact en 2023²¹⁶. Les paiements mobiles sans contact au PDV ont augmenté de 42 pour cent en volume et de

79 pour cent en valeur depuis 2022²¹⁷. Ainsi, bien que les paiements mobiles sans contact au PDV aient affiché une forte croissance sur 12 mois, ils ont représenté une part modeste du total de la valeur et du volume des transactions sans contact en 2023.

Les Canadiens n'utilisaient pas beaucoup de dispositifs portables, comme des moniteurs d'activité physique ou des montres intelligentes, pour faire des paiements. En 2023, de tels dispositifs ont servi à effectuer 44 millions de paiements d'une valeur de 1,1 milliard de dollars²¹⁸. Le total des paiements effectués au moyen de dispositifs portables représentait moins de un pour cent du total du volume et de la valeur des transactions sans contact en 2023²¹⁹. Leur utilisation a toutefois augmenté de 32 pour cent en volume et de 34 pour cent en valeur depuis 2022²²⁰.

Dans l'ensemble, un Canadien sur cinq (20 pour cent) se sentait à l'aise de faire un paiement à l'aide, par exemple, d'une montre, d'un moniteur d'activité physique ou d'un anneau, comparativement à 18 pour cent en 2022²²¹. Malgré le faible taux d'adoption des dispositifs portables par les Canadiens pour effectuer des paiements, l'utilisation globale devrait continuer de croître. En effet, les dispositifs portables offrent des moyens rapides, pratiques et sûrs de payer. Ils peuvent également être utilisés à d'autres fins, comme l'achat de billets de transport ou d'événements, le contrôle de l'accès aux bâtiments ou aux véhicules et la vérification de l'identité numérique²²².

L'adoption du paiement par code QR au Canada est demeurée faible. En 2023, un Canadien sur dix (10 pour cent) a déclaré avoir effectué un paiement à l'aide d'un code QR, une légère hausse par rapport à neuf pour cent en 2022²²³. Les Canadiens étaient plus susceptibles d'utiliser les paiements par code QR au cours des 12 prochains mois pour un certain nombre de cas de paiement, y compris payer à la caisse d'un magasin en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (21 pour cent), payer sur un site Web en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (20 pour cent) et payer une facture papier en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (22 pour cent)²²⁴.

La proportion d'entreprises qui ont déclaré accepter le paiement par code QR était également faible. Moins d'une entreprise sur dix au Canada (huit pour cent) a accepté les paiements des clients à l'aide des codes QR en 2023²²⁵. De plus, seulement quatre pour cent des entreprises ont utilisé les codes QR pour interagir avec leurs clients et leurs fournisseurs sous quelque forme que ce soit au cours des six derniers mois²²⁶.

Cependant, une plus grande proportion d'entreprises se sont dites intéressées à utiliser les codes QR comme option de paiement pour leurs clients à l'avenir. Plus d'une entreprise sur trois (36 pour cent) était intéressée

206 TSI, Canadian Payments Forecast 2023.

207 Données fournies par Interac.

208 Ibid.

209 Chiffres calculés à partir des données fournies par Interac et TSI (Canadian Payments Forecast, 2024).

210 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

211 Ibid.

212 Ibid.

213 Ibid.

214 Ibid.

215 TSI, Canadian Payments Forecast, 2024. Remarque : Le volume et la valeur des paiements sans contact pour 2023 sont fondés sur une nouvelle méthode de calcul utilisée par TSI.

216 Ibid. Remarque : Le volume et la valeur des paiements sans contact pour 2023 sont fondés sur une nouvelle méthode de calcul utilisée par TSI.

217 Ibid. Remarque : Le volume et la valeur des paiements sans contact pour 2022 et 2023 sont fondés sur une nouvelle méthode de calcul utilisée par TSI. Par conséquent, les estimations du volume et de la valeur des paiements mobiles au PDV de 2022 à 2023 ont été revues et diffèrent des rapports canadiens sur les modes et les tendances de paiement précédents.

218 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

219 Ibid.

220 Ibid.

221 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

222 Pour en savoir plus, voir : [What's the future of wearable payment devices? - Information Age](#).

223 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

224 Ibid.

225 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

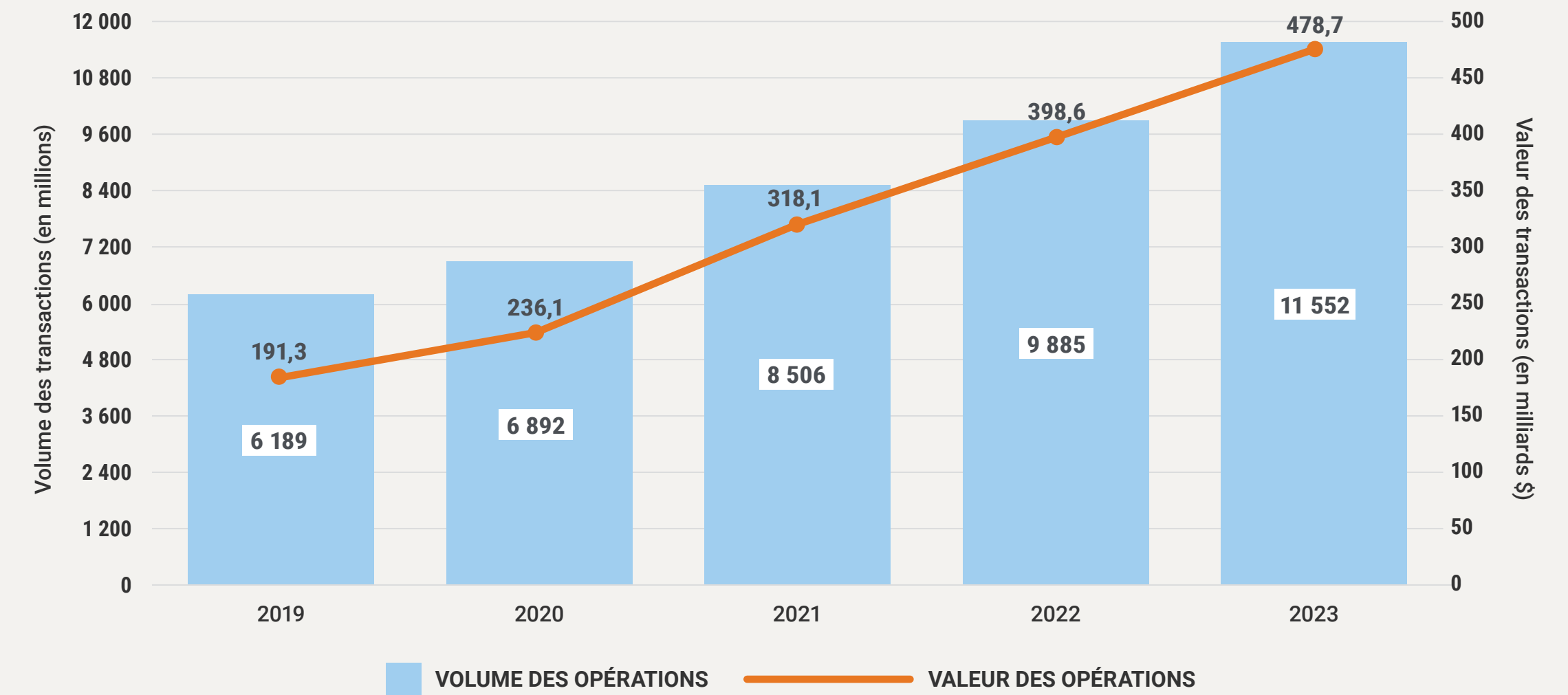
226 Ibid.

RÉSULTATS

à permettre aux clients de payer à la caisse d'un commerce en numérisant le code QR de celui-ci avec leur téléphone intelligent²²⁷. Quarante-cinq pour cent des entreprises souhaitaient permettre à leurs clients de payer pour un achat en ligne en numérisant leur code QR avec leur téléphone intelligent²²⁸. Trente-six pour cent des entreprises souhaitaient permettre à leurs clients de payer une facture papier en numérisant leur code QR avec leur téléphone intelligent²²⁹.

Dans l'ensemble, le niveau de confiance des Canadiens à l'égard de l'utilisation des codes QR pour effectuer des paiements dans un magasin ou sur le site Web d'un commerce a augmenté en 2023 comparativement à l'année précédente (18 pour cent contre 13 pour cent respectivement). Les principaux obstacles à l'utilisation des paiements par code QR étaient le manque de connaissances sur ce mode de paiement (48 pour cent), la préférence d'autres modes de paiement établis (47 pour cent), des préoccupations en matière de sécurité (31 pour cent), le manque de confiance à l'égard de ce mode de paiement (29 pour cent) et la perception que les codes QR convenaient davantage à l'échange de coupons qu'aux paiements en tant que tels (10 pour cent)²³⁰.

FIGURE 9 : CROISSANCE DES PAIEMENTS SANS CONTACT, DE 2019 À 2023, VOLUME ET VALEUR



227 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

228 Ibid.

229 Ibid.

230 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

Faits saillants de 2023

- ▶ Les TEF ont dominé tous les autres types de paiements en ce qui a trait à la valeur des transactions, représentant 61 pour cent de la valeur totale des paiements en 2023 (contre 59 pour cent en 2022).
- ▶ La valeur des transactions par TEF a augmenté de cinq pour cent par rapport à 2022, comparativement à une hausse de 11 pour cent l'année précédente sur 12 mois.
- ▶ Le volume des transactions par TEF a augmenté de trois pour cent par rapport à 2022, comparativement à une hausse de un pour cent l'année précédente sur 12 mois.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par TEF a augmenté de deux pour cent pour atteindre 2 279 \$ en 2023 (contre 2 235 \$ en 2022).

Transfert électronique de fonds (TEF)

Les TEF comprennent les transactions effectuées au moyen d'un compte de dépôt personnel ou d'un compte d'exploitation d'entreprise détenu dans une institution financière canadienne (dépôts directs, versements électroniques, débits préautorisés et autres opérations de paiement de factures en ligne).

En 2023, 3,2 milliards de TEF ont été effectués, pour une valeur de 7,2 billions de dollars. Ce mode de paiement reste en tête des opérations à distance²³¹, tant sous le rapport du volume que de la valeur. Il est également resté le mode le plus utilisé par les PME (59 pour cent) et les entreprises commerciales (70 pour cent) pour régler leurs dépenses en 2023²³². Les entreprises préfèrent utiliser le TEF en raison de sa rapidité et de sa commodité. En plus de faciliter le suivi et le rapprochement des dépenses, il représente un mode de paiement prisé des fournisseurs²³³. Consulter la section sur **les paiements des entreprises** pour en savoir plus.

La valeur des transactions par TEF a augmenté de cinq pour cent par rapport à 2022, comparativement à 11 pour cent sur 12 mois l'année précédente. Le volume des transactions par TEF a augmenté de trois pour cent par rapport à 2022, comparativement à une hausse de un pour cent sur 12 mois l'année précédente. La croissance de la valeur et du volume des TEF en 2023 a été alimentée par l'augmentation des dépôts directs et des TAF²³⁴ par les gouvernements en 2023.

²³¹ Les transactions à distance comprennent toutes les opérations non effectuées dans les commerces physiques ou virtuels (boutiques en ligne ou applications) des bénéficiaires.

²³² RFI Global, RFI Group Canada Payments Report (2023).

²³³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

²³⁴ Un transfert automatisé de fonds (TAF) est une entente bancaire permanente dans le cadre de laquelle les transferts à partir du compte bancaire d'un client sont effectués régulièrement. Les opérations de paiement de factures en ligne en sont un exemple.

²³⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

Le volume des transactions de débit et de crédit par TAF a augmenté de quatre pour cent et de cinq pour cent respectivement, tandis que leur valeur a augmenté de six pour cent par rapport à 2022. Les dépôts directs des gouvernements ont connu la plus forte augmentation sur 12 mois dans l'espace des paiements par TEF, gagnant huit pour cent en volume et 11 pour cent en valeur. Les transactions de débit et de crédit par TAF ont représenté la plus grande part du volume global des transactions par TEF, soit 69 pour cent du volume total (inchangé par rapport à 2022). De même, les transactions de débit et de crédit par TAF représentaient la majeure partie de la valeur globale des transactions par TEF, soit 22 pour cent et 63 pour cent respectivement. Les dépôts directs par les gouvernements ont représenté 13 pour cent et sept pour cent du volume et de la valeur des transactions par TEF respectivement en 2023.

Les cas de paiement par TEF les plus courantes pour les Canadiens étaient les paiements de factures liés notamment aux services publics (p. ex., électricité, chauffage et eau), aux cartes de crédit, aux assurances, aux taxes, aux hypothèques ainsi qu'aux salaires (voir la **figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures** en annexe pour en savoir plus). En général, les Canadiens qui ont régulièrement utilisé les TEF l'ont fait pour plusieurs raisons. Ils sont perçus comme étant plus commodes, plus rapides et plus faciles à utiliser que d'autres modes de paiement pour faire le suivi des dépenses²³⁵. Pour en savoir



RÉSULTATS

plus sur les principaux facteurs d'utilisation des TEF, voir le **tableau 12 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des TEF (consommateurs)**.

Les principaux défis auxquels font face les Canadiens qui recourent fréquemment les paiements par TEF sont les frais (29 pour cent), la mémorisation des mots de passe et des NIP (19 pour cent), la sécurité (18 pour cent) et le fait de ne pas recevoir de rabais ou de récompenses pour avoir utilisé ce mode de paiement (16 pour cent). Près du tiers des Canadiens (31 pour cent) qui ont fréquemment utilisé les paiements par TEF n'ont éprouvé aucune difficulté ni frustration²³⁶.

TABLEAU 12 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES TEF (CONSOMMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente des TEF (n=2 003)

Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	43 %
Rapidité	37 %
Suivi plus facile des dépenses	25 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	19 %
Plus sûr que les autres modes de paiement	16 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

236 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

Faits saillants de 2023

- ▶ Le volume des virements en ligne a augmenté de 14 pour cent pour s'établir à 1,3 milliard de transactions, tandis que la valeur des transactions a augmenté de 20 pour cent pour atteindre 464 milliards de dollars par rapport à 2022. Ils sont restés le type de paiement ayant connu la croissance la plus rapide en 2023.
- ▶ Les virements en ligne représentaient six pour cent du volume total des paiements et quatre pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ Pour la toute première fois, l'utilisation des virements en ligne a dépassé celle des chèques sous le rapport du volume (230 millions contre 198 millions de transactions respectivement) pour les paiements à distance d'entreprises.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par virement en ligne a augmenté de cinq pour cent pour atteindre 363 \$ par rapport à 2022.
- ▶ Un total de 1,2 milliard de transactions par Virement Interac ont été envoyées en 2023, ce qui représente une augmentation du volume de 15 pour cent en 2023. La valeur de ces transactions a augmenté de 20 pour cent pour atteindre 459 milliards de dollars par rapport à 2022²³⁷.
- ▶ Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année (neuf pour cent et 16 pour cent respectivement), et 59 millions de transactions d'une valeur totale de 4,9 milliards de dollars ont été effectuées en 2023.

²³⁷ Données fournies par Interac.

Virement en ligne

Les virements en ligne comprennent les transactions électroniques effectuées par l'intermédiaire de services et de fournisseurs en ligne, qui sont préfinancées ou liées à un compte de dépôt déposé dans une institution financière canadienne. Les deux exemples les plus connus sont les Virements Interac et PayPal.

Les virements en ligne ont continué d'être le mode de paiement connaissant la croissance la plus rapide avec un volume sur 12 mois atteignant 14 pour cent et une valeur se chiffrant à 20 pour cent par rapport à 2022. Le taux de croissance annuel composé sur cinq ans du volume des virements en ligne était de 19 pour cent et celui de leur valeur, de 21 pour cent. Pour la toute première fois, l'utilisation des virements en ligne a dépassé celle des chèques (sous le rapport du volume) pour les paiements à distance des entreprises en 2023. Le volume des virements en ligne a atteint 230 millions de transactions, comparativement à 198 millions de transactions par chèque. Les Canadiens qui utilisaient régulièrement les virements en ligne étaient attirés par ce mode de paiement pour plusieurs raisons, notamment sa rapidité, sa commodité et la capacité d'utiliser leurs propres fonds plutôt que d'emprunter par rapport à d'autres modes de paiement. Pour en savoir plus sur les principaux facteurs d'utilisation des virements en ligne, voir le **tableau 13 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des virements en ligne (consommateurs)**.

²³⁸ Données fournies par Interac.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ Ibid.

²⁴¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

²⁴² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁴³ TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

²⁴⁴ Ibid.

Le volume des transactions par Virement Interac a augmenté de 15 pour cent pour atteindre 1,2 milliard par rapport à 2022. La valeur totale des transactions a augmenté de 20 pour cent pour atteindre 459 milliards de dollars²³⁸. En 2023, le nombre moyen de transactions par Virement Interac par utilisateur a diminué de 16 pour cent pour atteindre 36 transactions par rapport à l'année précédente²³⁹. Le montant moyen des transactions envoyées a augmenté de cinq pour cent pour atteindre 378 \$ par rapport à 2022²⁴⁰. Près des deux tiers des Canadiens (63 pour cent) utilisaient fréquemment le Virement Interac en 2023 (c.-à-d. qu'ils l'utilisaient chaque mois ou plus souvent)²⁴¹. La méthode la plus utilisée par les Canadiens pour envoyer des transactions par Virement Interac était le téléphone cellulaire (61 pour cent), suivi des ordinateurs de bureau et portables (29 pour cent)²⁴².

Le Virement Interac a été le principal mode de paiement entre les particuliers canadiens en 2023. Parmi ceux qui ont effectué un paiement entre particuliers au cours des six derniers mois, 69 pour cent ont utilisé le Virement Interac, suivi du virement bancaire (25 pour cent) et du virement PayPal (21 pour cent)²⁴³. Plus des trois quarts (76 pour cent) de ceux qui ont effectué un paiement mobile entre particuliers ont effectué au moins une transaction Virement Interac mobile²⁴⁴. Les Canadiens ont continué d'utiliser le plus souvent le Virement Interac pour rembourser à quelqu'un de l'argent emprunté (42 pour cent), envoyer un cadeau en argent à quelqu'un (37 pour cent) et virer des fonds entre comptes de différentes institutions financières (36 pour cent). Parmi les Canadiens



RÉSULTATS

qui ont effectué une transaction de paiement mobile au cours des six derniers mois, 61 pour cent ont accepté un Virement Interac, tandis que 62 pour cent ont envoyé de l'argent à une personne au moyen d'un Virement Interac en 2023²⁴⁵.

Plus de trois Canadiens sur cinq (62 pour cent) perçoivent le Virement Interac comme un mode de paiement sûr, comparativement à 58 pour cent pour les TEF, 49 pour cent pour les chèques et 38 pour cent pour les virements PayPal²⁴⁶. Les plus grandes frustrations auxquelles sont confrontés les utilisateurs du Virement Interac lorsqu'ils envoient ou reçoivent de l'argent de cette façon sont restées de ne pas recevoir de rabais ou de récompenses (23 pour cent), qu'il n'est pas assez rapide (10 pour cent) et de ne pas pouvoir l'utiliser dans les PDV ou les sites de commerce en ligne (10 pour cent)²⁴⁷.

Pour ce qui est de l'avenir, l'utilisation du Virement Interac devrait continuer de croître maintenant qu'Interac permet à d'autres types d'institutions financières de participer au service Virement Interac. Les organisations qui sont à la fois des entreprises de services monétaires réglementées par CANAFE et des courtiers en valeurs mobilières réglementés par l'Organisme canadien de réglementation des investissements peuvent présenter une demande de participation au service Virement Interac et le mettre à la disposition de leurs clients. Par exemple, Wealthsimple, un fournisseur canadien de services financiers numériques, a reçu l'autorisation provisoire de participer au service

Virement Interac en 2023 et devrait devenir le premier nouveau participant dans le cadre de cet accès élargi²⁴⁸.

Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année, et 59 millions de transactions d'une valeur totale de 4,9 milliards de dollars ont été effectuées en 2023. Par rapport à 2022, le volume des transactions PayPal a augmenté de neuf pour cent et leur valeur, de 16 pour cent²⁴⁹. Dans l'ensemble, plus d'un Canadien sur deux (55 pour cent) avait un compte PayPal en 2023, et 39 pour cent d'entre eux ont effectué au moins une transaction PayPal au cours d'un mois donné²⁵⁰. Le volume et la valeur mensuels moyens des transactions PayPal par utilisateur en 2023 étaient respectivement de 3,5 et de 339 \$²⁵¹.

En plus d'offrir aux consommateurs la possibilité d'envoyer et de demander de l'argent, PayPal leur permet de faire des achats en ligne. En 2023, PayPal et les cartes de débit se classaient au deuxième rang (18 pour cent) des modes de paiement les plus utilisés pour les achats en ligne au cours d'un mois donné, derrière les cartes de crédit (57 pour cent)²⁵². Ce chiffre passe à 38 pour cent chez les Canadiens qui ont utilisé un appareil mobile pour effectuer un achat en ligne²⁵³.

TABLEAU 13 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES VIREMENTS EN LIGNE (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de virements en ligne (n=1 892)

Rapidité	48 %
Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres	44 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	23 %
Largement accepté	21 %
Suivi plus facile des dépenses	20 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

245 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

246 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

247 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

248 Pour en savoir plus, voir : [Interac étend l'accès au service Virement Interac^{MD}](#)

249 Données fournies par Statista. Pour en savoir plus, voir : [PayPal transaction volume, by quarter 2014-2023 | Statista et PayPal TPV, by quarter 2014-2023 | Statista.](#)

250 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023. Remarque : Les mentions « sans objet » sont incluses.

251 Ibid. Remarque : Les mentions « sans objet » sont exclues.

252 Ibid. Remarque : Les mentions « sans objet » sont incluses.

253 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

Faits saillants de 2023

- ▶ La proportion de Canadiens qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours de la dernière année a augmenté de 33 pour cent par rapport à 2022²⁵⁴.
- ▶ La valeur moyenne totale des paiements envoyés à des particuliers à l'étranger au cours d'un mois donné était de 1 125 \$ CA, comparativement à 1 231 \$ CA envoyés à des entreprises à l'étranger²⁵⁵.
- ▶ Dans l'ensemble, les Canadiens préfèrent toujours utiliser leur banque principale ou leur coopérative de crédit pour envoyer de l'argent à l'étranger. Près du tiers des Canadiens (31 pour cent) qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois ont utilisé le TEF au moyen de leurs services bancaires en ligne ou mobiles, tandis que 11 pour cent des Canadiens ont utilisé des virements électroniques²⁵⁶.

Paiements internationaux

Les paiements internationaux effectués par les Canadiens étaient en hausse. Au total, 20 pour cent des Canadiens ont envoyé de l'argent à l'étranger au moins une fois au cours des 12 derniers mois en utilisant leur compte bancaire canadien²⁵⁷. Cela représentait une augmentation de 33 pour cent par rapport à 2022. Parmi les Canadiens qui ont fait un paiement international au cours des 12 derniers mois : 46 pour cent ont payé directement un commerçant étranger (par exemple, en effectuant des achats sur des sites Web de commerce électronique aux États-Unis ou ailleurs à l'étranger), 40 pour cent ont transféré de l'argent à l'étranger à une autre personne ayant un compte bancaire à l'étranger, et 25 pour cent ont transféré des fonds à l'étranger dans un compte bancaire à leur nom à l'étranger²⁵⁸. La proportion de Canadiens qui envoyaient fréquemment de l'argent à l'étranger (c.-à-d. mensuellement ou plus souvent) en 2023 était de sept pour cent, soit un peu plus qu'en 2022 (six pour cent)²⁵⁹.

Les banques ou les coopératives de crédit ont continué d'être la voie de prédilection pour l'envoi de paiements internationaux. Les deux méthodes les plus couramment utilisées par les Canadiens pour envoyer de l'argent à l'étranger en 2023 étaient les TEF au moyen de leurs

services bancaires en ligne ou mobiles (31 pour cent) – par exemple, Envois internationaux de fonds RBC ou Virement international TD – et les virements PayPal (30 pour cent)²⁶⁰. Le virement électronique arrivait au troisième rang, mais loin derrière, à 11 pour cent²⁶¹.

Parmi les Canadiens qui ont envoyé un paiement international au cours des 12 derniers mois, bon nombre ont aussi utilisé d'autres méthodes en 2023, comme Interac International Transfer²⁶² (39 pour cent), Visa Direct²⁶³ (23 pour cent) et Mastercard Send²⁶⁴ (16 pour cent)²⁶⁵. De plus, parmi les Canadiens qui ont envoyé un paiement international au cours des 12 derniers mois, ceux qui ont déclaré avoir déjà utilisé des cryptomonnaies pour envoyer de l'argent à l'étranger en 2023 comptaient pour 19 pour cent comparativement à 22 pour cent en 2022²⁶⁶.

Les jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans) étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir utilisé des cryptomonnaies pour envoyer de l'argent à l'étranger (31 pour cent) que les autres groupes d'âge en 2023²⁶⁷. De plus, les jeunes Canadiens étaient beaucoup plus susceptibles que les autres groupes d'âge d'utiliser des cryptomonnaies pour envoyer de l'argent à l'étranger au cours des 12 prochains

²⁵⁷ Ibid.

²⁵⁸ Ibid.

²⁵⁹ Ibid.

²⁶⁰ Ibid.

²⁶¹ Ibid.

²⁶² Interac International Transfers^{MC} permet aux utilisateurs d'envoyer des virements électroniques à l'étranger à partir de leur compte bancaire canadien directement au compte bancaire du destinataire.

²⁶³ Visa Direct^{MC} permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements sur les cartes de crédit, les cartes de débit ou les cartes prépayées rechargeables portant la marque Visa de leur destinataire à l'échelle internationale.

²⁶⁴ Mastercard Send^{MC} permet aux utilisateurs d'envoyer de l'argent à l'étranger vers des comptes bancaires, des cartes de débit ou des cartes Mastercard prépayées, un portefeuille mobile ou un point de paiement.

²⁶⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

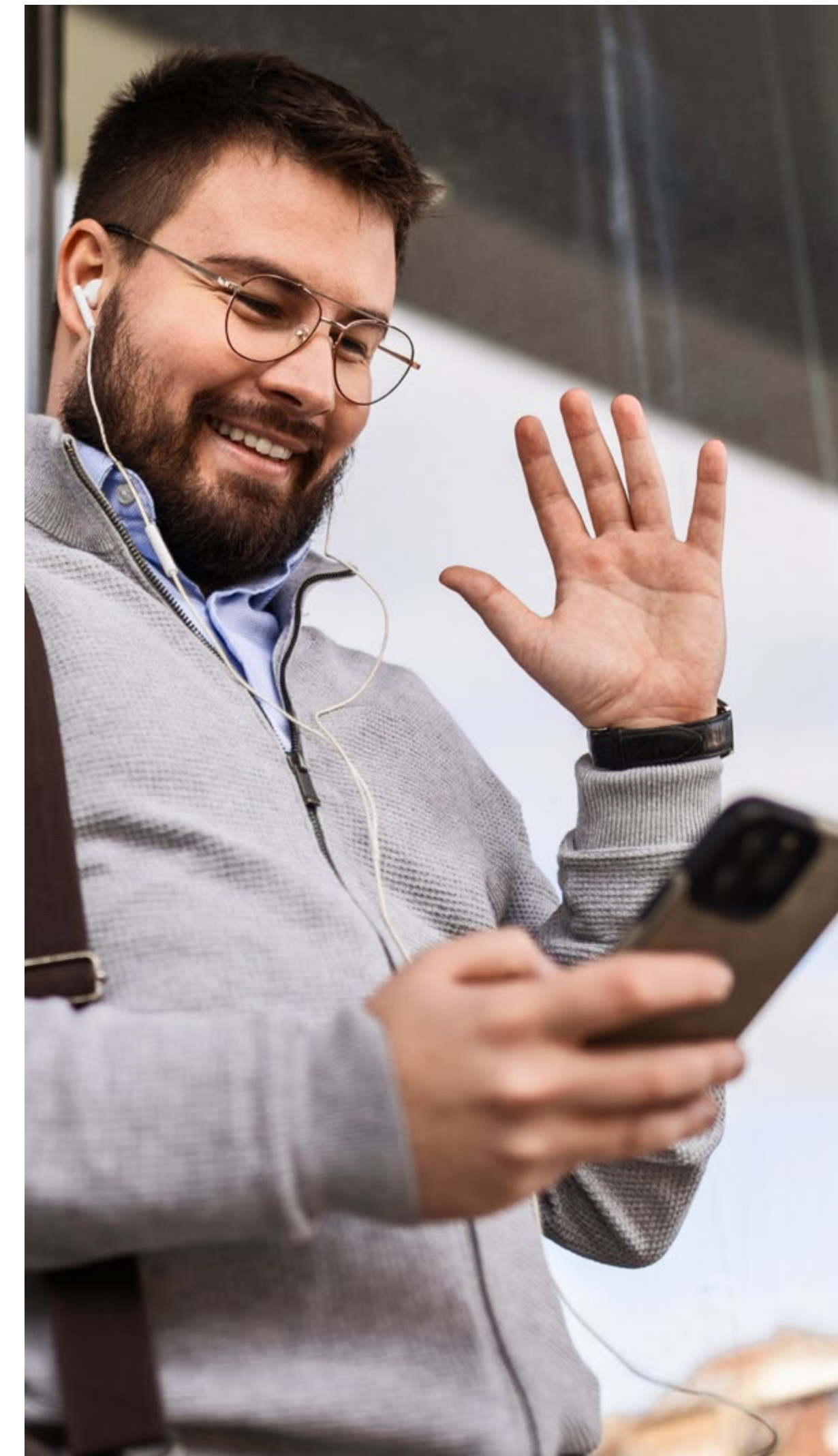
²⁶⁶ Ibid.

²⁶⁷ Ibid.

²⁵⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

²⁵⁵ Ibid.

²⁵⁶ Ibid.



RÉSULTATS

mois (27 pour cent)²⁶⁸. En tant qu'utilisateurs précoces, les membres des générations Y et Z devraient ouvrir la voie au recours plus courant à la cryptomonnaie pour envoyer des paiements internationaux.

Si on leur donnait le choix, plus du tiers (39 pour cent) des Canadiens qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois préféreraient encore utiliser les TEF au moyen de leurs services bancaires en ligne ou mobiles, suivis par PayPal (21 pour cent) et les virements électroniques (neuf pour cent). Western Union (six pour cent), Remitly (cinq pour cent) et Wise (quatre pour cent) ferment la marche, presque ex æquo²⁶⁹.

Les jeunes Canadiens étaient plus susceptibles que les autres groupes d'âge de privilégier une plus grande variété de modes de paiement pour envoyer de l'argent à l'étranger, y compris MoneyGram, les plateformes de médias sociaux (p. ex., Facebook/MetaPay) et les entreprises de technologie financière (p. ex., Remitly, Wise et LemFi)²⁷⁰. Ils ont affirmé avoir choisi PayPal principalement pour les frais de transaction peu élevés, la commodité, la facilité de faire le suivi des paiements et la sécurité²⁷¹.

Les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) et les Canadiens d'âge moyen (35 à 55 ans) étaient plus susceptibles que les jeunes Canadiens de préférer envoyer de l'argent par

TEF au moyen de leurs services bancaires en ligne ou mobiles (56 pour cent et 43 pour cent comparativement à 24 pour cent respectivement)²⁷². Les Canadiens plus âgés et les Canadiens d'âge moyen préféraient utiliser leur banque ou leur coopérative de crédit principale pour envoyer de l'argent à l'étranger principalement parce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'un mode pratique et sûr²⁷³.

Le nombre moyen de paiements envoyés à des particuliers à l'étranger par les Canadiens au cours d'un mois donné a légèrement diminué sur 12 mois, passant de 6,6 à 6,3, et la valeur moyenne des paiements a aussi diminué, passant de 1 156 \$ CA l'an dernier à 1 125 \$ CA²⁷⁴. C'est surtout aux États-Unis que les Canadiens envoient de l'argent à des particuliers au cours d'un mois donné (50 pour cent), viennent ensuite l'Inde (12 pour cent), le Nigéria (11 pour cent), la Chine (10 pour cent) et le Royaume-Uni (10 pour cent). Hong Kong (quatre pour cent) et l'Allemagne (deux pour cent) ne font plus partie des cinq pays principaux en 2023²⁷⁵. Le nombre moyen de paiements envoyés à des entreprises à l'étranger par les Canadiens au cours d'un mois donné a diminué sur 12 mois, passant de 8,2 à 6,9, tandis que la valeur moyenne des paiements a augmenté, passant de 388 \$ CA l'an dernier à 1 231 \$ CA²⁷⁶.

Dans l'ensemble, peu importe le mode de paiement, les principaux facteurs d'utilisation pour les Canadiens

lorsqu'il s'agit d'envoyer de l'argent à l'étranger sont la facilité d'exécuter la transaction, la sécurité et la rapidité²⁷⁷. Ces chiffres sont identiques à ceux de l'an dernier. Cinquante-six pour cent des Canadiens qui ont effectué des paiements internationaux par TEF au moyen de leurs services bancaires en ligne ou mobiles au cours des 12 derniers mois l'ont fait principalement en raison de la facilité d'utilisation de ce mode de paiement²⁷⁸. Soixante-sept pour cent des répondants qui ont utilisé les virements PayPal pour envoyer des paiements internationaux ont donné la même raison²⁷⁹. La principale raison de choisir les virements électroniques pour envoyer des paiements internationaux est qu'ils étaient perçus comme le moyen le plus rapide²⁸⁰. Pour en savoir plus sur les facteurs d'utilisation des trois principaux modes d'envoi des paiements internationaux, voir la **figure 10 : Facteurs d'utilisation des trois principaux modes d'envoi des paiements internationaux (consommateurs)**.

Les frais supplémentaires ou cachés (26 pour cent) et le coût élevé de chaque transaction (23 pour cent) représentent les principaux irritants liés aux paiements internationaux²⁸¹. Ils étaient suivis par le fait de ne pas connaître le taux de change appliqué avant la compensation et le règlement du paiement (17 pour cent), le montant maximal pouvant être envoyé (17 pour cent) et le délai de traitement du virement (17 pour cent)²⁸².

268 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023. Remarque : Les données sont fondées sur les réponses des personnes qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois.

269 Ibid.

270 Ibid.

271 Ibid.

272 Ibid.

273 Ibid.

274 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022. Remarque : Les données sont fondées sur les réponses des personnes qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours du dernier mois.

275 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

276 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022. Remarque : Les données sont fondées sur les réponses des personnes qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours du dernier mois.

277 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

278 Ibid.

279 Ibid.

280 Ibid.

281 Ibid.

282 Ibid.



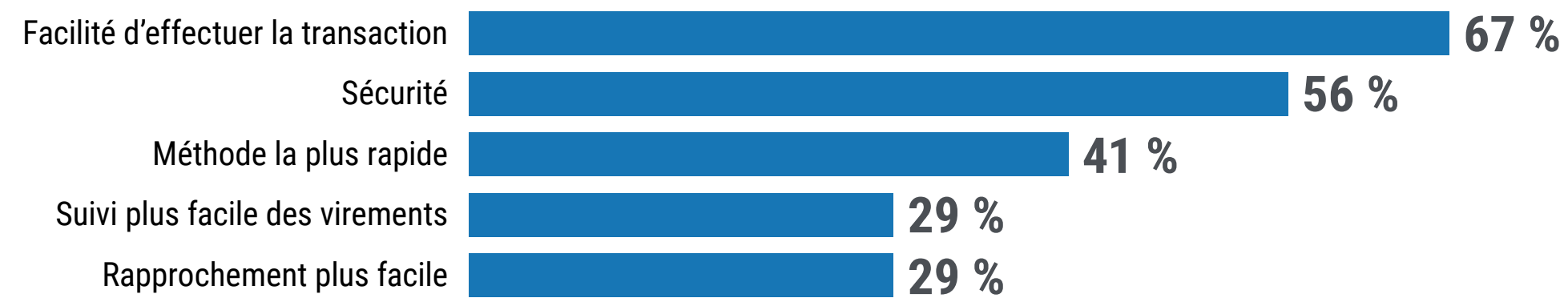
RÉSULTATS

FIGURE 10 : FACTEURS D'UTILISATION DES TROIS PRINCIPAUX MODES D'ENVOI DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX (CONSOMMATEURS)

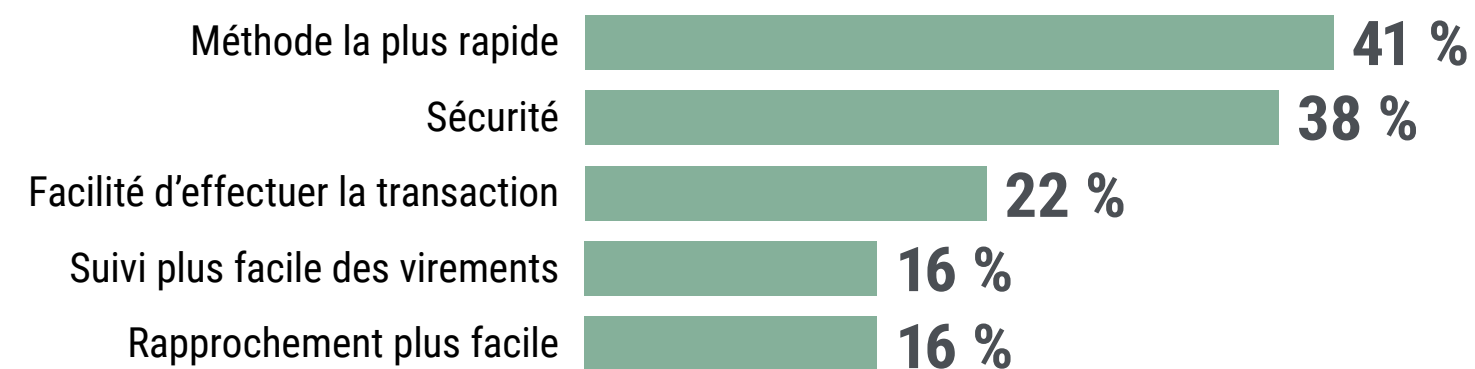
TEF PAR SERVICES BANCAIRES EN LIGNE OU MOBILES



VIREMENT PAYPAL



VIREMENT ÉLECTRONIQUE



Base: Have sent money internationally in the past twelve months (2023).

Traiter avec un fournisseur de services de paiement qui se conforme aux lois internationales et à la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent représentait un défi clé pour les travailleurs à la demande lorsqu'ils envoyaient de l'argent à l'étranger (20 pour cent)²⁸³.

Environ un Canadien sur quatre (24 pour cent) n'a rencontré aucun irritant lorsqu'il a envoyé de l'argent à l'étranger. Les Canadiens plus âgés étaient les plus susceptibles de ne pas faire face à des irritants lorsqu'ils envoyaient de l'argent à l'étranger (42 pour cent) comparativement aux autres groupes d'âge²⁸⁴.

Un peu plus d'une entreprise canadienne sur quatre (27 pour cent) a envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois, par rapport à 31 pour cent en 2022²⁸⁵. La majorité de ces entreprises (69 pour cent) envoyaient fréquemment de l'argent à l'étranger (au moins une fois par mois), et le canal le plus populaire était toujours les services bancaires en ligne ou mobiles (45 pour cent) ou une visite à la succursale de leur banque ou de leur coopérative de crédit principale (17 pour cent)²⁸⁶. Les autres canaux couramment utilisés par les entreprises pour envoyer de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois comprenaient Western Union (10 pour cent), ainsi que les entreprises de technologie financière et de technologie de paiement comme Paypal, Wise, Remitly ou Paysend (10 pour cent)²⁸⁷. Les trois principales méthodes utilisées par les entreprises pour envoyer des paiements à l'étranger étaient les TEF au moyen de leurs

services bancaires en ligne ou mobiles (38 pour cent), les virements électroniques (26 pour cent) et les virements PayPal (11 pour cent)²⁸⁸. Ce résultat était le même, peu importe la taille de l'entreprise.

Les autres méthodes d'envoi d'argent à l'étranger, comme l'argent numérique et les plateformes de médias sociaux, n'ont pas été largement utilisées par les entreprises canadiennes. Seulement trois pour cent de toutes les entreprises ont habituellement envoyé des paiements internationaux au moyen des plateformes de médias sociaux au cours des 12 derniers mois, tandis que sept pour cent ont déjà utilisé de l'argent numérique pour envoyer une somme à l'étranger²⁸⁹. D'autres méthodes, comme Visa Direct et Mastercard Send, n'étaient pas très utilisées. En fait, 11 pour cent de toutes les entreprises ont déclaré avoir déjà recouru à l'une ou à l'autre de ces dernières pour envoyer de l'argent à l'étranger²⁹⁰.

Si on leur en donnait le choix, un tiers de toutes les entreprises préféreraient encore utiliser les TEF au moyen de leurs services bancaires en ligne ou mobiles (33 pour cent) pour envoyer des paiements à l'étranger, suivi des virements électroniques (14 pour cent), des virements de fonds internationaux Remitly (11 pour cent) et des virements PayPal (neuf pour cent)²⁹¹. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont plus susceptibles que les entreprises du marché intermédiaire de préférer les virements Remitly pour leurs paiements internationaux (11 pour cent contre quatre pour cent respectivement), tandis que les entreprises

283 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

284 Ibid.

285 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

286 Ibid.

287 Ibid.

288 Ibid.

289 Ibid.

290 Ibid.

291 Ibid.

du marché intermédiaire sont plus susceptibles que les PME de préférer les virements électroniques (23 pour cent contre 13 pour cent respectivement)²⁹².

Dans l'ensemble, la rapidité (31 pour cent) et la sécurité (26 pour cent) ont été les principaux facteurs du choix d'un mode de paiement pour envoyer de l'argent à l'étranger parmi les entreprises canadiennes. Parmi les autres principaux facteurs de décision, mentionnons les frais de transaction peu élevés (24 pour cent), la facilité de faire le suivi du virement (24 pour cent), la facilité de rapprochement des paiements (24 pour cent) et la facilité d'exécution de la transaction (24 pour cent)²⁹³.

La commodité (40 pour cent) et la sécurité (38 pour cent) ont été les principaux facteurs qui ont motivé le choix d'un service de virement de fonds international parmi les entreprises canadiennes, une tendance qui n'a pas changé depuis l'an dernier²⁹⁴. Les autres facteurs clés qui influencent le choix du mode d'envoi d'une somme à l'étranger sont la rapidité (34 pour cent), la facilité de suivre le virement (31 pour cent) et les frais de transaction peu élevés (24 pour cent)²⁹⁵.

Les États-Unis (65 pour cent), suivis du Royaume-Uni (13 pour cent), de la Chine (11 pour cent), de l'Inde (huit pour cent) et de l'Allemagne (sept pour cent) demeurent les principaux destinataires des paiements internationaux des entreprises canadiennes²⁹⁶. Ce résultat était le même, peu importe la taille de l'entreprise.

Au cours des 12 derniers mois, les entreprises canadiennes ont envoyé de l'argent à l'étranger principalement pour payer des fournisseurs étrangers (49 pour cent). Parmi les autres principales raisons, mentionnons les paiements (p. ex., taxes, impôts et factures) pour une propriété à l'étranger (25 pour cent), le versement de salaires à des employés travaillant à l'étranger (22 pour cent), l'envoi d'argent à un client (20 pour cent) et le paiement de taxes à l'exportation (14 pour cent)²⁹⁷.

Près d'une entreprise canadienne sur quatre (24 pour cent) a indiqué que les frais de transaction élevés étaient le plus grand obstacle à l'envoi d'argent à l'étranger (par rapport à 34 pour cent il y a un an)²⁹⁸. Parmi les autres irritants, mentionnons la lenteur des virements (21 pour cent), les frais supplémentaires ou cachés (20 pour cent), la limite du montant pouvant être envoyé (19 pour cent), le fait de ne pas connaître le taux de change avant le règlement et la compensation de la transaction (18 pour cent) et les exigences réglementaires et de conformité (18 pour cent)²⁹⁹.

292 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

293 Ibid.

294 Ibid.

295 Ibid.

296 Ibid.

297 Ibid.

298 Ibid.

299 Ibid.



Faits saillants de 2023

- ▶ Près de trois Canadiens sur cinq (57 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné (comparativement à 55 pour cent en 2022)³⁰⁰.
- ▶ Les principales catégories d'achats en ligne en 2023 étaient les vêtements, les repas dans des restaurants ou des établissements de restauration rapide, l'épicerie, les appareils électroniques et les produits de beauté. D'autres catégories d'achat, comme les voyages et les spectacles, ont continué de connaître de solides gains sur 12 mois, après la reprise de l'activité économique pré-pandémique en 2022.
- ▶ Les cartes de crédit sont demeurées le choix de prédilection pour les achats en ligne, (57 pour cent), suivies de PayPal et des cartes de débit (18 pour cent).

L'écosystème du commerce électronique

Le commerce en ligne s'entend de l'achat de biens ou de services d'un commerçant par l'intermédiaire d'une boutique en ligne ou d'une application en utilisant un ordinateur ou un appareil mobile (p. ex., un téléphone intelligent ou une tablette). En 2023, les paiements liés au commerce électronique ont représenté 546 millions de transactions d'une valeur de 71,6 milliards de dollars au Canada, une hausse de trois pour cent en volume et en valeur par rapport à 2022 (voir la **figure 11 : Croissance des achats en ligne** pour en savoir plus)³⁰¹. Les ventes par commerce électronique ont représenté 5,7 pour cent des ventes au détail totales en 2023, par rapport à 5,5 pour cent en 2022³⁰². En moyenne, les Canadiens ont fait 4,1 achats (contre 3,6 il y a un an) et dépensé 213 \$ en ligne au cours d'un mois donné (contre 217 \$ il y a un an)³⁰³. Près de la moitié des Canadiens (47 pour cent) ont enregistré leurs renseignements personnels de paiement sur un site Web ou une application (p. ex., Amazon.ca et Walmart.ca), par rapport à 49 pour cent en 2022³⁰⁴.

Les cartes de crédit ont servi à la plus grande part des achats en ligne, soit 57 pour cent (contre 54 pour cent en 2022). PayPal et les cartes de débit arrivent au deuxième rang (18 pour cent), suivis des cartes prépayées (14 pour cent). La part d'Interac en ligne dans les achats en ligne a diminué considérablement en 2023 parce qu'Interac était en train de retirer ce produit du marché (voir la **figure 12 :**

Répartition des paiements liés au commerce électronique pour en savoir plus)³⁰⁵.

Treize pour cent des Canadiens ont utilisé des appareils intelligents ou des médias sociaux pour passer une commande en ligne ou effectuer un paiement au cours d'un mois donné en 2023 (par rapport à 11 pour cent l'année précédente). Les types d'appareils intelligents ou de médias sociaux suivants ont été utilisés pour effectuer des achats en ligne au cours d'un mois donné : Alexa/Amazon (trois pour cent), Google Home (trois pour cent), Instagram (trois pour cent), Facebook (trois pour cent) et Siri/Apple (deux pour cent)³⁰⁶.

Les Canadiens étaient généralement satisfaits de leur expérience de paiement en ligne en 2023. Plus de la moitié des consommateurs (56 pour cent) étaient satisfaits du temps qu'il a fallu pour effectuer le paiement sur un site Web ou dans une application de paiement mobile (comparativement à 50 pour cent l'année précédente)³⁰⁷. De même, 56 pour cent des Canadiens étaient satisfaits du temps qu'il a fallu au site Web ou à l'application de paiement pour approuver l'achat en ligne (comparativement à 52 pour cent l'année précédente)³⁰⁸. Cependant, plus d'un Canadien sur dix (13 pour cent) n'a pas été en mesure d'utiliser le mode de paiement de son choix lorsqu'il magasinait en ligne (par rapport à 11 pour cent l'année précédente)³⁰⁹.

301 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

302 Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2023. Pour en savoir plus, voir : [Le Quotidien – Commerce de détail, décembre 2023. Remarque : Les données sont désaisonnalisées.](#)

303 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

304 Ibid.

305 Ibid.

306 Ibid.

307 Ibid.

308 Ibid.

309 Ibid.

300 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.



RÉSULTATS

En général, les Canadiens ont l'impression qu'il est plus facile d'acheter en ligne auprès d'un commerçant canadien que d'un commerçant étranger. Neuf consommateurs sur dix (90 pour cent) ont dit que leur expérience d'achat sur le site Web d'une entreprise de détail canadienne était facile (contre 89 pour cent en 2022). Soixante-sept pour cent des consommateurs ont dit que leur expérience d'achat à partir d'un site Web international était facile (comme en 2022)³¹⁰.

Les principales catégories d'achats en ligne en 2023 étaient les vêtements (53 pour cent), les repas dans des restaurants ou des établissements de restauration rapide (33 pour cent), l'épicerie (30 pour cent), les appareils électroniques (29 pour cent) et les produits de beauté (28 pour cent)³¹¹. D'autres catégories d'achat, comme les voyages et les spectacles, ont continué de connaître de solides gains sur 12 mois, après la relance de l'économie en 2022. Plus d'un achat en ligne sur quatre (26 pour cent) effectué en 2023 était lié aux voyages, comparativement à 17 pour cent il y a un an. Dix-neuf pour cent des achats en ligne effectués en 2023 visaient des spectacles, comparativement à 14 pour cent en 2022³¹².

Les Canadiens ont continué de faire la majorité des achats en ligne par l'intermédiaire de sites Web de commerce électronique (p. ex., Amazon.ca et Walmart.ca) en 2023. Soixante-trois pour cent des consommateurs qui ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné ont utilisé leur ordinateur de bureau ou portable ou un appareil mobile pour accéder aux sites de commerce en ligne, contre 59 pour cent en 2022³¹³. Un Canadien sur quatre (25 pour cent) a effectué un achat en ligne dans une application au cours d'un mois donné (une légère hausse par rapport à 21 pour cent en 2022), tandis que huit pour cent des Canadiens ont effectué un achat en ligne au moyen d'une console de jeu (p. ex., PlayStation 4 et Xbox One) au cours d'un mois donné (une légère baisse par rapport à neuf pour cent en 2022)³¹⁴.

FIGURE 11 : CROISSANCE DES ACHATS EN LIGNE, DE 2019 À 2023, VOLUME ET VALEUR

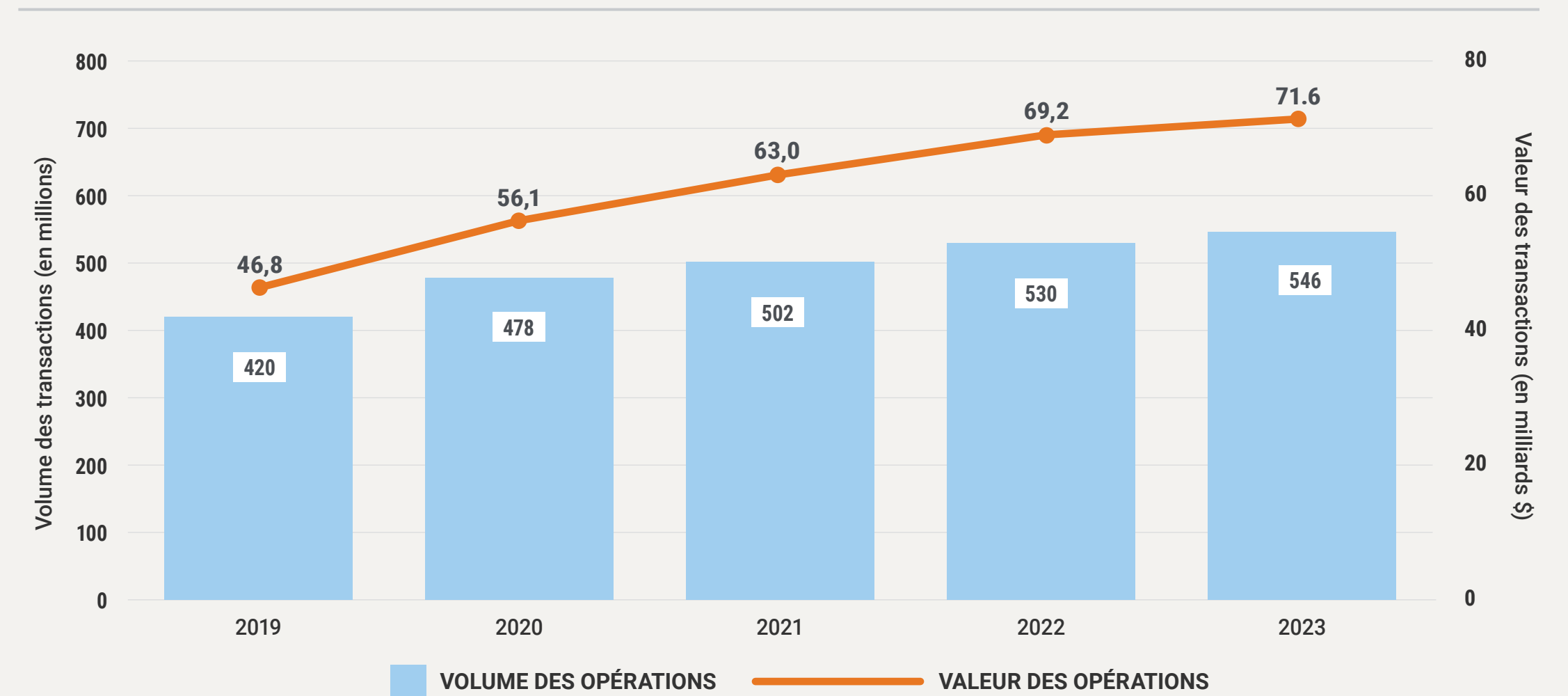
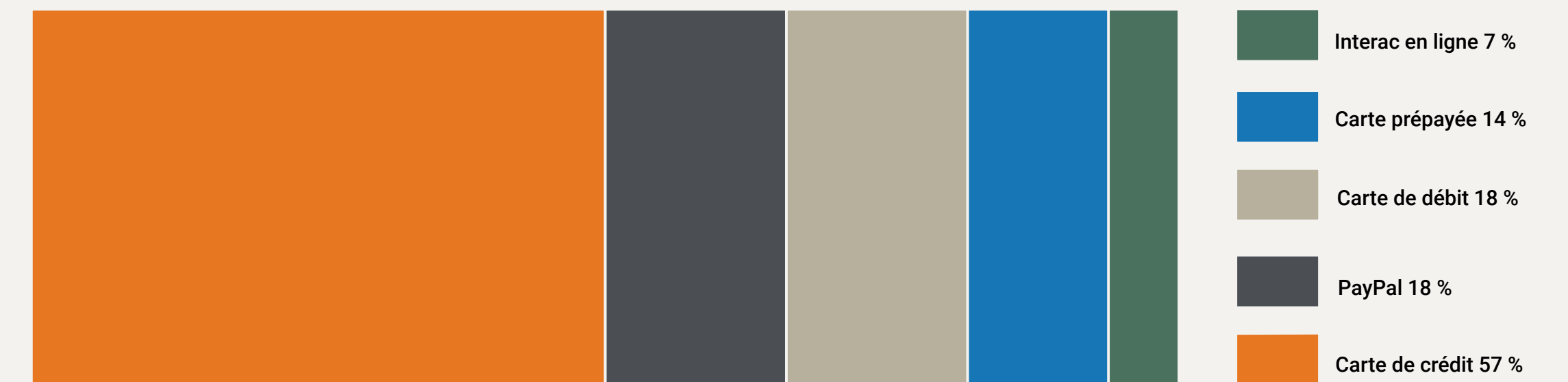


FIGURE 12 : RÉPARTITION DES PAIEMENTS LIÉS AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE*



* Modes de paiement utilisés par les Canadiens pour faire des achats en ligne au cours du dernier mois (2023).

Remarques : Les pourcentages ne totalisent pas 100 pour cent parce que les répondants peuvent avoir utilisé plusieurs modes de paiement pour leurs achats en ligne. Le pourcentage concernant Interac en ligne a considérablement diminué en 2023 parce qu'Interac était en train de retirer ce produit du marché.

310 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

311 TSI, Canadian Payments Forecast, 2023.

312 Ibid.

313 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

314 Ibid.



Monnaies numériques

Les monnaies numériques désignent les cryptomonnaies (p. ex., Bitcoin et Ethereum), les cryptomonnaies stables (p. ex., l'USD Coin et Tether) et les monnaies numériques de banque centrale (MNBC), une forme numérique de monnaie de banque centrale largement accessible au grand public et qui engage la responsabilité de la banque centrale.

En 2023, les cryptomonnaies ont commencé à se remettre d'une période turbulente d'échecs et de dévaluation importante qui a marqué l'année précédente. Bitcoin a notamment fait un bond, passant d'un creux d'environ 20 830 \$ CA en 2022 à un sommet de 59 768 \$ CA en décembre 2023, et d'autres cryptomonnaies privilégiées comme Solana, Cardano, Polygon, Dogecoin et Avalanche ont également enregistré de forts redressements. Les observateurs ont noté des progrès modestes vers l'intégration financière généralisée, y compris l'approbation éventuelle d'un fonds négocié en bourse en Bitcoin et des progrès réglementaires à l'échelle mondiale³¹⁵.

En dépit de ces avancées, 2023 a également été témoin d'une application plus stricte des lois et de mesures de répression importantes à l'encontre de certains des plus grands chefs de file du secteur des cryptomonnaies en raison de fraudes et d'autres infractions³¹⁶. Cela ne fait que souligner le climat d'instabilité qui entoure les cryptomonnaies.

Bien que le niveau de connaissance générale des cryptomonnaies ait été élevé au pays, les Canadiens sont peu intéressés à les utiliser ou à en posséder. Plus de la moitié d'entre eux (54 pour cent) savent ce que sont les cryptomonnaies; cependant, la majorité (79 pour cent) n'en ont jamais détenu³¹⁷, et 91 pour cent des Canadiens ont mentionné n'avoir jamais utilisé les cryptomonnaies comme mode de paiement³¹⁸. Seulement trois pour cent des travailleurs contractuels au Canada se sont dits intéressés à recevoir des paiements en cryptomonnaies si on le leur proposait³¹⁹. L'absence d'intérêt pour l'utilisation des cryptomonnaies à des fins de paiements peut être attribué à des préoccupations en matière de sécurité, car les cryptomonnaies sont perçues comme le mode de paiement le moins sûr par les Canadiens comparativement à d'autres modes comme l'argent comptant, les cartes de crédit, les chèques, les virements électroniques et PayPal³²⁰.

On donne pour raison principale de ne pas acheter de cryptomonnaies : la perception de leur risque élevé (49 pour cent), un manque de compréhension (46 pour cent) et des préoccupations au sujet d'arnaques potentielles (45 pour cent)³²¹. De plus, la perception selon laquelle les cryptomonnaies sont volatiles est devenue plus répandue que l'an dernier, le pourcentage de Canadiens qui croient que « les prix des cryptomonnaies sont trop volatils » passant de 34 pour cent à 41 pour cent. Par ailleurs, de moins en moins de Canadiens estiment que les

³¹⁵ Pour en savoir plus, voir : 2023 in a Nutshell: [Key Highlights in Blockchain and Crypto](#).

³¹⁶ Pour en savoir plus, voir : The Collapse of FTX: [What Went Wrong With the Crypto Exchange?](#)

³¹⁷ Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, Sondage sur les cryptoactifs 2023. Pour en savoir plus, voir : [Sondage sur les cryptoactifs 2023 – Rapport final](#).

³¹⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

³¹⁹ Ibid.

³²⁰ Ibid.

³²¹ Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, Sondage sur les cryptoactifs 2023. Pour en savoir plus, voir : [Sondage sur les cryptoactifs 2023 – Rapport final](#).

cryptomonnaies jouent un rôle clé dans nos systèmes financiers (26 pour cent contre 38 pour cent l'an dernier)³²².

En 2023, 10 pour cent des Canadiens détenaient des cryptomonnaies, ce qui représente une légère diminution par rapport à 13 pour cent l'année précédente³²³. Parmi les propriétaires de cryptomonnaies, le pourcentage de ceux qui ont déclaré détenir un portefeuille d'une valeur supérieure à leur placement initial est passé de 46 pour cent à 39 pour cent en 2023³²⁴. Cependant, ceux qui possèdent des cryptomonnaies, en possèdent plus que l'an dernier, la valeur marchande moyenne passant de 52 975 \$ à 82 998 \$. La majorité (61 pour cent) des propriétaires ont déclaré que leurs actifs étaient évalués à moins de 20 000 \$; 23 pour cent des propriétaires détenaient des montants de 20 000 \$ à 99 999 \$; et 14 pour cent détenaient des portefeuilles d'une valeur supérieure à 100 000 \$³²⁵.

Ce qui motive principalement les Canadiens à acheter des cryptomonnaies est resté lié à l'investissement spéculatif ou à un pari (28 pour cent), viennent ensuite la recherche de rendements plus élevés que les comptes d'épargne traditionnels (22 pour cent), un placement à long terme en raison de la confiance dans la technologie (20 pour cent) et la diversification des portefeuilles ou de l'accès à d'autres catégories d'actifs (20 pour cent)³²⁶. De plus, 13 pour cent des détenteurs ont mentionné avoir acheté des cryptomonnaies pour acquérir des biens et des services. Les Canadiens de 25 à 44 ans étaient les détenteurs de

cryptomonnaies les plus nombreux (53 pour cent), suivis de ceux de 45 ans et plus (26 pour cent) puis de ceux de 18 à 24 ans (21 pour cent)³²⁷.

Le paysage des cryptomonnaies stables en 2023 a été marqué par la croissance de leur capitalisation boursière collective, ce qui indique leur importance croissante au sein de l'écosystème plus vaste de la monnaie numérique. La capitalisation boursière totale des cryptomonnaies stables se chiffrait à 176 milliards de dollars canadiens et représentait huit pour cent du marché total des cryptomonnaies, dépassant sa part prévue de sept pour cent³²⁸. Tether (USDT) a dominé le marché des cryptomonnaies stables en 2023, ce qui représente 69 pour cent de la capitalisation boursière totale de ce segment, suivi de l'USD Coin (USDC) qui en représentait 19 pour cent³²⁹.

L'adoption de la cryptomonnaie stable a augmenté parmi les banques et les entreprises de technologie financière. En mars 2023, la National Australia Bank (NAB) a réalisé le premier transfert intrabancaire transfrontalier d'une cryptomonnaie stable au monde, en déployant des contrats intelligents multidevises de cryptomonnaie stable livrés sur la chaîne de blocs Ethereum³³⁰. L'importance de cet événement réside dans le fait qu'il a démontré qu'il était possible de réduire le délai d'exécution des transactions transfrontalières de quelques jours à quelques minutes. La NAB a également dévoilé sa propre cryptomonnaie stable australienne, l'AUDN, qui est pleinement adossée au dollar

322 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, Sondage sur les cryptoactifs 2023. Pour en savoir plus, voir : [Sondage sur les cryptoactifs 2023 – Rapport final](#).

323 Ibid.

324 Ibid.

325 Ibid.

326 Ibid.

327 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

328 Pour en savoir plus, voir : [Stablecoin market distribution 2023 | Statista](#).

329 Pour en savoir plus, voir : [Stablecoin Performance in 2023: A Research Report on Trends, Insights, and Predictions](#).

330 Pour en savoir plus, voir : [NAB delivers 'world-first' stablecoin milestone | FST Media](#).



RÉSULTATS



australien et gérée comme un passif de la banque³³¹. En août 2023, PayPal a lancé Paypal USD (PYUSD), une cryptomonnaie pleinement adossée à des dépôts en dollars américains, à des bons du Trésor américain à court terme et à des équivalents de trésorerie semblables qui vaut actuellement un dollar américain³³².

Cette même année, la croissance du marché de la cryptomonnaie stable a été ponctuée de quelques reculs. L'USDC a connu un bref repli lorsque son dépôt de réserve a connu des problèmes en raison de l'effondrement de la Silicon Valley Bank³³³. De même, l'écosystème de Terra s'est effondré en mai 2023 à la suite de l'échec de son mécanisme de soutien à la cryptomonnaie stable Terra USD³³⁴. Ces incidents ont mis en lumière le risque posé par les cryptomonnaies stables, en mettant l'accent sur les difficultés qu'elles ont à maintenir une valeur constante.

En 2023, l'écosystème des paiements a été le cadre d'une exploration approfondie des MNBC, avec environ une soixantaine de pays à des stades avancés de développement³³⁵. La Banque du Canada a commencé à envisager la création d'une MNBC dans le cas où le gouvernement fédéral souhaiterait instaurer un dollar canadien numérique. Après avoir consulté des institutions financières, des groupes de la société civile et le public, la Banque a publié un rapport exposant sa vision la plus claire à ce jour de ce à quoi pourrait ressembler une MNBC. Elle

explore un modèle dans lequel elle émettrait un dollar numérique et fournirait le réseau de paiement. Les institutions financières et autres entités réglementées, comme les fournisseurs de services de paiement, contrôleraient toutes les activités liées aux consommateurs et aux commerçants. De plus, la MNBC émise par la Banque du Canada ne produirait pas d'intérêt et n'obligerait pas les utilisateurs à divulguer des renseignements personnels pour avoir accès au système de paiement³³⁶.

La consultation publique de la Banque du Canada sur le dollar canadien numérique a révélé que la plupart des Canadiens (85 pour cent) ne se voyaient pas l'utiliser et préféreraient leurs modes de paiement existants³³⁷. En outre, nos recherches ont montré que l'intérêt des consommateurs pour un dollar canadien numérique est un sujet qui provoque des divergences. Lorsqu'on leur a présenté l'idée d'un dollar canadien numérique émis par la Banque qui offre les mêmes avantages que l'argent comptant comme la sécurité, l'accessibilité, une acceptation généralisée, la protection de la vie privée et la fonctionnalité en ligne, 36 pour cent des Canadiens l'ont trouvé attrayant, contrairement à 30 pour cent d'entre eux³³⁸.

Toutefois, les différences régionales en matière d'attrait étaient évidentes : les résidents des régions urbaines manifestaient plus d'intérêt que ceux des régions rurales (40 pour cent contre 28 pour cent respectivement)³³⁹. En

outre, plus de la moitié (55 pour cent) des Canadiens se sont dits disposés à utiliser le dollar numérique pour n'importe quel cas de paiement. Les autres scénarios les plus mentionnés comprenaient le magasinage en ligne (23 pour cent), le paiement d'achats de faible valeur (22 pour cent) et le règlement de factures (22 pour cent)³⁴⁰.

Les Canadiens âgés de 55 ans et plus étaient plus enclins que les Canadiens plus jeunes à exprimer leur réticence face au dollar numérique, 30 pour cent d'entre eux ayant déclaré qu'ils ne l'utiliseraient pas du tout, comparativement à seulement 17 pour cent des jeunes Canadiens³⁴¹. Même si un pourcentage important de Canadiens étaient réceptifs à l'idée d'un dollar numérique, seulement huit pour cent d'entre eux abandonneraient l'argent comptant en faveur de la monnaie numérique si les deux étaient disponibles³⁴². Cela donne à penser que les Canadiens ne considèrent pas le dollar numérique comme un substitut de l'argent comptant.

Bien que le marché des monnaies numériques ait affiché des signes d'amélioration en 2023 et qu'il soit prêt pour une croissance future, leur intégration dans la réalité financière des Canadiens demeure une perspective lointaine. Cela est en grande partie attribuable à un intérêt limité pour les placements dans les cryptomonnaies et à une préférence persistante pour les modes de paiement traditionnels.

331 Pour en savoir plus, voir : [NAB delivers 'world-first' stablecoin milestone | FST Media](#).

332 Pour en savoir plus, voir : [Press Release: PayPal Launches U.S. Dollar Stablecoin – Aug 7, 2023](#).

333 Pour en savoir plus, voir : [Stablecoin Performance in 2023: A Research Report on Trends, Insights, and Predictions](#).

334 Ibid.

335 Pour en savoir plus, voir : [Snapshot: Which countries have made the most progress on CBDCs so far in 2023 – Atlantic Council](#).

336 Pour en savoir plus, voir : [Dollar canadien numérique : commentaires reçus en 2020-2023 et prochaines étapes – Banque du Canada](#).

337 Pour en savoir plus, voir : [Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique | Banque du Canada](#).

338 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

339 Ibid.

340 Ibid.

341 Ibid.

342 Ibid.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE GRÂCE AUX PAIEMENTS ENTRE COMPTES

PAR AJOKÉ OLORUNDARÉ

La croissance et l'évolution des systèmes de paiement en temps réel à l'échelle mondiale ont stimulé l'adoption des paiements entre comptes au point de vente (PDV), offrant une solution de rechange aux paiements traditionnels par carte de crédit et de débit.

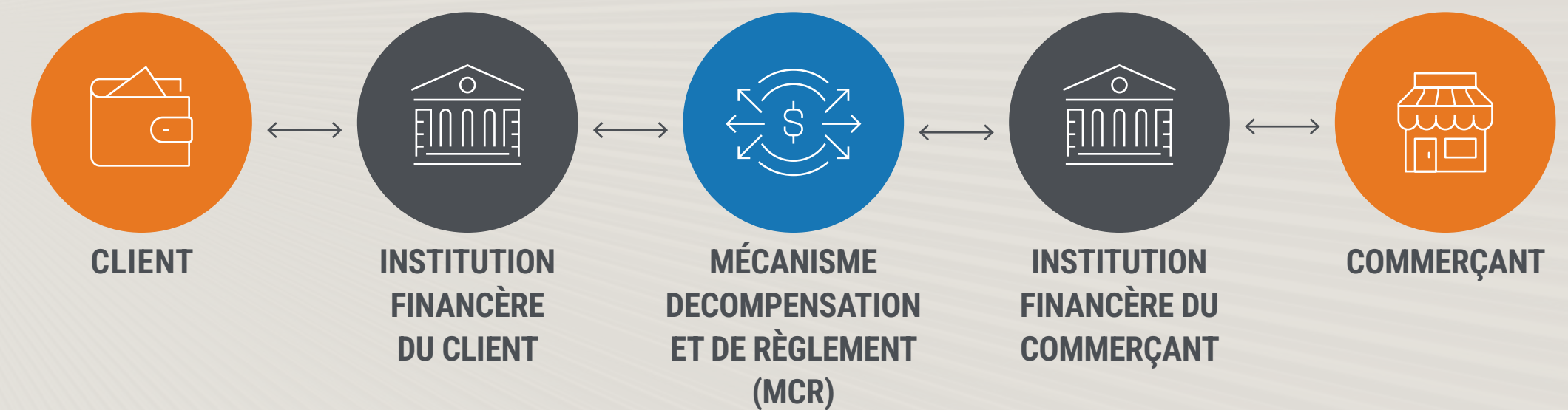
Cela a influé sur les nouvelles innovations et superpositions destinées à améliorer l'expérience des paiements entre comptes au PDV. En nous appuyant sur des exemples glanés sur la scène internationale et en faisant le lien avec les activités stratégiques existantes au sein de l'écosystème canadien des paiements, nous pouvons envisager certaines améliorations qui pourraient être apportées aux paiements entre comptes au PDV et voir leur influence possible sur le marché canadien.

Vue d'ensemble des paiements entre comptes

Les paiements entre comptes sont des opérations où de l'argent est viré directement d'un compte bancaire à un autre sans passer par les réseaux de cartes ou les intermédiaires traditionnels. Comme l'illustre la **figure 13**, cette méthode fait appel à des réseaux bancaires et à des systèmes de paiement en temps réel pour faciliter les virements, ce qui permet des transactions rapides, sécuritaires et souvent plus abordables.

Sur le plan mondial, l'utilisation des paiements entre comptes a été stimulée par la mise en œuvre constante de systèmes nationaux de paiement en temps réel et par un effort visant à offrir une solution de rechange aux paiements par carte. C'est particulièrement le cas en Europe, où le Conseil de l'Union européenne a mis en place des mandats pour soutenir la croissance des paiements entre comptes en temps réel dans le but d'obtenir une acceptation généralisée des paiements instantanés³⁴³. Le Brésil a également fait d'importants progrès dans la croissance des paiements entre comptes, son système de paiement Pix géré par la banque centrale étant devenu le plus utilisé³⁴⁴. Pour intéresser les utilisateurs finaux et les encourager à adopter les transactions entre comptes, d'autres améliorations doivent être apportées à l'échelle du secteur, notamment les services bancaires axés sur le consommateur (aussi appelés systèmes bancaires ouverts), les demandes de paiement et les paiements par code QR.

FIGURE 13 : TRANSACTION DE PARTICULIER À ENTREPRISE AU MOYEN DES PAIEMENTS ENTRE COMPTES



Voici quelques-uns des principaux avantages des paiements entre comptes :

- 1. Transactions plus rapides :** Les paiements entre comptes peuvent être traités en temps réel lorsqu'ils sont intégrés aux systèmes de paiement en temps réel. Cette rapidité permet un accès plus rapide aux fonds, ce qui est particulièrement avantageux pour la gestion des flux de trésorerie des entreprises et pour les consommateurs en cas de paiement urgent.
- 2. Réduction des frais de transaction :** Les frais relatifs aux paiements entre comptes sont habituellement moins élevés que ceux appliqués aux modes traditionnels, comme les transactions par carte de crédit ou de débit, qui sont assorties de frais d'interchange et de frais de traitement appliqués par plusieurs intermédiaires.
- 3. Sécurité accrue :** En éliminant les intermédiaires, les paiements entre comptes réduisent les points de vulnérabilité et pourraient réduire le risque de fraude. La nature directe de ces transactions exige souvent la mise en place de mesures de sécurité renforcées comme l'authentification à deux facteurs et la biométrie.
- 4. Intégration dans les services bancaires axés sur le consommateur :** Les paiements entre comptes font souvent partie intégrante de la structure des services bancaires axés sur le consommateur, ce qui permet à des développeurs tiers de créer des applications et des services autour des institutions financières. Cela favorise l'innovation dans les services financiers en offrant aux consommateurs des produits plus personnalisés.
- 5. Réduction de la dépendance aux réseaux de cartes :** Les paiements entre comptes offrent une solution de rechange aux réseaux de cartes dominés par quelques géants, ce qui apporte plus de choix aux commerçants et aux consommateurs.

343 Pour en savoir plus, voir : [Le Conseil adopte un règlement sur les paiements instantanés.](#)

344 Pour en savoir plus : [Brazil's Pix used for more transactions than credit and debit cards combined.](#)

Améliorations des paiements entre comptes au point de vente

Les améliorations apportées aux paiements entre comptes au PDV sont des fonctions supplémentaires qui rehaussent l'expérience du paiement entre comptes pour les consommateurs et les commerçants. Chaque superposition et autre amélioration est destinée à améliorer la fonctionnalité, la sécurité et l'expérience utilisateur, en ligne et au PDV. Tandis que plusieurs superpositions comportent une variété d'améliorations et de fonctionnalités visant à simplifier et protéger les paiements, certaines des améliorations clés comprennent ce qui suit.

1. Confirmation du bénéficiaire

La confirmation du bénéficiaire est une superposition couramment utilisée pour les paiements entre comptes et souvent facilitée par un exploitant de système de paiement centralisé. La confirmation du bénéficiaire est une étape supplémentaire dans le processus de vérification des transactions, où l'expéditeur du paiement doit confirmer des renseignements associés au compte du destinataire, comme le nom du titulaire. Elle est particulièrement appropriée pour ce qui est des paiements en temps réel, car ceux-ci sont généralement irrévocables et le recouvrement des fonds est un processus ardu.

Dans le cas des transactions de particulier à entreprise ou d'entreprise à particulier, la confirmation du bénéficiaire diminue le nombre de transactions frauduleuses ou mal acheminées en offrant aux commerçants un niveau de sécurité supplémentaire. Au Royaume-Uni, après la mise en œuvre de la confirmation du bénéficiaire, les banques ont déclaré que le nombre de transactions frauduleuses avait baissé et que plus de consommateurs bénéficiaient d'une meilleure expérience de paiement dans l'ensemble³⁴⁵.

2. Demande de paiement

La demande de paiement permet à un destinataire d'envoyer une demande de paiement électronique. La demande est reçue par le payeur par courriel, par message texte ou dans une application mobile de services bancaires ou de technologie financière. À la réception de la demande, le payeur peut décider de l'accepter et de confirmer le montant à envoyer en vue d'autoriser le paiement, ou il peut la refuser.

La demande de paiement au PDV permet aux entreprises d'envoyer une demande de paiement à un client pour des biens ou des services rendus et peut être accompagnée d'une facture et d'autres données, ce qui facilite le rapprochement des paiements pour le commerçant. Elle donne également aux consommateurs la possibilité d'exercer un plus grand contrôle sur le processus de paiement en leur permettant de la refuser ou d'y apporter des corrections.

3. Codes QR

Bien qu'ils existent depuis un certain temps, les codes QR n'ont commencé à être utilisés à des fins de paiement qu'au cours des dernières années. Les codes QR sont essentiellement des codes à barres avancés qui sont plus sécuritaires et qui peuvent contenir beaucoup plus de renseignements que les codes à barres traditionnels³⁴⁶. En tant que superposition destinée aux paiements entre comptes, les codes QR ont gagné une part de marché importante en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. L'adoption des paiements par code QR a été particulièrement réussie dans les économies asiatiques, avec des organisations comme Alipay, WeChatPay et PayPal³⁴⁷. Ces régions tendent à afficher une faible utilisation des cartes et sont à la pointe du numérique, ce qui peut expliquer ce succès³⁴⁸.

Souvent, un code QR est utilisé pour faciliter les paiements au moyen de plateformes comme Alipay et WeChat, ce qui a stimulé l'augmentation des paiements par code QR en Chine. Ces portefeuilles numériques sont souvent liés à des comptes bancaires pour simplifier les virements entre comptes. Les clients peuvent numériser le **code QR d'un commerçant au PDV** pour envoyer un paiement. Au fur et à mesure que cette superposition a gagné en popularité, les terminaux de PDV qui permettent la numérisation de codes QR sont également devenus plus populaires. Ces terminaux permettent aux commerçants de numériser le code QR d'un client afin de prélever des paiements sur son compte et de faciliter le suivi et le rapprochement avec d'autres types de paiements (voir la **figure 14**).



FIGURE 14 : TERMINAL AU POINT DE VENTE ÉQUIPÉ D'UN LECTEUR DE CODES QR

Pour les commerçants et les consommateurs, les codes QR offrent les avantages suivants :

- ▶ **Commodité** : Les codes QR sont un moyen rapide et simple de transférer des renseignements sur les paiements entre les clients et les entreprises. Ils durent indéfiniment et n'ont besoin d'être créés qu'une seule fois.
- ▶ **Sécurité** : Aucun renseignement sur les comptes bancaires et sur les cartes n'est échangé entre les commerçants et les consommateurs, et les consommateurs n'ont pas besoin d'avoir sur eux de l'argent comptant ou des cartes pour effectuer des paiements³⁴⁹.
- ▶ **Aucun équipement spécial n'est requis** : tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un téléphone intelligent pour numériser un code ou montrer le vôtre.

345 Pour en savoir plus, voir : [Confirmation of Payee; Call for views. Pay.UK, May 2021](#).

346 Pour en savoir plus, voir : [QR codes: The payment technology of the future?](#)

347 Les utilisateurs d'Alipay ont accès aux codes QR présentés par le commerçant lors du passage à la caisse au PDV. Les utilisateurs de WeChatPay ont accès aux codes QR présentés par le commerçant pour les sites Web, les commerces physiques, la publicité dans les médias et plus encore. PayPal offre des codes QR présentés par les commerçants et les clients, surtout utilisés pour la vente au détail.

348 Pour en savoir plus, voir : [Paiements par code QR au Canada](#).

349 Pour en savoir plus, voir : [The Rise of QR codes as a payment tool](#).

Certains pays comme le **Brésil**, l'**Indonésie**, la **Malaisie** et les **Philippines** ont mis en œuvre des normes nationales sur le code QR pour les paiements qui sont gérés par leur banque centrale ou une entité affiliée. Le Canada ne dispose pas à ce jour d'une norme globale pour les paiements par code QR. Compte tenu de l'adoption de ce mode de paiement dans d'autres pays et de l'interopérabilité qu'une norme permet de garantir, Ernst and Young (EY) s'est engagée dans un processus d'élaboration d'une norme canadienne sur les codes QR en 2020. Paiements Canada continue de collaborer avec les divers intervenants pour comprendre les répercussions des paiements par code QR au Canada et le rôle que l'organisation peut jouer.

4. Terminaux de PDV mobiles

Les terminaux de PDV mobiles sont les appareils intelligents comme les téléphones intelligents et les tablettes pouvant remplacer un terminal de PDV physique. **Apple** et **Samsung** offrent des services qui permettent d'utiliser leurs appareils mobiles comme PDV dans plusieurs pays. Bien que les modes de paiement acceptés puissent varier, les terminaux mobiles qui prennent en charge les paiements entre comptes peuvent convenir dans des cas d'utilisation temporaire, notamment lors de ventes-débarras, de marchés fermiers et de collectes de fonds, et coûtent souvent moins cher qu'un terminal de PDV physique.

5. Financement « Achetez maintenant, payez plus tard » au point de vente

La formule de financement « Achetez maintenant, payez plus tard » au PDV permet aux consommateurs de payer leurs achats en plusieurs versements. Les détaillants établissent habituellement des partenariats avec des prêteurs tiers de technologie financière comme Klarna, PayBright, Sezzle et Afterpay³⁵⁰ et intègrent ce type de service de prêt dans le processus de paiement. Ce service peut être offert au PDV et en ligne. En général, les critères d'admissibilité au financement au PDV sont moins rigoureux que pour un financement traditionnel, et les taux d'intérêt sont plus bas que ceux appliqués aux transactions par carte de crédit.

Pour bénéficier de cette superposition pour paiements entre comptes, les consommateurs fournissent leurs coordonnées bancaires et autorisent des débits directs échelonnés.

Conclusion

Alors que nous envisageons l'avenir des paiements de détail au Canada, un plus grand nombre d'améliorations des paiements entre comptes au PDV pourraient changer la façon dont les transactions sont effectuées. Les différentes superpositions comme la confirmation du bénéficiaire, la demande de paiement et le paiement par code QR permettront aux entreprises et aux consommateurs canadiens de profiter de solutions novatrices dans un environnement de paiement sûr, abordable et efficient.



350 Pour en savoir plus, voir : [What you should know about buy now, pay later plans.](#)

PAIEMENTS DES ENTREPRISES



L'écosystème canadien des entreprises est composé en grande partie de petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent 98 pour cent de toutes les entreprises exploitées au Canada³⁵¹.

Pour comprendre ce qui détermine les volumes des paiements des entreprises, il est essentiel de connaître leur comportement en matière de paiement.

Toutefois, les PME n'effectuent que 22 pour cent des dépenses totales des entreprises³⁵². Par contre, les entreprises du marché intermédiaire représentent environ deux pour cent des entreprises canadiennes, mais elles

effectuent 44 pour cent des dépenses totales des entreprises³⁵³. Quant à elles, les grandes entreprises représentent moins de un pour cent des entreprises canadiennes, mais elles sont responsables de 34 pour cent des dépenses totales des entreprises (voir la **figure 15 : Classification des entreprises au Canada**)³⁵⁴.

En 2023, plus de la moitié de toutes les entreprises canadiennes (53 pour cent) ne s'inquiétaient pas de la COVID-19³⁵⁵. Cela indiquait que la majorité des entreprises estimaient que le pire de l'impact de la pandémie sur leur entreprise ne se faisait plus sentir. Les entreprises du marché intermédiaire étaient moins positives que les PME, 43 pour cent indiquant qu'elles n'étaient pas préoccupées par la COVID-19, contre 54 pour cent pour les PME³⁵⁶. Les entreprises du Québec (61 pour cent) et de l'Alberta (59 pour cent) étaient plus susceptibles de ne pas se préoccuper de la COVID-19 que les entreprises des autres régions (Colombie-Britannique — 52 pour cent, Canada atlantique — 52 pour cent, Ontario — 51 pour cent et Saskatchewan/Manitoba — 49 pour cent). Il en va de

³⁵¹ Statistique Canada. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2023. Pour en savoir plus, voir : [Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2023](#).

³⁵² RFI Canadian Business Payments Report, 2023.

³⁵³ Ibid. Les entreprises du marché intermédiaire sont des entreprises comptant entre 100 à 499 employés.

³⁵⁴ Ibid. Les grandes entreprises sont celles qui comptent 500 employés ou plus.

³⁵⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

³⁵⁶ Ibid.

même pour les entreprises qui ne menaient aucune activité à l'extérieur du Canada, 55 pour cent de celles qui ne faisaient affaire qu'au Canada indiquant qu'elles n'étaient pas préoccupées par la COVID-19, comparativement à 48 pour cent des entreprises canadiennes exerçant des activités à l'étranger³⁵⁷.

Les PME étaient moins optimistes que les entreprises du marché intermédiaire quant à leurs perspectives commerciales et économiques pour les 12 prochains mois en raison de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et du resserrement du marché du travail. Environ deux PME sur cinq (39 pour cent) croyaient que leur situation financière s'améliorerait au cours des 12 prochains mois comparativement à 45 pour cent des entreprises du marché intermédiaire³⁵⁸. Une PME sur cinq (20 pour cent) croyait que l'économie canadienne se porterait mieux dans 12 mois comparativement à 23 pour cent des entreprises du marché intermédiaire³⁵⁹.

En général, les entreprises canadiennes se concentraient sur les gains d'efficacité, la réduction de leurs dépenses et de leur dette ainsi que sur l'augmentation de leurs économies opérationnelles qu'elles voulaient réaliser au cours des 12 prochains mois³⁶⁰. Pour ce qui est de l'avenir, les principaux obstacles auxquels les entreprises s'attendaient à faire face en 2024 étaient la faiblesse de la demande et l'incertitude entourant les conditions économiques causées par les taux d'intérêt élevés et l'inflation³⁶¹. Cela s'est traduit par des perspectives de

ventes réduites, des intentions d'investissement modestes et de faibles plans d'embauche pour les entreprises canadiennes en 2024³⁶².

En 2023, les paiements par TEF et par carte de crédit ont continué de représenter la plus grande proportion des dépenses des entreprises dans l'ensemble. Ces deux types de paiement représentaient 47 pour cent de la valeur totale des dépenses d'entreprise des PME et 54 pour cent pour les entreprises du marché intermédiaire³⁶³. Les virements en ligne (15 pour cent), les chèques (13 pour cent) et les virements électroniques (huit pour cent) complétaient la liste des cinq principaux types de paiement des dépenses des PME. Du côté des entreprises du marché intermédiaire, les virements électroniques (13 pour cent), les chèques (11 pour cent) et les virements en ligne (neuf pour cent) venaient clore la liste des cinq principaux types de paiement des dépenses d'entreprise (pour en savoir plus, voir la **figure 16 : Répartition des paiements des entreprises**)³⁶⁴.

Les PME et les entreprises du marché intermédiaire se sont servies des mêmes modes de paiement dans un certain nombre de situations courantes, ce qui n'a pas changé depuis l'année dernière. Pour en savoir plus sur les cas d'utilisation des principaux modes de paiement par secteur d'activité, voir le **tableau 17 : Cas d'utilisation les plus courants des modes de paiement des entreprises**.

Les TEF ont eu tendance à être utilisés pour les décaissements salariaux, les paiements destinés aux gouvernements et les dépenses récurrentes (p. ex.,



357 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

358 Ibid.

359 Ibid.

360 Ibid.

361 Pour en savoir plus, voir : [Enquête sur les perspectives des entreprises – Quatrième trimestre de 2023 – Banque du Canada](#).

362 Ibid.

363 RFI Canadian Business Payments Report, 2023.

364 Ibid.

PAIEMENTS DES ENTREPRISES

services publics, assurance et loyer)³⁶⁵. Les entreprises ont payé leurs dépenses par TEF principalement parce qu'elles les considèrent comme un mode de paiement pratique et rapide qui facilite le suivi des dépenses³⁶⁶.

Les virements en ligne (p. ex., Virement Interac et PayPal) ont été plus utilisés par les PME que par les entreprises du marché intermédiaire, essentiellement pour la paie, les paiements destinés aux gouvernements, le loyer et les services professionnels. Si les PME étaient plus susceptibles que les entreprises du marché intermédiaire d'avoir utilisé les virements en ligne pour régler leurs dépenses, c'est en partie parce que le volume et la valeur des paiements avaient tendance à être plus faibles, ce qui signifie qu'elles n'étaient pas contraintes par la limite des montants des virements électroniques³⁶⁷. Les principaux facteurs d'utilisation étaient la commodité et la rapidité perçues du processus de paiement³⁶⁸.

Les cartes de crédit d'entreprise ont surtout servi à payer des dépenses ponctuelles, notamment des frais de déplacement et de représentation ainsi que l'achat de fournitures de bureau, de matériel informatique et de carburant³⁶⁹. Les entreprises ont principalement utilisé les cartes de crédit parce qu'elles sont largement acceptées,

assorties d'un programme de récompenses, considérées comme pratiques et facilitant le suivi des paiements³⁷⁰.

De moins en moins utilisés, les chèques et les effets papier demeurent un mode de paiement populaire pour de nombreuses entreprises au Canada. Les entreprises ont utilisé les chèques pour des dépenses récurrentes et ponctuelles, comme les paiements gouvernementaux (taxes et impôts), le loyer, les services professionnels, l'assurance et la paie³⁷¹. Les entreprises ont utilisé les chèques pour régler leurs dépenses pour plusieurs raisons : parce qu'ils sont généralement acceptés, qu'ils facilitent le rapprochement des paiements et que certains fournisseurs préfèrent ce mode de paiement³⁷². Selon une étude d'Interac, 74 pour cent des entreprises canadiennes sondées en 2023 prévoyaient éliminer progressivement l'utilisation des chèques d'ici cinq ans, les remplaçant par des paiements numériques plus rapides³⁷³. Les entreprises ont indiqué que cette décision visait notamment l'amélioration de la gestion des flux de trésorerie, un rapprochement amélioré des transactions numériques et la réalisation d'économies de coûts potentielles grâce aux modes de paiement numérique³⁷⁴.

Parmi les sources de frustration des entreprises en matière de paiement, les frais supplémentaires (31 pour cent) ont continué de dominer tous les autres types d'irritants

en 2023. Suivaient les délais de traitement (21 pour cent), la gestion des flux de trésorerie (21 pour cent), les préoccupations en matière de sécurité (20 pour cent) et le rapprochement des paiements (18 pour cent)³⁷⁵. Les trois principaux points de friction chez les PME étaient les frais supplémentaires (31 pour cent), la gestion des flux de trésorerie (21 pour cent) et les délais de traitement des paiements (21 pour cent)³⁷⁶. Les trois principaux points de friction parmi les entreprises du marché intermédiaire étaient les délais de traitement des paiements (32 pour cent), les frais supplémentaires (31 pour cent) et le rapprochement des paiements (26 pour cent)³⁷⁷.

Les deux principaux modes de paiement acceptés par les entreprises en 2023 étaient les chèques (70 pour cent) et les TEF (61 pour cent). Venaient ensuite l'argent comptant (53 pour cent), les cartes de crédit (52 pour cent) et le Virement Interac (50 pour cent)³⁷⁸. Les entreprises ont indiqué qu'elles avaient l'intention, au cours des 12 prochains mois, d'accepter davantage de modes de paiement numérique et sans contact, comme le Virement Interac (20 pour cent), le TEF (10 pour cent), le virement électronique (neuf pour cent) et les cartes de débit (huit pour cent). Les principales raisons pour lesquelles les entreprises n'ont pas accepté certains modes de paiement étaient les suivantes : leurs modes de paiement actuels étaient suffisants (68 pour cent), les frais de service (23 pour cent), les préoccupations

365 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

366 Ibid.

367 Ibid.

368 Ibid.

369 Ibid.

370 Ibid.

371 Ibid.

372 Ibid.

373 Pour en savoir plus, voir : [Un sondage Interac révèle que près des trois quarts des entreprises canadiennes prévoient délaisser les chèques au cours des cinq prochaines années.](#)

374 Ibid.

375 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2023.

376 Ibid.

377 Ibid.

378 Pour en savoir plus, voir : [Analyse des modes de paiement acceptés par les entreprises, troisième trimestre de 2023.](#)



PAIEMENTS DES ENTREPRISES



en matière de sécurité ou de protection des renseignements personnels (15 pour cent) et l'incompatibilité avec l'équipement ou les logiciels existants (13 pour cent)³⁷⁹.

L'acceptation des modes de paiement par les entreprises différait selon le secteur. Les secteurs les plus susceptibles d'accepter de l'argent comptant étaient le commerce de détail (92 pour cent) et les services d'hébergement et de restauration (91 pour cent). Ces deux secteurs étaient aussi plus susceptibles d'accepter les cartes de crédit (93 pour cent et 94 pour cent respectivement) et les cartes de débit (88 pour cent et 93 pour cent respectivement), mais moins susceptibles d'accepter les chèques (53 pour cent et 31 pour cent respectivement). Les entreprises qui étaient les plus susceptibles d'accepter des paiements par chèque œuvrant dans les secteurs de la construction (92 pour cent), de la fabrication (88 pour cent) et du commerce de gros (86 pour cent)³⁸⁰.

Plus d'une entreprise sur trois des secteurs des services d'hébergement et de restauration (36 pour cent) avait l'intention de commencer à accepter des paiements par Virement Interac au cours des 12 prochains mois. De plus, les entreprises qui prévoyaient commencer à accepter des paiements par virement électronique au cours des 12 prochains mois comprenaient celles qui exerçaient des activités dans les secteurs du commerce de détail (14 pour cent), du transport et de l'entreposage (12 pour cent) et des soins de santé et de l'assistance sociale (12 pour cent)³⁸¹.

Les raisons de ne pas accepter certains modes de paiement différaient également selon le secteur. Plus des trois quarts des entreprises (78 pour cent) du secteur de la fabrication ou du commerce de gros ont indiqué que leurs modes de paiement actuels répondaient à leurs besoins et à ceux de leurs clients³⁸². Les frais de service étaient la principale raison pour laquelle les entreprises du secteur des services administratifs et de soutien (31 pour cent), de la gestion des déchets (31 pour cent), de la construction (28 pour cent) et du commerce de détail (28 pour cent) refusaient d'autres modes de paiement³⁸³. À l'inverse, les entreprises des secteurs du transport, de l'entreposage, de la finance et de l'assurance étaient les moins susceptibles de se préoccuper des frais de service (10 pour cent et sept pour cent respectivement)³⁸⁴.

Près d'une entreprise sur six (15 pour cent) du commerce de détail et du secteur de la construction a indiqué que le manque de connaissance des modes de paiement disponibles constituait un obstacle à l'acceptation de certains modes de paiement³⁸⁵. Plus du quart des entreprises du commerce de détail (28 pour cent) et 16 pour cent des entreprises de l'information et de la culture ont aussi évoqué l'incompatibilité avec l'équipement ou les logiciels existants³⁸⁶. À l'inverse, les entreprises des secteurs de la finance et de l'assurance (huit pour cent), de l'immobilier ainsi que de la location et de la location à bail (six pour cent) étaient les moins susceptibles d'être

379 Pour en savoir plus, voir : [Analyse des modes de paiement acceptés par les entreprises, troisième trimestre de 2023](#).

380 Ibid.

381 Ibid.

382 Ibid.

383 Ibid.

384 Ibid.

385 Ibid.

386 Ibid.

PAIEMENTS DES ENTREPRISES

préoccupées par les problèmes d'incompatibilité avec l'équipement ou les logiciels existants³⁸⁷.

Les entreprises des secteurs de l'immobilier, de la location et de la location à bail (10 pour cent), du transport et de l'entreposage (neuf pour cent) ainsi que de la finance et de l'assurance (neuf pour cent) étaient les plus susceptibles de mentionner des questions, des obstacles ou des préoccupations d'ordre juridique comme raisons de ne pas accepter certains modes de paiement³⁸⁸.

Dans l'ensemble, les PME étaient plus susceptibles d'accepter divers modes de paiement de leurs clients ou d'autres entreprises. Alors que de nombreuses PME acceptaient l'argent comptant, le taux d'acceptation était inférieur pour les PME de plus petite taille (45 pour cent) par rapport aux PME de plus grande taille (65 pour cent). Cette tendance était la même pour les paiements par chèque, carte de crédit, carte de débit et portefeuille numérique³⁸⁹. Les entreprises du marché intermédiaire étaient les plus susceptibles d'accepter des paiements par TEF (75 pour cent) comparativement aux PME (63 pour cent). De même, les virements électroniques étaient plus susceptibles d'être acceptés par les entreprises du marché intermédiaire (55 pour cent) que par les PME (26 pour cent)³⁹⁰.

Les entreprises du marché intermédiaire étaient les plus susceptibles d'indiquer des préoccupations en matière de sécurité ou de protection des renseignements personnels (29 pour cent) et une incompatibilité avec l'équipement ou les logiciels existants (25 pour cent) comme raisons de ne pas accepter certains modes de paiement par rapport aux PME (17 pour cent et 15 pour cent respectivement). Les PME étaient plus susceptibles de mentionner les frais de service (23 pour cent) comme raison de ne pas accepter certains modes de paiement par rapport aux entreprises du marché intermédiaire (13 pour cent)³⁹¹.

Les entreprises du marché intermédiaire étaient les moins susceptibles (quatre pour cent) d'indiquer un manque de connaissance des modes de paiement disponibles comme raison de ne pas accepter certains modes de paiement comparativement aux PME (neuf pour cent). En général, plus l'entreprise était grande, plus il était probable que les modes de paiement actuels répondent à ses besoins; plus des trois quarts des entreprises du marché intermédiaire (78 pour cent) indiquaient que les modes de paiement existants étaient suffisants³⁹².

387 Pour en savoir plus, voir : [Analyse des modes de paiement acceptés par les entreprises, troisième trimestre de 2023](#).

388 Ibid.

389 Ibid.

390 Ibid.

391 Ibid.

392 Ibid.

FIGURE 15 : CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AU CANADA³⁹³

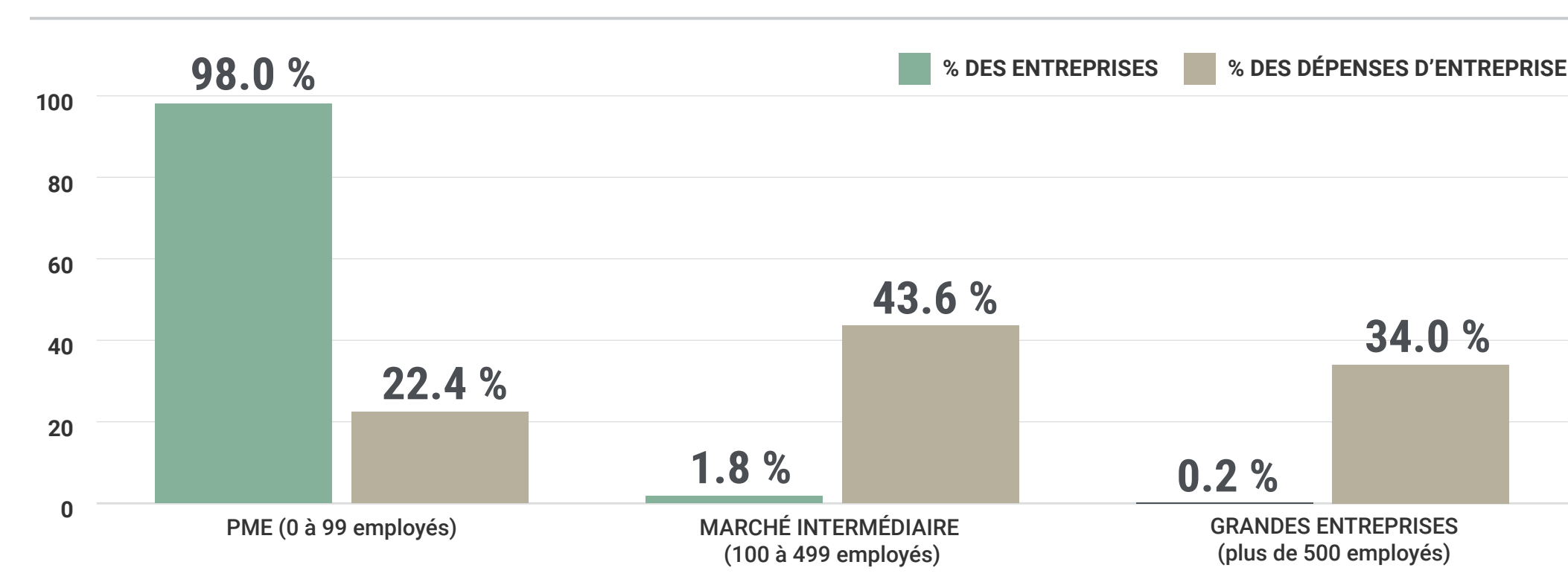
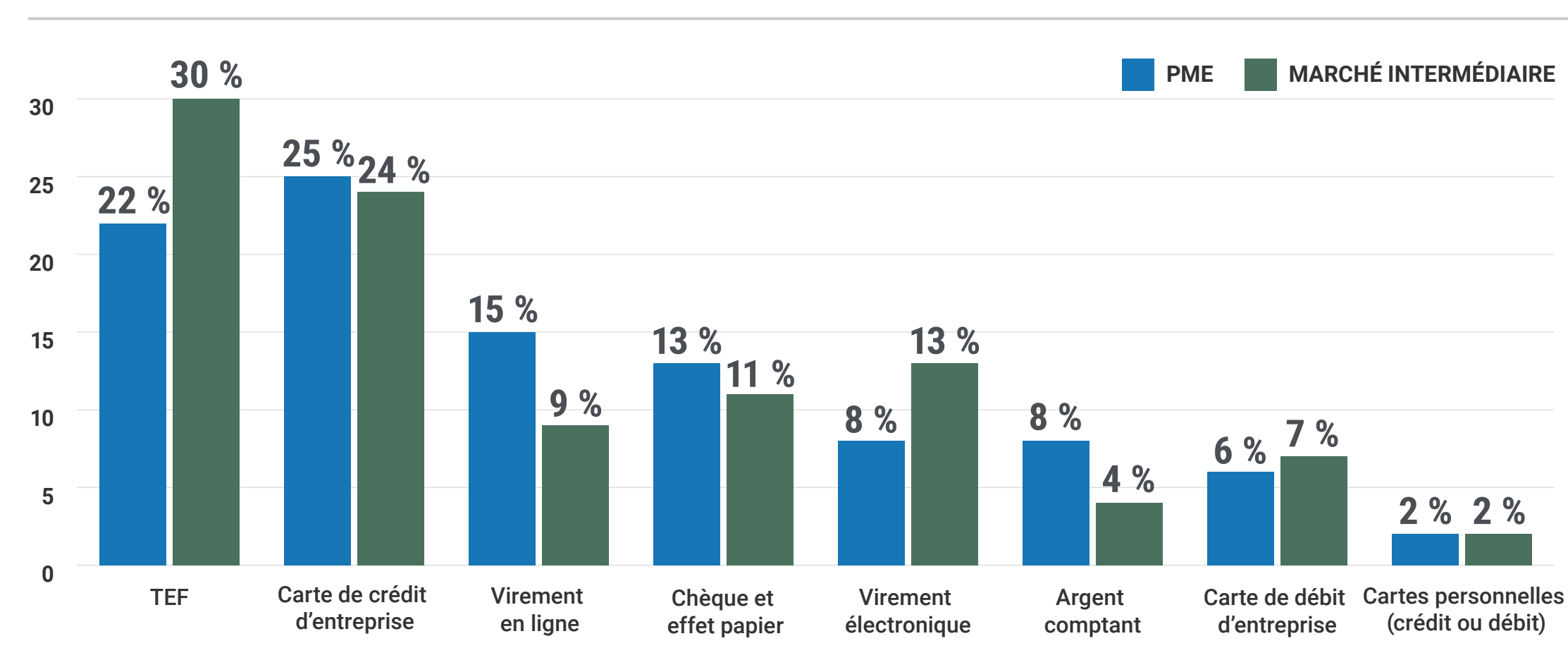


FIGURE 16 : RÉPARTITION DES PAIEMENTS DES ENTREPRISES³⁹⁴







393 Statistique Canada. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2023. Pour en savoir plus, voir : [Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2023](#).

394 RFI Canadian Business Payments Report, 2023.

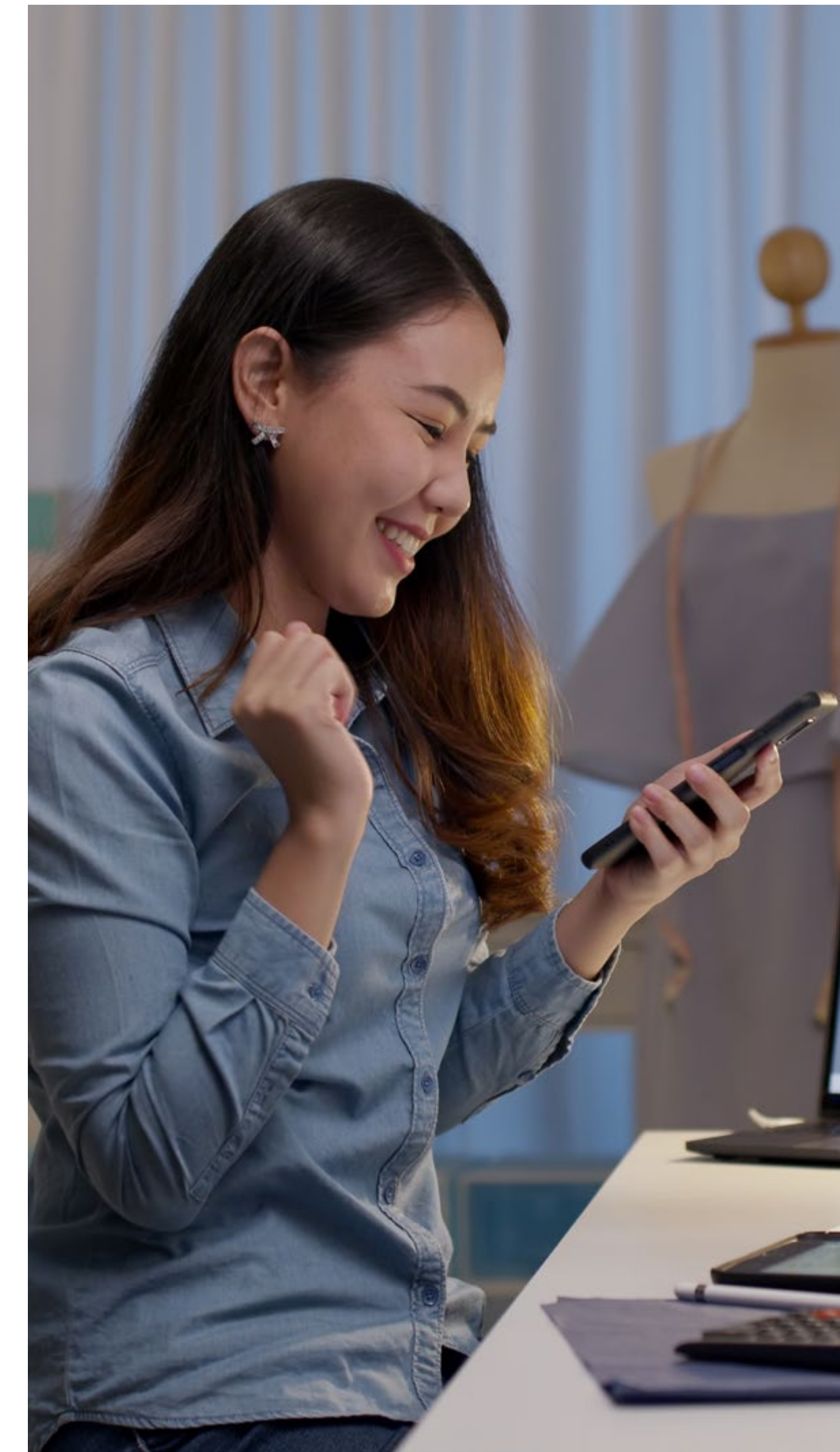
PAIEMENTS DES ENTREPRISES

TABLEAU 14 : CAS D'UTILISATION LES PLUS COURANTS DES MODES DE PAIEMENT DES ENTREPRISES³⁹⁵

Mode de paiement	PME	Entreprises du marché intermédiaire
 <p>TEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie (40 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (35 %) ▶ Assurance (28 %) ▶ Loyer (28 %) ▶ Services publics/télécommunications (25 %) ▶ Services professionnels (20 %) ▶ Stock/matières premières (17 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie (51 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (34 %) ▶ Loyer (34 %) ▶ Assurance (30 %) ▶ Services publics/télécommunications (30 %) ▶ Services professionnels (28 %) ▶ Stock/matières premières (20 %)
 <p>Carte de crédit³⁹⁶</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Frais liés aux déplacements (34 %) ▶ Divertissement (33 %) ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique (33 %) ▶ Carburant (30 %) ▶ Publicité/médias (25 %) ▶ Stock/matières premières (23 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Divertissement (41 %) ▶ Frais liés aux déplacements (40 %) ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique (34 %) ▶ Carburant (33 %) ▶ Publicité/médias (24 %) ▶ Stock/matières premières (18 %)
 <p>Virement en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie (18 %) ▶ Loyer (16 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (15 %) ▶ Services professionnels (15 %) ▶ Services publics/télécommunications (11 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (12 %) ▶ Loyer (9 %) ▶ Services professionnels (8 %) ▶ Services publics/télécommunications (7 %) ▶ Paie (6 %)
 <p>Chèque</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Loyer (22 %) ▶ Paie (18 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (17 %) ▶ Services professionnels (17 %) ▶ Assurance (14 %) ▶ Stock/matières premières (13 %) ▶ Services publics/télécommunications (10 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Loyer (23 %) ▶ Services professionnels (21 %) ▶ Assurance (18 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (17 %) ▶ Stock/matières premières (16 %) ▶ Services publics/télécommunications (16 %) ▶ Paie (13 %)

³⁹⁵ Ces résultats sont fondés sur les réponses des PME et des entreprises du marché intermédiaire à la question sur le mode de paiement qu'elles ont adopté pour régler diverses dépenses. (Les mentions « non applicable/l'entreprise n'engage pas ce type de dépense » sont exclues.) Les chiffres ne totalisent pas 100 pour cent, car les modes de paiement moins utilisés (versements numériques, paiements virtuels, paiements initiés par l'acheteur, versements au comptoir en succursale, marge de crédit) ont été exclus de cette analyse.

³⁹⁶ Carte de crédit désigne les cartes de crédit d'entreprise. (Les cartes de crédit personnelles sont exclues.)



CONCLUSION

En 2023, les Canadiens ont continué de faire face à des difficultés sur le plan économique, sous la forme d'une inflation élevée et soutenue et de la hausse des taux d'intérêt. La politique de resserrement quantitatif de la Banque du Canada, combinée à l'incertitude du marché quant à la durée pendant laquelle les taux d'intérêt demeureraient élevés, a entraîné un ralentissement de l'économie canadienne et une hausse des coûts d'emprunt pour les Canadiens, les entreprises et le gouvernement.

Par conséquent, le marché total des paiements au Canada a connu une croissance modeste du volume et de la valeur en 2023. Au total, 21,7 milliards de transactions évaluées à 11,9 billions de dollars ont été effectuées en 2023. Le volume et la valeur du marché canadien des paiements ont augmenté de six pour cent par rapport à 2022³⁹⁷.

Dans l'ensemble, en 2023, les tendances de paiement sont demeurées identiques à celles des cinq années précédentes. Sur le plan du volume des paiements, les cartes de crédit et de débit ont continué de dominer le nombre de transactions, et leur utilisation a augmenté³⁹⁸. Les paiements par chèque n'ont représenté qu'une fraction du volume total des paiements et ont poursuivi leur disparition graduelle. Les virements en ligne ont également représenté une fraction du volume total des paiements mais, contrairement aux chèques, ils ont continué d'afficher une forte croissance (augmentation de 136 pour cent au cours des cinq dernières années)³⁹⁹. Le taux de croissance sur cinq ans des virements en ligne (en volume et en

valeur) a diminué progressivement au cours des dernières années, ce qui laisse croire que l'utilisation s'est généralisée et que le marché s'approche de la maturité. Les courbes du volume et de la valeur du taux de croissance des virements en ligne des cinq dernières années devraient finalement s'aplatir⁴⁰⁰. Du point de vue de la valeur des paiements, les TEF et les chèques ont continué de représenter la plus grande proportion de la valeur des transactions, soit 85 pour cent de la valeur totale⁴⁰¹.

Le commerce électronique demeure une option attrayante pour les consommateurs. Les ventes par commerce électronique ont représenté 5,7 pour cent des ventes au détail totales en 2023, par rapport à 5,5 pour cent en 2022⁴⁰². Plus de la moitié des consommateurs canadiens (57 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné en 2023, ce qui représente une hausse par rapport à 55 pour cent l'an dernier⁴⁰³.

397 Données sur les transactions du SACR en 2023.

398 Ibid.

399 Ibid.

400 Ibid.

401 Ibid.

402 Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2023. Pour en savoir plus, voir : Le Quotidien – Commerce de détail, décembre 2023. Remarque : Les données sont désaisonnalisées.

403 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

CONCLUSION

En 2023, les Canadiens étaient moins préoccupés que jamais auparavant par la COVID-19 (51 pour cent), ce qui donne à penser que la plupart des Canadiens estimaient que le pire était passé⁴⁰⁴. La pandémie a laissé comme héritage à l'écosystème des paiements une adoption généralisée des modes de paiement numérique, ainsi qu'une demande accrue d'options de paiement numérique et d'expériences de paiement conviviales de la part des consommateurs et des entreprises.

Les Canadiens veulent également continuer d'avoir accès à des options de paiement éprouvées et fiables qu'ils ont déjà utilisées en raison de leur facilité d'utilisation et de leur fiabilité. La juxtaposition de ces deux points de vue se reflète dans l'utilisation de l'argent comptant par les Canadiens et leur attitude à l'égard d'une société sans argent comptant. Au cours de la dernière décennie, les cartes de crédit et de débit, et plus récemment les virements en ligne, ont graduellement remplacé l'argent comptant comme mode de paiement quotidien de prédilection pour les Canadiens. En dépit de la tendance à la baisse de l'utilisation de l'argent comptant, plus de la moitié des Canadiens (55 pour cent) ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas cesser complètement d'en utiliser⁴⁰⁵. L'argent comptant reste le mode de paiement de choix en cas de crise, parce qu'il est largement accepté et non touché par les problèmes technologiques (comme une panne de courant ou d'Internet). L'argent comptant est aussi largement utilisé comme une réserve de valeur. Enfin, près de deux Canadiens sur trois (63 pour cent) utiliseraient encore l'argent comptant si un dollar canadien numérique était émis⁴⁰⁶. Bien que l'utilisation des paiements numériques chez les Canadiens continue de croître, la dernière heure de l'argent comptant n'a pas encore sonné.

Pour ce qui est de l'avenir, le marché canadien des paiements est prêt pour une croissance, une concurrence et une innovation accrues alimentées par plusieurs facteurs, notamment : les modifications à la Loi CP visant à élargir l'adhésion à Paiements Canada pour inclure les fournisseurs de services de paiement (FSP); les succursales locales des coopératives de crédit et les exploitants d'infrastructures des marchés financiers qui répondent aux exigences réglementaires et juridiques; la publication du règlement définitif d'application de la LAPD qui réglera les activités de paiement de détail au Canada parmi les FSP; le lancement progressif prévu d'un cadre de services bancaires axés sur le consommateur qui comprend des dispositions d'accès en lecture; et le lancement du système de paiement en temps réel qui permettra aux consommateurs et aux entreprises d'envoyer et de recevoir en temps réel des paiements riches en données, en tout temps.



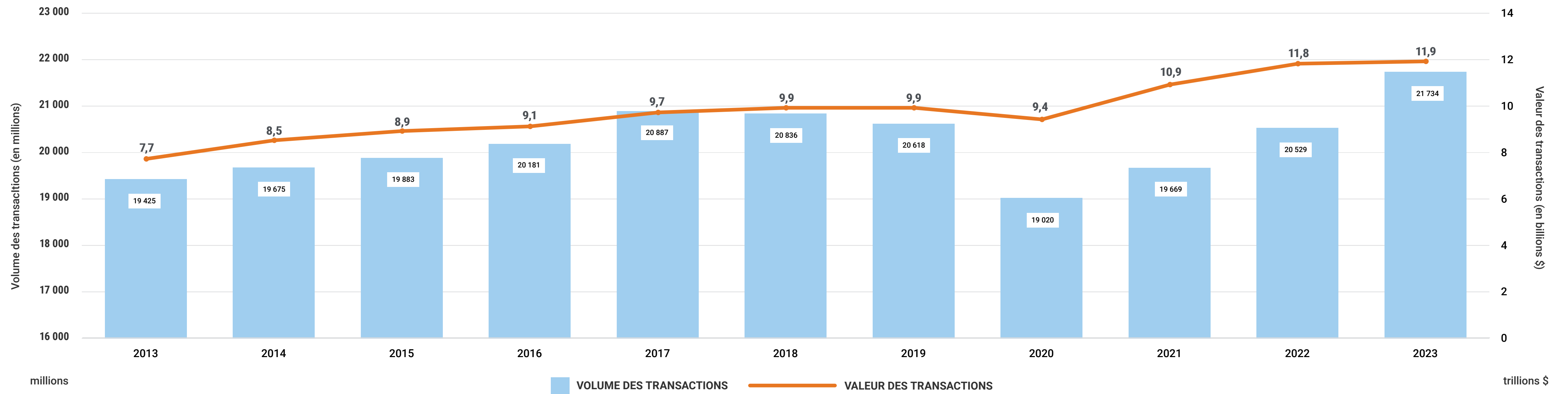
404 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2023.

405 Ibid.

406 Ibid.

ANNEXE I : GRAPHIQUES DÉTAILLÉS SUR LES PAIEMENTS

FIGURE A1 : TOTAL ANNUEL DES TRANSACTIONS SELON LE RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES DE PAIEMENT ET LES TENDANCES DES PAIEMENTS (VOLUME ET VALEUR)



ANNEXE I

FIGURE A2 : TOTAUX ANNUELS – TOUS LES MODES DE PAIEMENT

Volume (en millions de transactions)

Mode de paiement	2014	2019	2022	2023
Chèque et effet papier	950	584	405	379
Carte de débit	4 907	6 256	6 315	6 634
GA	623	456	388	385
Carte prépayée	200	326	331	349
TEF	2 476	2 947	3 101	3 179
Carte de crédit	4 230	6 552	6 794	7 150
Virement en ligne	82	541	1 118	1 278
Argent comptant	6 208	2 957	2 077	2 380
TOTAUX	19 675	20 618	20 529	21 734

Valeur (en millions de dollars)

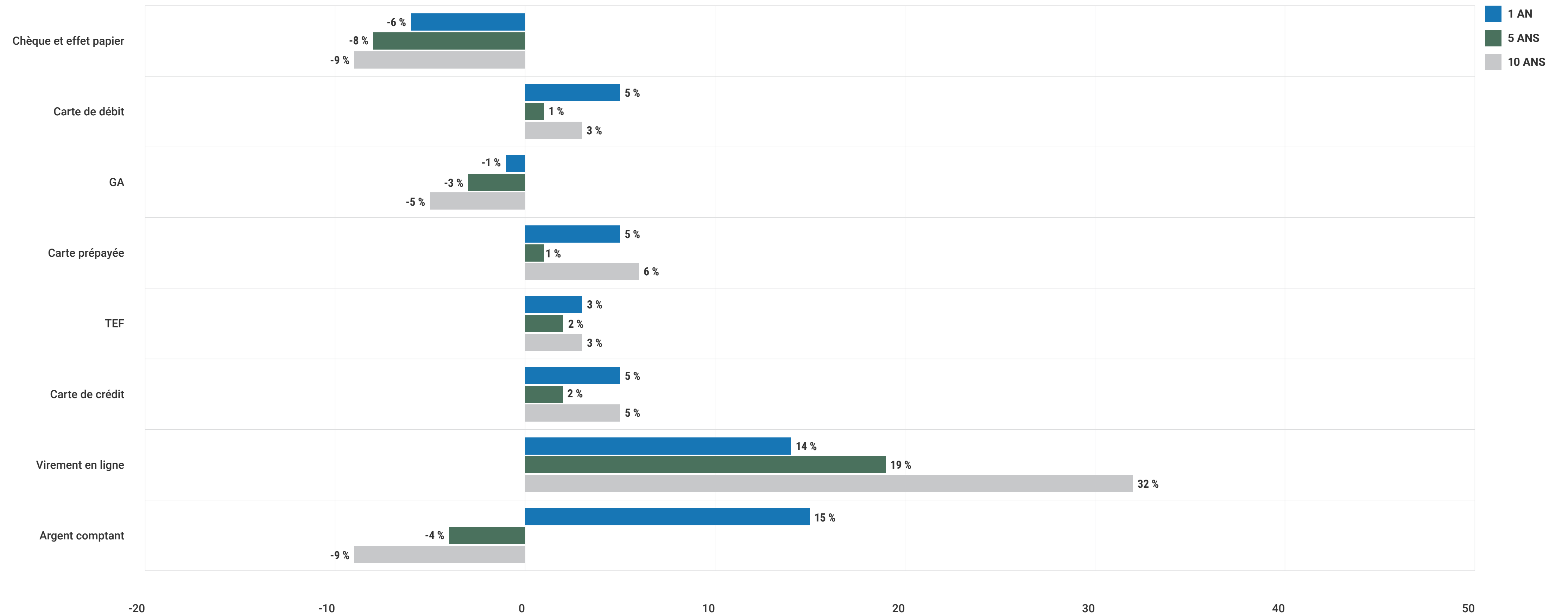
Mode de paiement	2014	2019	2022	2023
Chèque et effet papier	3 925 570	3 586 221	3 212 624	2 864 460
Carte de débit	214 340	259 255	295 013	302 224
GA	72 800	67 082	85 044	82 091
Carte prépayée	11 935	19 337	21 510	24 040
TEF	3 732 905	5 178 683	6 931 749	7 247 042
Carte de crédit	418 358	595 114	799 976	847 387
Virement en ligne	31 678	178 225	387 255	464 053
Argent comptant	113 276	65 159	60 122	62 590
TOTAUX	8 520 863	9 949 077	11 793 293	11 893 887

FIGURE A3 : MONTANT MOYEN DES TRANSACTIONS

Mode de paiement	2019	2022	2023	% Variation annuelle
Chèque et effet papier	6 142 \$	7 937 \$	7 568 \$	-5 %
Carte de débit	41 \$	47 \$	46 \$	-2 %
GA	147 \$	219 \$	213 \$	-3 %
Carte prépayée	59 \$	66 \$	69 \$	5 %
TEF	1 757 \$	2 235 \$	2 279 \$	2 %
Carte de crédit	91 \$	118 \$	119 \$	1 %
Virement en ligne	330 \$	346 \$	363 \$	5 %
Argent comptant	22 \$	29 \$	26 \$	-9 %
Montant moyen des paiements	483 \$	574 \$	547 \$	-5 %

ANNEXE I

FIGURE A4 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU VOLUME POUR TOUS LES MODES DE PAIEMENT (TCAC SUR 1, 5 ET 10 ANS, ANNÉE DE RÉFÉRENCE = 2023)



ANNEXE I

FIGURE A5 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA VALEUR POUR TOUS LES MODES DE PAIEMENT (TCAC SUR 1, 5 ET 10 ANS, ANNÉE DE RÉFÉRENCE = 2023)

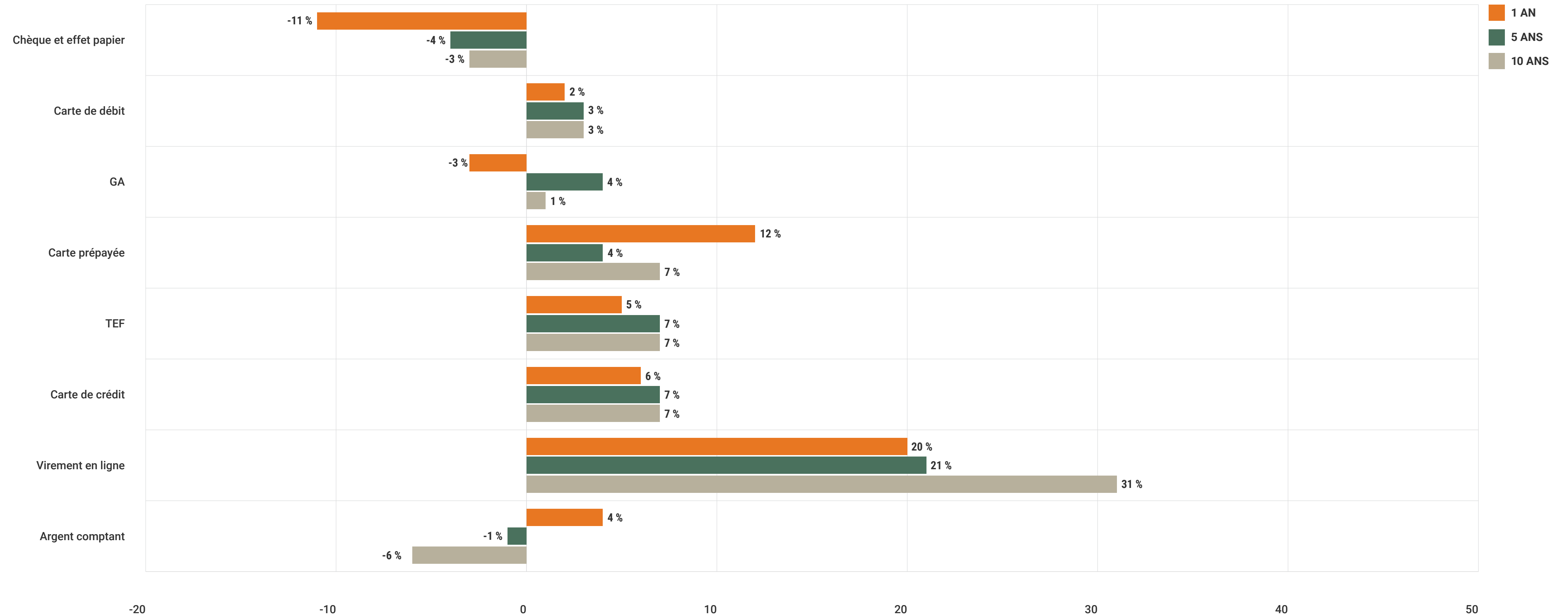
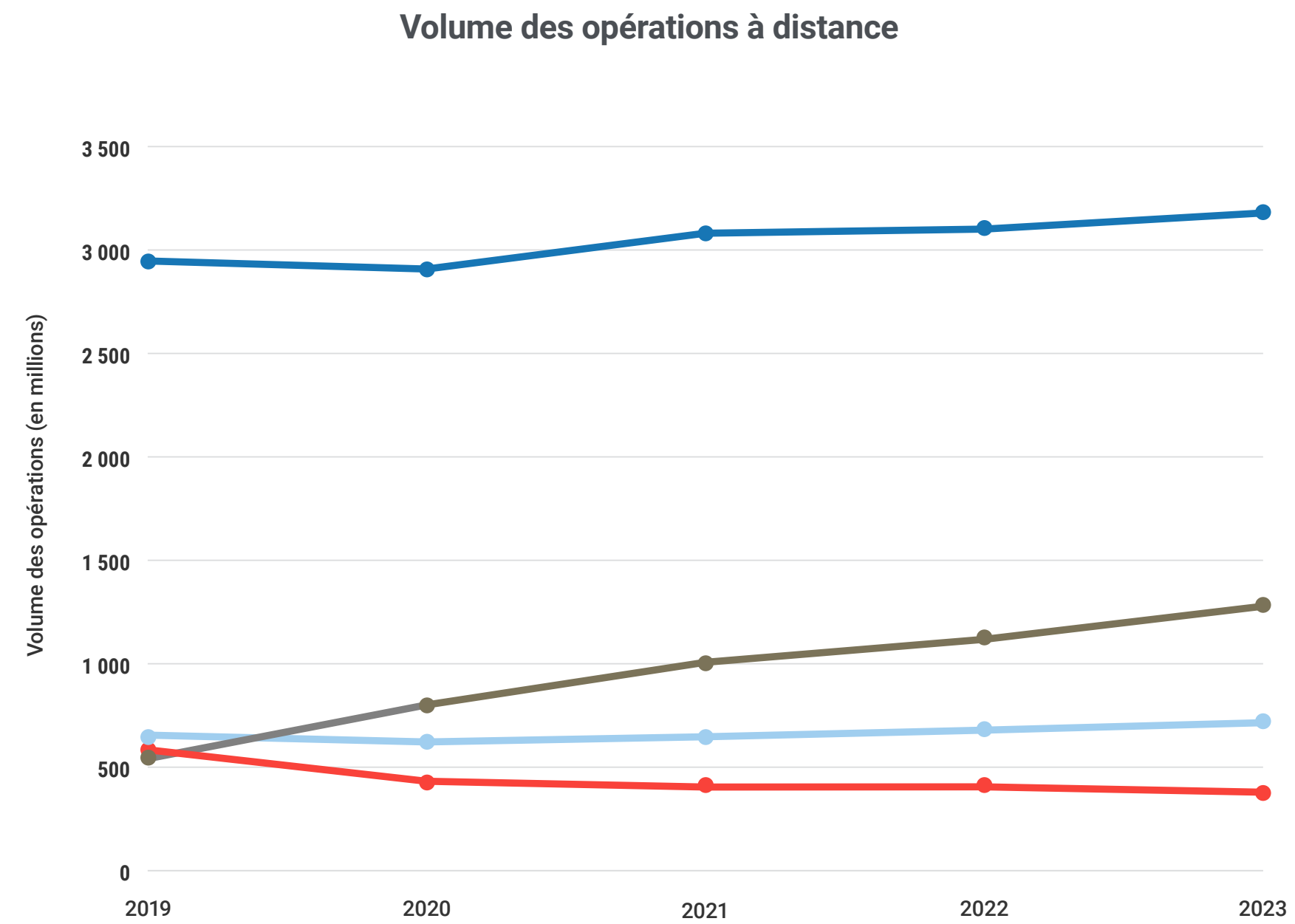
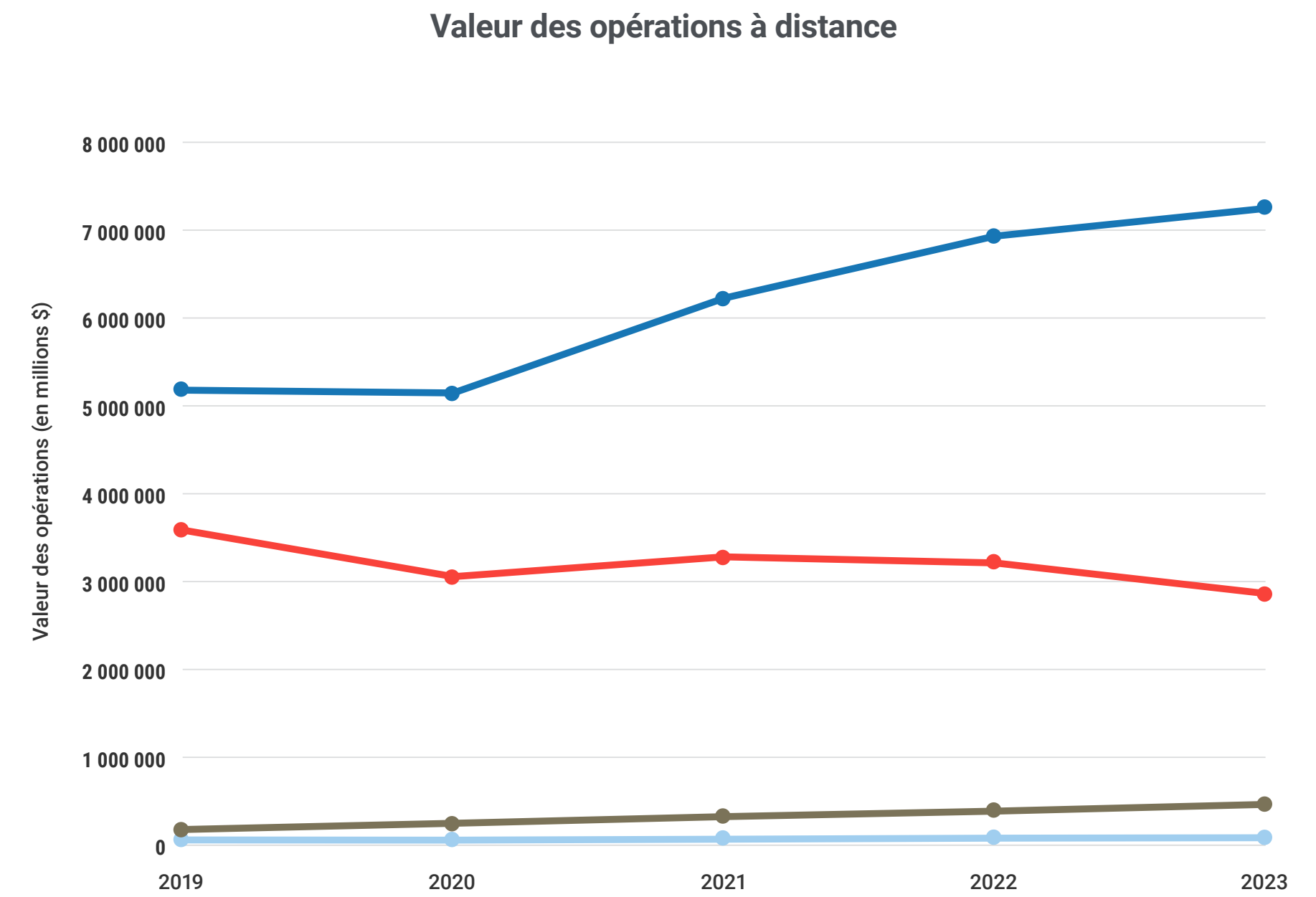


FIGURE A6 : VOLUME ET VALEUR DES PAIEMENTS À DISTANCE (TENDANCES SUR CINQ ANS)⁴⁰⁷



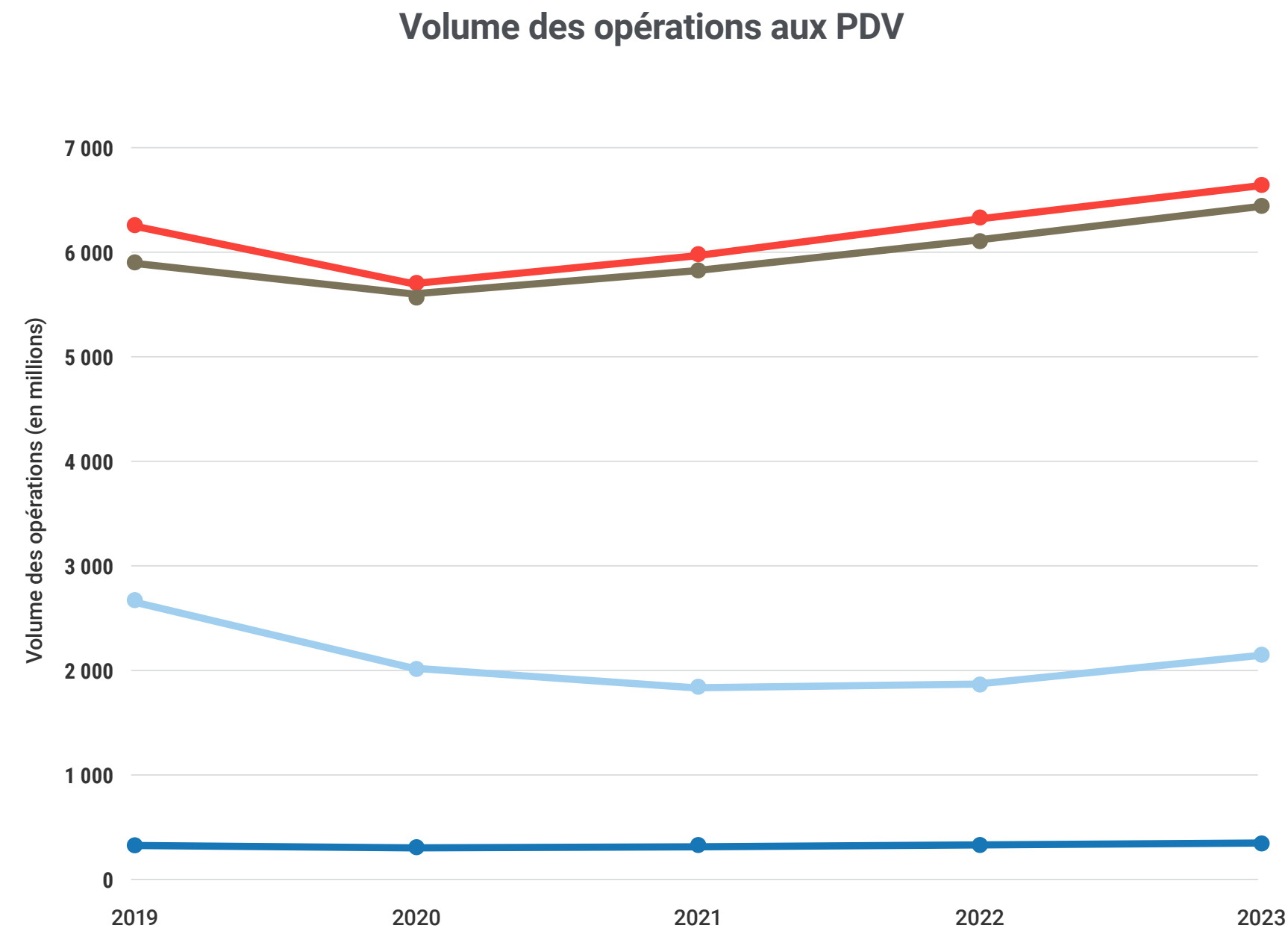
Mode de paiement	2019	2020	2021	2022	2023
● Chèque et effect papier	584	432	404	405	379
● TEF de particuliers	2 947	2 908	3 081	3 101	3 179
● Virement en linge	541	801	1 007	1 118	1 278
● Carte de crédit à distance	655	622	647	679	715



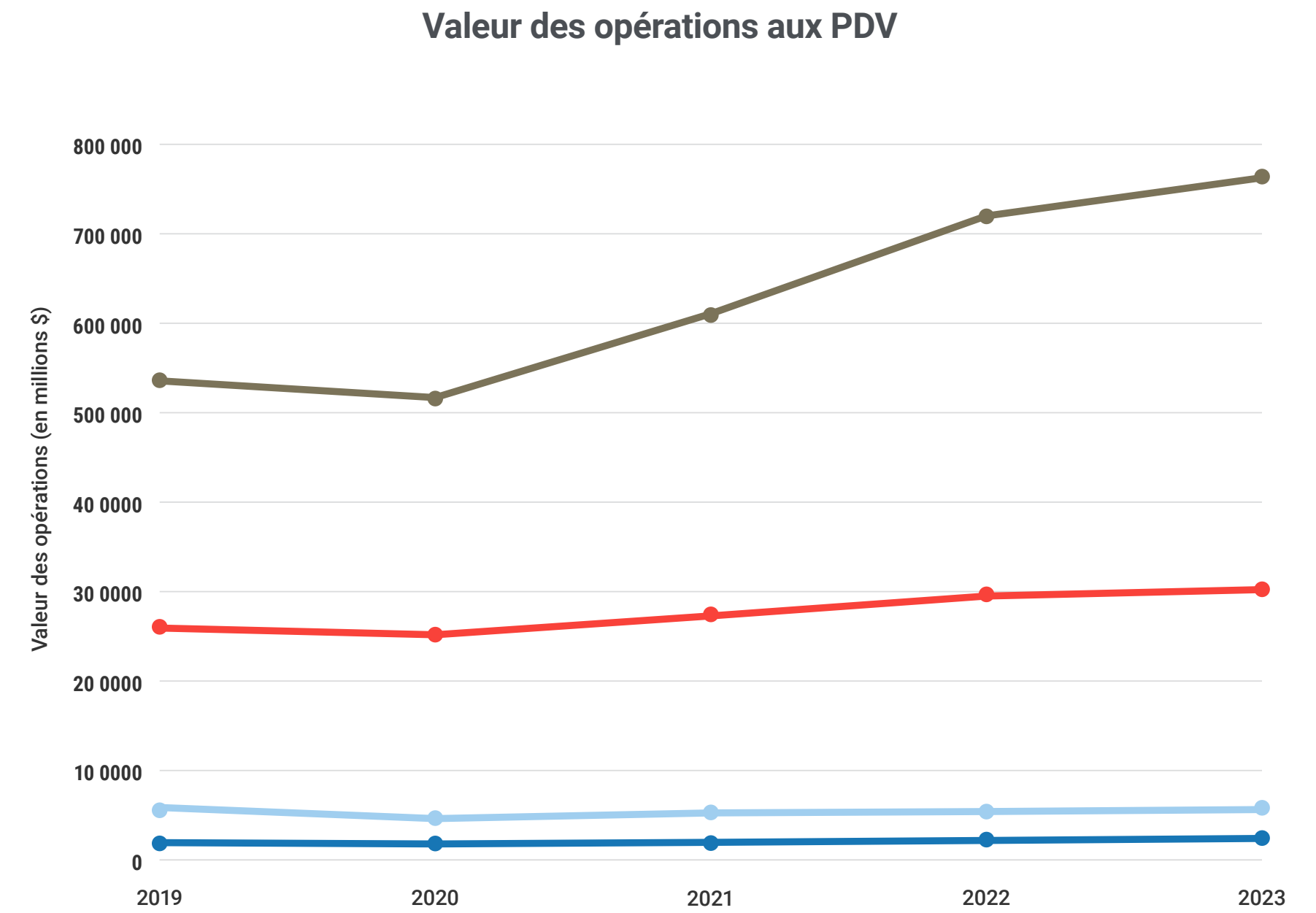
Mode de paiement	2019	2020	2021	2022	2023
● Chèque et effect papier	3 586 221	3 056 371	3 281 753	3 212 624	2 864 460
● TEF de particuliers	5 178 683	5 147 089	6 225 588	6 931 749	7 247 042
● Virement en linge	178 225	249 123	324 790	387 255	464 053
● Carte de crédit à distance	59 511	57 431	67 846	79 998	84 739

407 Les transactions à distance comprennent toutes les opérations non effectuées dans les commerces physiques ou virtuels (boutiques en ligne ou applications) des bénéficiaires. Remarque : Les transactions par carte de crédit à distance impliquent le recours à des institutions financières ou à des fournisseurs de services de paiement comme intermédiaires qui transfèrent des fonds aux bénéficiaires visés par leurs services (c.-à-d. pour les paiements de factures).

FIGURE A7 : VOLUME ET VALEUR DES PAIEMENTS AU POINT DE VENTE (TENDANCES SUR CINQ ANS)⁴⁰⁸



Mode de paiement	2019	2020	2021	2022	2023
● Carte de débit	6 256	5 699	5 964	6 315	6 634
● Carte prépayée	326	303	313	331	349
● Carte de crédit	5 897	5 601	5 822	6 115	6 435
● Argent comptant	2 661	2 022	1 834	1 869	2 142



Mode de paiement	2019	2020	2021	2022	2023
● Carte de débit	259 255	251 731	272 819	295 013	302 224
● Carte prépayée	19 337	17 884	19 670	21 776	24 040
● Carte de crédit	535 603	516 879	610 616	719 978	762 649
● Argent comptant	58 643	46 212	52 574	54 110	56 331

408 Les transactions au point de vente, ou au point de service, comprennent les transactions effectuées dans les commerces physiques et virtuels, y compris les paiements effectués en ligne et dans les applications. Les estimations concernant les paiements à distance par carte de crédit et en argent comptant sont supprimées.

ANNEXE I

FIGURE A8 : VOLUME ET VALEUR DES PAIEMENTS À DISTANCE (SUR 12 MOIS)

Volume (en millions)

Mode de paiement	2022	2023	Variation annuelle
Chèque et effet papier	405	379	-6 %
TEF	3 101	3 179	3 %
Carte de crédit à distance	679	715	5 %
Virement en ligne	1 118	1 278	14 %
TOTAL	5 303	5 551	5 %

Valeur (en millions \$)

Mode de paiement	2022	2023	Variation annuelle
Chèque et effet papier	3 212 624	2 864 460	-11 %
TEF	6 931 749	7 247 042	5 %
Carte de crédit à distance	79 998	84 739	6 %
Virement en ligne	387 255	464 053	20 %
TOTAL	10 611 626	10 660 294	0 %

FIGURE A9 : VOLUME ET VALEUR DES PAIEMENTS AU POINT DE VENTE (SUR 12 MOIS)

Volume (en millions)

Mode de paiement	2022	2023	Variation annuelle
Carte de débit	6 315	6 634	5 %
Carte prépayée	331	349	5 %
Carte de crédit	6 115	6 435	5 %
Argent comptant	1 869	2 142	15 %
TOTAL	14 630	15 560	6 %

Valeur (en millions \$)

Mode de paiement	2022	2023	Variation annuelle
Carte de débit	295 013	302 224	2 %
Carte prépayée	21 776	24 040	10 %
Carte de crédit	719 978	762 649	6 %
Argent comptant	54 110	56 331	4 %
TOTAL	1 090 877	1 145 244	5 %

ANNEXE I

FIGURE A10 : TENDANCES QUANT AUX PAIEMENTS DE FACTURES⁴⁰⁹

	ÉLECTRICITÉ	EAU/ÉGOUT	GAZ/CHAUFFAGE	FACTURE DE CARTE DE CRÉDIT	CÂBLODISTRIBUTION	SERVICE INTERNET	PRÊT HYPOTHÉCAIRE	LOYER	PRÊT AUTOMOBILE	ASSURANCE HABITATION	SERVICES À DOMICILE	TÉLÉPHONE CELLULAIRE	SERVICES DE DIFFUSION EN CONTINU	ADHÉSIONS	ABONNEMENT AUX MÉDIAS ET AUX LOGICIELS	PAIEMENT DE TAXES ET D'IMPÔTS
PAIEMENT BANCAIRE EN LIGNE	48 %	46 %	45 %	70 %	40 %	36 %	19 %	17 %	19 %	20 %	18 %	33 %	16 %	14 %	16 %	49 %
DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA)	29 %	26 %	27 %	11 %	24 %	24 %	65 %	27 %	59 %	47 %	12 %	21 %	25 %	20 %	21 %	23 %
CARTE DE CRÉDIT (TOUS LES TYPES)	10 %	12 %	15 %	4 %	25 %	28 %	5 %	5 %	9 %	23 %	25 %	32 %	46 %	45 %	44 %	7 %
VIREMENT INTERAC	5 %	5 %	4 %	6 %	4 %	4 %	4 %	29 %	3 %	3 %	21 %	4 %	2 %	4 %	3 %	6 %
CHÈQUE	2 %	3 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	11 %	2 %	2 %	6 %	1 %	1 %	2 %	2 %	6 %
CARTE DE DÉBIT (TOUS LES TYPES)	3 %	3 %	4 %	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %	3 %	5 %	4 %	4 %	8 %	6 %	4 %
ARGENT COMPTANT	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	5 %	2 %	1 %	8 %	1 %	1 %	3 %	2 %	1 %
CARTE PRÉPAYÉE (VISA/MASTERCARD)	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %	1 %
AUTRE	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %

409 Une fois additionnés, les chiffres présentés dans cette figure ne donnent pas 100 pour cent, car ils ont été arrondis. Remarque : Vert = taux d'incidence faible des Canadiens qui utilisent le mode de paiement indiqué pour payer une dépense ou une facture donnée (plus le vert est foncé, plus le taux d'incidence est faible). Rouge = taux d'incidence élevé des Canadiens qui utilisent le mode de paiement indiqué pour payer une dépense ou une facture donnée (plus le rouge est foncé, plus le taux d'incidence est élevé).

ANNEXE II : MÉTHODOLOGIE, DÉFINITIONS ET DESCRIPTIONS



Méthodologie

L'information présentée ici résulte d'une combinaison de données provenant des systèmes de Paiements Canada, des fournisseurs de services de paiement et des exploitants de systèmes, ainsi que d'estimations basées sur des études de marché et des consultations auprès d'experts du secteur.

Les fournisseurs de services de paiement y ont contribué soit en divulguant leurs travaux et données internes, soit en fournissant leur expertise pour améliorer l'exactitude de l'ensemble de données. Paiements Canada réitère ce qu'elle a assuré pendant la collecte : elle a fait tout son possible pour que les données relatives aux participants demeurent anonymes lorsque cela avait été demandé.

Pour rédiger le présent document, nous avons tiré parti de l'intégralité des données recueillies lors d'études précédentes et en avons actualisé la méthodologie, les données et les conclusions. De ce fait, la présente analyse constitue une mise à jour complète des points de données précédemment publiés (y compris ceux fournis dans nos articles précédents) et peut essentiellement remplacer les ensembles de données précédemment publiés.

Précisions sur la méthodologie des études de marché

1. Sondages de la Banque du Canada sur les modes de paiement

La Banque du Canada effectue des sondages auprès des Canadiens pour mieux comprendre comment ils paient leurs biens et services. Elle a effectué sept sondages sur les modes de paiement (2009, 2013, 2017, 2020, 2021, 2022 et 2023). Ces sondages comprennent un questionnaire et un journal où les participants consignent leurs paiements et leurs retraits en argent comptant sur une période de trois jours. Le volume et la valeur moyens des transactions en argent comptant par personne et par jour sont des paramètres clés de ces sondages. Ils servent à calculer le volume total des transactions en argent comptant et à estimer leur valeur.

2. Sondages du RFi Group

Le RFi Group réalise des sondages indépendants sur les entreprises commerciales et les PME. Le sondage sur les entreprises a été mené sur le terrain en mai et en novembre 2023 auprès de 350 entreprises, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin que les données reflètent la population commerciale du Canada. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein d'entreprises présentes sur le marché canadien et ayant un revenu total mondial se situant entre 10 millions et 500 millions de dollars. Quant à lui, le sondage sur les PME a été mené sur le terrain en mai et en novembre 2023 auprès de 500 entreprises, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin que les données reflètent la population des PME canadiennes. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein de PME présentes sur le marché

canadien et ayant un revenu annuel mondial inférieur à 10 millions de dollars.

3. Sondage de TSI sur les consommateurs

Technology Strategies International Inc. (TSI) mène des analyses approfondies sur les paiements des consommateurs au Canada en utilisant un large éventail de sources d'information, notamment des recherches sur ordinateur, des entrevues et discussions avec de hauts dirigeants ainsi que des études et analyses sur les consommateurs, qu'elle compile dans un rapport annuel. En 2023, les données obtenues lors de l'enquête sur les paiements des consommateurs (Canadian Consumer Payments Survey) de TSI ont également été analysées pour obtenir des renseignements supplémentaires. L'enquête de 2023 comprenait un échantillon de plus de 2 000 Canadiens.

4. Enquêtes de Paiements Canada et Léger auprès des consommateurs et des entreprises

Léger est une entreprise d'experts-conseils en études de marché à service complet qui a l'expérience de la recherche quantitative et qualitative. Elle est une pionnière et une chef de file de la recherche sur le Web. Son panel en ligne compte plus de 475 000 Canadiens. En 2018, Léger s'est dotée d'un panel supplémentaire composé d'un million de milléniaux. Depuis 2019, Léger fournit à Paiements Canada un sondage personnalisé sur les paiements des consommateurs axé sur l'utilisation de différents modes de paiement par les Canadiens dans les environnements de transactions au PDV et à distance. Léger fournit également à Paiements Canada une enquête personnalisée sur les paiements des consommateurs et

des entreprises, axée sur l'utilisation au Canada de différents modes de paiement et sur l'opinion des répondants à l'égard des modes de paiement. Dans le cadre de ce rapport, nous avons inclus un échantillon de 4 500 Canadiens et de 1 500 entreprises dans l'ensemble des enquêtes. Les enquêtes ont été menées en mars/avril, juillet/août et septembre/octobre 2023.

5. Euromonitor, Financial Cards and Payments in Canada

Euromonitor offre une analyse approfondie de l'utilisation des cartes de transaction financière au Canada, en s'appuyant sur des données provenant d'une multitude de sources, dont le ministère des Finances du Canada, Statistique Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le Bureau de la concurrence, la Banque Nationale du Canada, des associations commerciales et la presse commerciale afin de fournir un aperçu complet de la croissance du marché des cartes. L'analyse d'Euromonitor fournit un aperçu qualitatif et quantitatif de la croissance des fournisseurs de cartes, de l'incidence des tendances de l'offre et de la demande et des prévisions de la croissance future des cartes au Canada.

Définitions et descriptions

Achetez maintenant, payez plus tard

Les services « Achetez maintenant, payez plus tard » sont une forme de prêt à court terme dans le cadre duquel les consommateurs prennent possession de leurs acquisitions immédiatement et les paient plus tard moyennant des versements échelonnés. Ces versements sont structurés de manière que leurs montants soient égaux et que leurs dates d'échéance suivent un calendrier préétabli, le premier paiement étant dû au moment de passer la commande.

Argent comptant

Le total des transactions en argent comptant a été estimé à partir des données d'un sondage de la Banque du Canada⁴¹⁰. Ces estimations établissent le nombre moyen de transactions quotidiennes par personne effectuées en argent comptant au Canada à 0,20, et le montant moyen dépensé par transaction à 5,26 \$ en 2023. Nous avons extrapolé ces chiffres à l'ensemble de la population canadienne afin de formuler des estimations de paiements en espèces.

Carte de crédit

Les données relatives aux cartes de crédit englobent les paiements et les achats effectués par carte de crédit avec ou sans plafond fixe par les consommateurs et les entreprises, et sont tirées de rapports publiés et soumis au droit d'auteur⁴¹¹. Les cartes de crédit sans plafond fixe fonctionnent différemment en ce qui concerne les intérêts. Les cartes de crédit assujetties à un plafond de crédit sont

assorties d'un taux d'intérêt annuel exprimé en pourcentage. Pour une carte de crédit sans plafond fixe, l'intégralité des intérêts est appliquée après une période définie (généralement 21 jours) pour inciter les utilisateurs à rembourser leur solde tous les mois.

Carte prépayée

Nous avons utilisé des données sur les fournisseurs de cartes de crédit et de produits prépayés affiliés à un commerçant (systèmes de paiement en boucle fermée et ouverte) qui s'appuient sur des données publiées soumises au droit d'auteur. Ont également été inclus les produits prépayés virtuels, qui peuvent être achetés dans un magasin d'applications mobiles, comme celui d'Apple ou d'Android.

Code QR

Le paiement par code QR est un mode de paiement sans contact où le paiement est effectué en numérisant le code QR d'un détaillant à partir d'une application mobile sur un téléphone intelligent. Il suffit de lancer une application de numérisation de codes QR et de numériser le code affiché à la caisse du magasin, sur le site Web ou sur la facture papier, puis de confirmer le prix, au besoin, avant de terminer le paiement.

Confirmation du bénéficiaire

La confirmation du bénéficiaire est une superposition de paiement entre comptes couramment utilisée, souvent facilitée par un exploitant de système de paiement centralisé. La confirmation du bénéficiaire est une étape supplémentaire dans le processus de vérification des

transactions, où l'expéditeur du paiement doit confirmer les renseignements associés au compte destinataire, comme le nom du titulaire. Elle est particulièrement appropriée pour ce qui est des paiements en temps réel, car ceux-ci sont généralement irrévocables et le recouvrement des fonds est un processus ardu.

Cryptomonnaie

La cryptomonnaie est un actif numérique dont l'émission et les transactions reposent sur la technologie des chaînes de blocs qui peut être utilisé pour acheter et vendre des biens ou des services. Les Bitcoins sont un exemple de cryptomonnaie parmi des milliers d'autres. Les cryptomonnaies ne sont pas contrôlées par les banques centrales ou un pays, et elles peuvent être échangées de façon relativement anonyme. De nombreuses cryptomonnaies peuvent être achetées avec une monnaie traditionnelle (appelée monnaie fiduciaire/à cours légal) et vendues contre une monnaie fiduciaire/à cours légal; transférées d'une personne à une autre; et échangées contre d'autres cryptomonnaies ou utilisées pour payer directement des biens ou des services.

Cryptomonnaies stables

Les cryptomonnaies stables sont des cryptomonnaies dont la valeur est liée à celle d'une autre devise, d'un autre produit ou d'un autre instrument financier. Les cryptomonnaies stables visent à offrir une solution de rechange à la grande volatilité des cryptomonnaies les plus populaires, y compris le Bitcoin (BTC), qui a rendu les placements en cryptomonnaie moins adaptés aux opérations courantes.

Demande de paiement

La demande de paiement permet à un destinataire d'envoyer une demande de paiement électronique. La demande est reçue par le payeur par courriel, par message texte ou dans une application mobile de services bancaires ou de technologie financière. À la réception de la demande, le payeur peut décider de l'accepter et de confirmer le montant à envoyer en vue d'autoriser le paiement, ou il peut la refuser.

Économie à la demande

Une part croissante de la main-d'œuvre canadienne est constituée de « travailleurs à la demande ». Il s'agit de travailleurs qui concluent des contrats à court terme avec des entreprises ou des particuliers pour accomplir des tâches précises et souvent ponctuelles. Le terme « travail à la demande » comprend les entrepreneurs indépendants traditionnels (comme les consultants) et d'autres pigistes (comme ceux qui travaillent avec des plateformes en ligne comme Uber)⁴¹².

Effets papier et chèques

Les données relatives aux effets papier et aux chèques s'appuient sur les données du SACR de Paiements Canada concernant ces modes de paiement, y compris les versements papier.

Entreprise à particulier

Entreprise à particulier désigne les opérations de paiement effectuées entre une entreprise et un particulier. Un particulier est défini comme le client final.

410 Banque du Canada, Rapport de l'enquête de 2023 sur les modes de paiement, décembre 2023.

411 Euromonitor International, Passport (2023): Financial Cards and Payments in Canada 2023 Edition, et TSI, 2023 Canadian Payments Forecast.

412 Définition du [gouvernement du Canada](#).

ISO 20022

La norme internationale ISO 20022 vise les messages financiers. Elle est conçue pour simplifier les communications commerciales. Elle veille à l'efficacité de la compensation et du règlement des paiements entre les institutions financières à l'échelle mondiale en instaurant un langage et un ensemble de messages communs. La norme a été créée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Lynx

Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Les institutions financières participantes l'utilisent pour envoyer en toute sécurité des virements électroniques au nom de leurs clients, en dollars canadiens. Grâce au modèle de règlement brut en temps réel (RTBR), les virements électroniques compensés et réglés au moyen de Lynx sont rapides, irrévocables et effectués avec une finalité de règlement en temps réel. Lynx appuie aussi la norme ISO 20022 pour les messages financiers, qui permet d'acheminer avec chaque paiement des données de versement, dont les détails de la facture ou les renseignements sur l'achat.

Monnaie numérique

Le terme « monnaie numérique » désigne un large éventail de monnaies électroniques. Elle peut comprendre des monnaies comme le Bitcoin (et d'autres cryptomonnaies), la cryptomonnaie stable ou les monnaies numériques de banque centrale. La plupart des monnaies numériques fonctionnent au moyen d'une chaîne de blocs, ce qui signifie que le réseau n'est pas contrôlé par une seule entité. Il s'agit plutôt d'un réseau décentralisé fonctionnant « entre particuliers », où les « particuliers » sont ceux qui effectuent des transactions en monnaie numérique au sein du réseau.

Monnaies numériques de banque centrale (MNBC)

La MNBC est une forme de monnaie numérique émise par la banque centrale d'un pays. Elle est semblable aux cryptomonnaies, à la différence que sa valeur est fixée par la banque centrale et équivalente à la monnaie fiduciaire du pays.

Non bancarisé

Est « non bancarisé » quiconque ne détient aucun produit financier (compte-chèques ou compte d'épargne, carte de débit ou de crédit) associé à une institution financière traditionnelle.

Opérations d'échange et de règlement

Une opération d'échange et de règlement est une transaction d'échange de fonds intrajournalière dont l'objet est de régler le problème de dislocation des fonds de règlement entre le SACR et Lynx. Ces opérations généralement effectuées par chèque représentent une partie importante de la valeur des chèques dans le SACR.

Paiements aux guichets automatiques

Les données proviennent de rapports publics soumis au droit d'auteur et ont été vérifiées au moyen de statistiques sur les réseaux de paiement.

Paiements commerciaux

Les paiements commerciaux sont les opérations émanant des organisations, des entreprises et des administrations canadiennes.

Paiements des consommateurs

Les paiements des consommateurs sont les opérations émanant des particuliers et des ménages canadiens et servant au paiement de factures, à la gestion des comptes bancaires et à l'achat de biens et de services.

Paiements en temps réel (PTR)

Un nouveau système national de paiement en temps réel (en développement) qui comprend la technologie pour l'échange, la compensation et le règlement des paiements en temps réel et le cadre juridique connexe composé des règlements administratifs, des règles et des normes. Ce nouveau système, qui est un élément fondamental de l'initiative globale de modernisation des paiements du Canada, permettra aux Canadiens d'effectuer des paiements et de recevoir des fonds irrévocables en quelques secondes, à tout moment du jour ou de la nuit, 365 jours par année.

Paiements entre comptes

Les paiements entre comptes sont des transferts de crédit ou de débit. Ils permettent de transférer des fonds directement entre comptes et constituent une solution de rechange aux cartes de débit ou de crédit.

Paiements entre particuliers

Les paiements entre particuliers sont des transactions entre deux parties ayant des comptes bancaires distincts.

Paiements internes

On parle ici des transactions portées aux comptes de dépôt direct (comptes-chèques ou comptes d'entreprise) dans le cas où le payeur et le bénéficiaire ont la même institution financière. Ces transactions ont une influence

sur divers modes de paiement, généralement ceux compensés par Paiements Canada, notamment les chèques, les débits et les TEF. Les paiements internes ne sont pas soumis dans la composante de compensation de Paiements Canada (et ne figurent pas dans ses systèmes). Par conséquent, les données qui y sont associées doivent être obtenues auprès d'autres sources que Paiements Canada. Pour notre analyse, nous nous sommes appuyés sur les estimations et les données obtenues auprès des participants. Nous avons constaté que les paiements internes correspondent à environ 20 pour cent de transactions de plus par rapport aux données de Paiements Canada. Le montant des transactions internes varie selon le mode de paiement, par exemple pour les chèques (environ 25 pour cent), les débits (environ 13,7 pour cent) et les TEF (environ 19 pour cent).

Paiements par débit

Les données relatives aux paiements par débit proviennent de Paiements Canada et incluent les transactions par débit au point de vente et en ligne, de l'information sur les cartes de Débit Interac, ainsi que les renseignements fournis par les participants.

Services bancaires axés sur le consommateur

Aussi appelés système bancaire ouvert, les services bancaires axés sur le consommateur désignent des cadres de politiques et de technologies qui permettent aux consommateurs d'utiliser, de déplacer et de communiquer leurs données financières détenues auprès d'institutions financières avec des tiers de services fiables pour profiter d'une plus vaste gamme de services financiers convenant à leurs besoins.

Sous-bancarisé

Est « sous-bancarisé » quiconque recourt peu aux services d'institutions financières établies (c.-à-d. qui ont un compte-chèques ou d'épargne seulement, ou qui ont un compte-chèques ou d'épargne avec une carte de crédit ou de débit, mais pas les deux).

Système automatisé de compensation et de règlement (SACR)

Le SACR est le système de paiement de détail par lots du Canada, un système de paiement important désigné de compensation de la vaste majorité des paiements au Canada.

Système bancaire ouvert

Voir la définition des services bancaires axés sur le consommateur.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est calculé à partir des taux de croissance annuels moyens sur plusieurs années et reflète les effets de la croissance combinée moyenne de chacune des années prises en compte.

Taux de croissance annuel moyen

La variation annuelle moyenne en pourcentage est calculée en commençant par soustraire la valeur antérieure de l'indice de la valeur ultérieure, puis en divisant cette différence par la valeur antérieure de l'indice et finalement en multipliant le résultat par 100.

TEF commerciaux

Le terme TEF commerciaux désigne l'utilisation par les entreprises ou le gouvernement des débits et crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations EDI (p. ex. une entreprise qui verse le salaire de ses employés par ce moyen).

TEF de particuliers

Les TEF de particuliers désignent l'utilisation par les consommateurs de débits et crédits par TAF et des versements électroniques (p. ex., un consommateur qui paie ses factures au moyen d'un débit préautorisé).

Transfert automatisé de fonds (TAF)

Un TAF se compose d'instruments de crédit et de débit par TAF. Les instruments de crédit par TAF permettent aux payeurs d'ordonner à leur institution financière de déposer des fonds dans le compte de dépôt d'un bénéficiaire détenu dans une autre institution financière. Ils sont habituellement utilisés par les consommateurs et les entreprises à des fins de rémunération et autres débours. Les opérations de débit par TAF sont communément appelées débits préautorisés. Les prélèvements automatiques par TAF reposent sur des accords contractuels entre les payeurs et les bénéficiaires qui permettent aux bénéficiaires d'ordonner à leur institution financière de récupérer des fonds du compte de dépôt d'un payeur détenu dans une autre institution financière, même si les deux institutions ne sont pas au courant de l'accord entre les parties.

Transfert électronique de fonds (TEF)

Les TEF ont été obtenus par la compilation des débits et des crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations d'EDI.

Virement en ligne

Les virements en ligne comprennent les transactions effectuées via un portefeuille électronique et les paiements électroniques entre particuliers effectués par l'intermédiaire de services et de fournisseurs en ligne. Ces transactions sont soit prépayées, soit associées à un compte de dépôt dans une institution financière (p. ex., PayPal). Nous avons utilisé les données et les estimations sur les services en ligne et mobiles utilisés pour les transactions à distance entre consommateurs ou avec un commerçant. Sont exclues les transactions par carte de débit et de crédit, car elles ont déjà été comptabilisées dans la catégorie correspondante.



BUREAU D'OTTAWA

Paiements Canada
Constitution Square, tour II
350, rue Albert, bureau 800
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

BUREAU DE TORONTO

Paiements Canada
145, rue King Ouest, bureau 1005
Toronto (Ontario) M5H 1J8

613 238-4173

info@paiements.ca

paiements.ca